L'ÉCONOMIE BAS-NORMANDE

INSEE BASSE NORMANDIE

numéro 6 avril 1997

UNE ÉCONOMIE GRANDEUR NATURE

Les marais du Cotentin et du Bessin

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

LE PARC NATUREL REGIONAL
DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN

UNE ECONOMIE GRANDEUR NATURE

**Dossier réalisé sous la responsabilité de JEAN-PHILIPPE BRIAND (INSEE),
avec la collaboration de Florent MAIRE (INSEE),
ERIC DUJARDIN et JOELLE RIMBERT (Parc des Marais)**

Directeur de la publication : MICHEL DEROIN-THEVENIN

Rédacteur en chef : Pascal CAPITAINE
Secrétaire de rédaction : Nadine GAUTIER

Direction régionale de l'INSEE
93, rue de Geôle - 14052 CAEN Cedex
Tél : 02.31.15.11.00 - Fax : 02.31.15.11.01
Bureau des ventes : Tél. : 02.31.15.11.02

Directeur : Michel **DEROIN-THEVENIN**
Attachée de presse : Joëlle **MARIE**

Parc Naturel des marais
du Cotentin et du Bessin
Maison du Parc - Cantepie - 50500 LES VEYS
Tél : 02.33.71.61.90 - Fax : 02.33.71.61.91

Président : Jean-François **LE GRAND**
Directeur : François **LORFEUVRE**

Photographies : Pierre-Yves LEMEUR - St-Lô - PHOTOTHEQUE DU PARC

AVANT PROPOS

Concilier le développement économique et la préservation de l'environnement constitue aujourd'hui un défi et un enjeu majeur pour l'espace rural français. C'est en maintenant un cadre de vie de qualité que les campagnes sauront garder une attractivité économique. Pour un Parc naturel régional dont le territoire est encore plus fragile et dont les richesses biologiques sont sensibles, cette question est au centre des préoccupations. Il n'est donc pas étonnant qu'à l'heure où le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin réalise le bilan de ses six premières années de fonctionnement en vue d'élaborer un programme d'actions pour la décennie prochaine, un partenariat privilégié ait pu s'établir entre le syndicat mixte du Parc et la direction régionale de l'INSEE de Basse-Normandie.

L'objectif de ce document est d'apporter aux acteurs économiques locaux, aux élus et aux décideurs un éclairage le plus "fidèle" possible de la situation socio-économique du territoire du Parc.

Il s'agit de dresser un diagnostic socio-économique du territoire, mettant en évidence les atouts et les faiblesses des communes ou des dynamiques intercommunales du Parc, les resituant au sein de leur environnement direct et dans le contexte bas-normand. Sur cette base, le Parc pourra fonder ses actions visant à contribuer au développement économique et à l'aménagement du territoire.

Chacun pourra alors développer des actions, de façon coordonnée, à l'échelle individuelle ou collective mais visant aux mêmes objectifs en s'appuyant sur une analyse partagée.

Ce dossier a été réalisé avec le concours de nombreuses contributions extérieures. Que ces personnes, ainsi que les équipes du Parc et de l'INSEE, trouvent ici l'expression de nos remerciements.

Le Directeur Régional
de l'INSEE de Basse-Normandie

M. DEROIN-THEVENIN

Le Président
du parc naturel régional
des Marais
du Cotentin et du Bessin

J.F. LE GRAND

SOMMAIRE

. Avant-propos 3

. Le territoire du parc 7

. Dynamique et fragilité des communes du Parc des marais 11

. La population du Parc des marais 21

. L'économie du Parc des marais 31

. Le Parc des marais en 10 territoires 43

Région de Carentan 45

Canton d'Isigny-sur-Mer 49

District de La Haye-du-Puits 53

Communauté de communes de Lessay 57

Communauté de communes de Sèves et Taute 61

Communauté de communes de Pont-Hébert La Meauffe Rampan 65

Communauté de communes de la région de Daye 69

Région de Saint-Sauveur-le-Vicomte 73

Communauté de communes de Sainte-Mère-Église 77

Canton de Trévières 81

. Guide de lecture 85

LE TERRITOIRE DU PARC

Les marais du Cotentin et du Bessin apparaissent comme de vastes prairies inondables et digitées s'insérant dans un paysage bocager traditionnel. Ce paysage est le résultat d'une conquête progressive, relativement tardive par rapport à la mise en valeur d'autres marais européens. La richesse de ce territoire concerne la flore, la faune, mais aussi l'histoire de ses habitants qui, depuis plusieurs siècles, ont su transmettre un héritage de valeur.

Des paysages variés

Le Parc des marais offre de multiples paysages sur un espace de 120 000 hectares : des marais intérieurs, des bocages, des landes, des massifs forestiers et une bordure littorale sans compter des zones d'habitat assez diversifiées.

Les marais intérieurs, correspondent aux vallées de la Douve, de la Taute, de la Vire, de l'Aure, de l'Ay et aux marais arrière-littoraux de la côte Est du Cotentin. Ils constituent non seulement un enjeu écologique fort du Parc naturel régional mais aussi un enjeu économique puisque le maintien de pratiques agricoles extensives est le moyen principal de gestion. C'est aussi à travers la diversité des usages liés aux marais et une gestion de l'eau adaptée que la valeur biologique de ces espaces remarquables sera préservée ou restaurée.

Les coteaux bocagers et les coteaux contribuent à la richesse paysagère du territoire du Parc. Ce bocage a été dégradé par la maladie de l'orme dans la région du Plain, du Bessin et de la Côte Ouest du Cotentin. Les rôles biologiques et agronomiques du maillage de haies, ses effets brise-vent ou anti-érosif, les potentialités de ce milieu comme cadre d'activités touristiques et l'attachement culturel des habitants à ce paysage sont autant d'éléments justifiant la mise en oeuvre d'une démarche visant à valoriser cette structure paysagère. Les secteurs de coteaux en limite de marais constituent des zones de transition particulièrement sensibles d'un point de vue paysager.

Moins importants en superficie, mais remarquables de par leurs caractéristiques, les landes, les massifs forestiers et les milieux littoraux viennent diversifier les unités paysagères du territoire.

Les landes et les massifs forestiers apportent un trait singulier dans le paysage rural. Pinèdes surmontant la lande de bruyères et de graminées ou points culminants se détachant sur l'horizon, ces milieux participent à la valeur patrimoniale du territoire du Parc. Leur intérêt paysager ou biologique est subordonné à la pérennisation de pratiques sylvicoles adaptées au milieu dont ils sont le support. Certains secteurs sont aussi des sites d'accueil du public pour les loisirs et font l'objet d'aménagements permettant de maîtriser cette fréquentation.

Les milieux du littoral que sont le havre de Saint-Germain-sur-Ay, la Baie des Veys et la Côte Est du Cotentin ouvrent le territoire du Parc vers la mer. Zones dunaires ou estrans vaseux, ces espaces sont importants au plan biologique mais aussi

en terme économique puisque les activités touristiques et conchylicoles s'y développent et contribuent à la vitalité économique des communes concernées. Les îles Saint Marcouf, cadastrées sur la commune du même nom, présentent un intérêt ornithologique et architectural remarquable.

Dispersé ou regroupé en villes, bourgs et villages, l'habitat présente certaines particularités. L'architecture monumentale des châteaux, des manoirs ou de certaines exploitations agricoles, les agglomérations reconstruites après la dernière guerre en rupture architecturale avec le passé, les maisons en terre qui offrent une qualité structurelle et une diversité esthétique et décorative, sont les éléments multiples du patrimoine bâti. Facteurs d'identité territoriale ou témoignages d'une période de l'histoire, ils prennent une place fondamentale dans le paysage.

Un équilibre fragile

Au XVIII[e] siècle, l'élevage avait pu se développer sur les basses prairies. Les bonnes terres des coteaux bocagers voisins étaient réservées aux cultures et à la production du grain indispensables à l'agriculture traditionnelle tournée vers l'autoconsommation. Les marais disponibles pour la pâture pendant 6 mois de l'année permettaient de nourrir d'importants troupeaux bovins. Grâce aux salines de la baie des Veys et à la fabrication de poterie dans le bocage du " Haut-Pays ", il était possible de conserver et de transporter la seule denrée exportable : le beurre salé. La ville d'Isigny-sur-Mer fut la plaque tournante de ce commerce. Les cours d'eau et les canaux sillonnant les marais étaient utilisés pour la navigation fluviale et le transport des marchandises : les gabares remontaient la tangue de la baie des Veys pour l'amendement de terres et descendaient le cours des rivières chargées des productions du " Bas-Pays ". Ainsi, de toute cette région de terres " vaines et vagues " a pu naître la première industrie laitière commercialisée. Bocage et marais étaient associés dans une économie où l'élevage pourrait trouver plus de place que dans d'autres régions françaises. L'existence des marais était la condition nécessaire à l'équilibre de l'économie agricole.

Aujourd'hui ces espaces sont devenus des " terres " où les contraintes agronomiques sont fortes et les charges lourdes. S'ajoutant à l'évolution du contexte socio-économique, c'est finalement l'économie globale de la région qui peut être remise en cause avec des conséquences sociales et écologiques importantes. En effet, la richesse des zones humides du Cotentin est liée à des pratiques extensives de fauche et de pâture. Si l'agriculture les abandonne, les prairies ou les tourbières se couvriront naturellement de bois de saules et de bouleaux et le milieu s'asséchera progressivement. La faune et la flore exceptionnelles de cette région disparaîtront progressivement. Le devenir de la région des marais du Cotentin et du Bessin est ainsi conditionné à la conduite d'une démarche s'appuyant sur la conciliation des préoccupations d'environnement et d'économie.

Une démarche de développement durable

Au début des années 80, un groupe de travail composé d'élus et de représentants des agriculteurs, des associations de protection de la nature, des chasseurs, des pêcheurs et de l'Etat, a mis en oeuvre un programme dont l'objectif a été la réalisation d'une charte des zones humides. Aboutissement d'un processus de concertation, ce document élaboré en juin 1989 vise à mettre en place les conditions d'une gestion équilibrée par une agriculture respectueuse de la qualité de l'environnement et par des activités de loisirs assurant la mise en valeur des richesses naturelles.

L'avenir économique et écologique des zones humides dépendant étroitement de l'ensemble " bocage/marais ", l'action devait nécessairement s'élargir à l'ensemble du territoire des communes concernées. C'est pourquoi le Conseil Régional de Basse-Normandie, les deux Conseils Généraux de la Manche et du Calvados et l'État ont initié dès 1989 un projet de Parc naturel régional, portant sur un territoire de 120 000 hectares, à comparer aux 25 000 hectares de zones humides. En effet, la procédure de Parc naturel régional est, en France, la mieux appropriée pour développer un programme d'action conciliant " protection de la nature et des paysages " et " développement économique ". 117 communes y adhérent aujourd'hui avec les collectivités territoriales qui ont été à l'origine du Parc. En mai 1991, le Ministère de l'Environnement a " labellisé " le programme d'action et le territoire des communes, " Parc naturel régional ". Depuis maintenant six ans, le Parc a mis en oeuvre ses objectifs au travers d'actions très concrètes : 6 000 hectares de zones humides ont été concernés par des contrats liant l'État et l'agriculteur afin de conduire dans les marais des pratiques agricoles extensives ; une filière de restauration des maisons en terre, caractéristiques de la région, a été mise sur pied en liaison avec les artisans et de nombreux partenaires ; la promotion d'un tourisme de découverte a été assurée ; des actions éducatives en matière d'environnement ont été développées. Une démarche globale est ainsi mise en oeuvre par un ensemble de partenaires au sein desquels le Parc joue un rôle de coordination et d'incitation ■

Les analyses présentées dans les pages suivantes concernent le territoire du Parc naturel régional et celui des communes incluses dans un périmètre d'extension défini par le Conseil régional dans le cadre de la procédure de révision. Par commodité d'expression l'ensemble de cette zone est appelée «Parc des marais».

DYNAMIQUE ET FRAGILITÉ DES COMMUNES DU PARC DES MARAIS

La vie économique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin s'anime autour de trois pôles majeurs relativement indépendants, Carentan, Isigny-sur-Mer et Lessay. L'économie repose également sur huit pôles d'activité secondaires où sont concentrés emplois et activités. Une trentaine de petits bourgs de services contribuent au dynamisme du Parc, mais la moitié d'entre eux ont aujourd'hui un avenir incertain. Cette fragilité n'est malheureusement pas isolée et menace près de trois communes du Parc des marais sur cinq. Certaines sont même déjà en voie de désertification... L'avenir économique du Parc apparaît donc très lié au dynamisme des pôles d'activité.

Le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin ne comporte aucune grande ville sur son territoire. L'agglomération la plus importante, Carentan, St-Hilaire-Petitville constitue le principal pôle d'activité économique : 17 % des personnes travaillant dans le Parc y exercent leur emploi. La vie économique s'anime en fait autour de trois pôles majeurs et relativement indépendants, l'agglomération de Carentan (3 750 emplois en 1990), Isigny-sur-Mer (1 450 emplois) et Lessay (1 150 emplois).

Le pôle de Lessay s'est fortement développé ces quinze dernières années et prend le pas aujourd'hui sur La Haye-du-Puits (1 150 emplois en 1990). La situation était inverse au début des années 80, mais depuis, La Haye-du-Puits n'a plus désormais qu'un rôle secondaire. De même Picauville (1 050 emplois) qui constituait jusqu'au début des années 80 un quatrième pôle d'activité principal a perdu depuis de son influence et ne constitue plus aujourd'hui qu'un pôle d'activité secondaire.

Trois pôles économiques majeurs et huit secondaires

Outre Picauville et La Haye-du-Puits, le Parc des marais possède six autres pôles d'activité secondaires, Périers (1 150 emplois en 1990), Saint-Sauveur-le-Vicomte (850 emplois), Sainte-Mère-Eglise (550 emplois), Trévières (300 emplois), Chef-du-Pont (350 emplois) et Baupte (450 emplois), dont le rôle économique est pourtant différent.

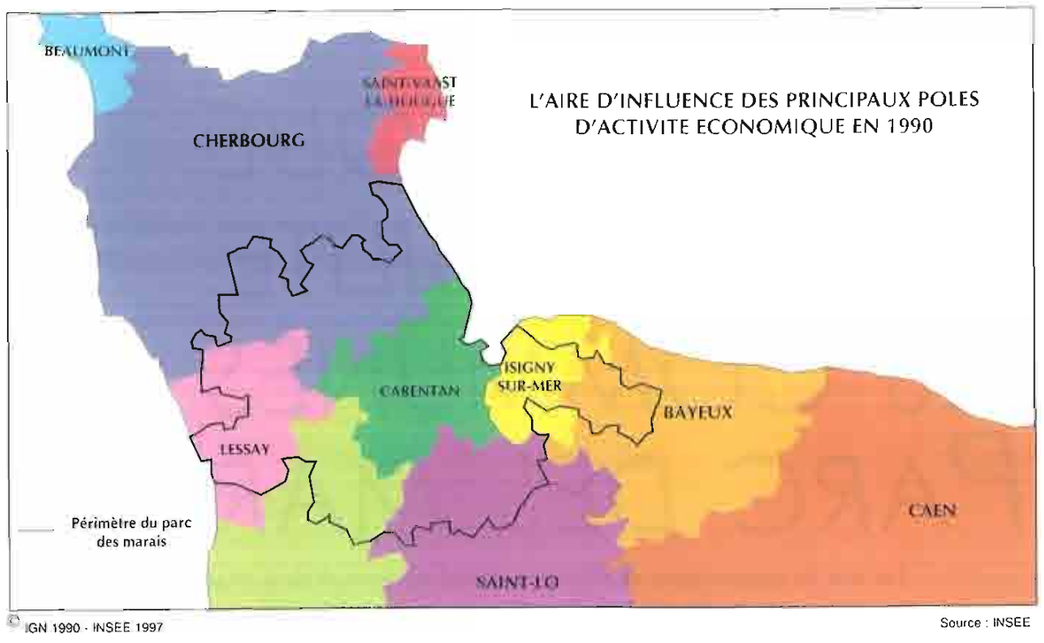

Saint-Sauveur-le-Vicomte, Périers et Sainte-Mère-Eglise possèdent un tissu productif relativement important et disposent sur leur territoire de la plupart des équipements de proximité dont les habitants ont besoin pour vivre. Ce sont donc à la fois des pôles d'activité économique et des bourgs de commerces et de services.

Sainte-Mère-Eglise est toutefois confrontée à des difficultés économiques qui fragilisent son tissu productif. La commune a ainsi perdu 16 % de ses emplois entre 1982 et 1990, mais depuis, ses effectifs semblent se stabiliser. Sainte-Mère-Eglise

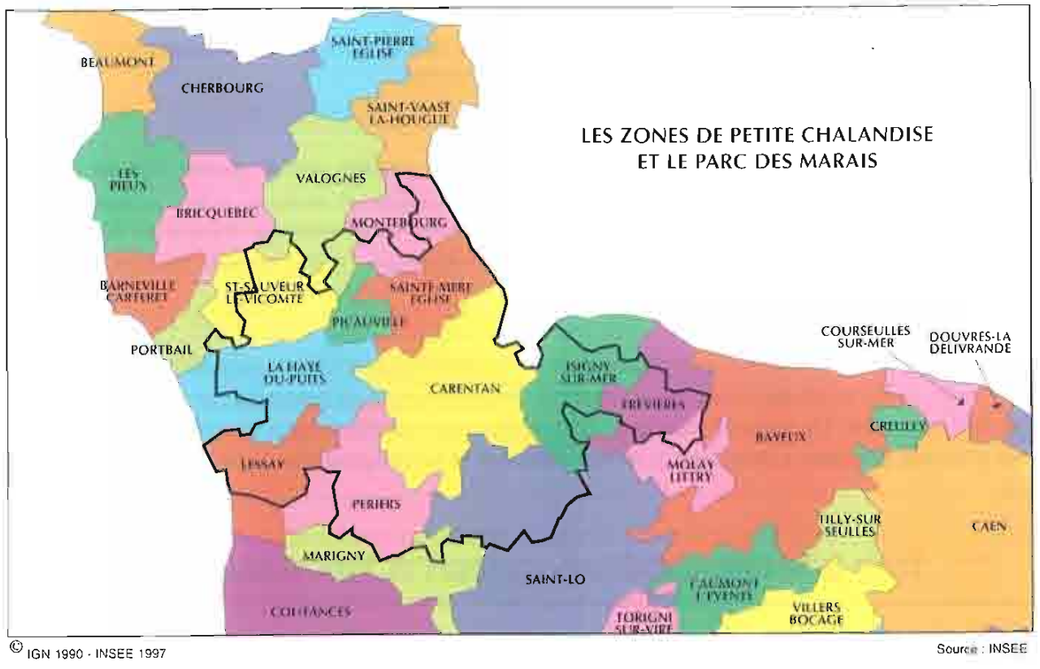

Une « zone de petite chalandise » est un territoire au sein duquel les habitants trouvent l'essentiel des commerces et des services de proximité dont ils ont besoin pour vivre chaque jour.

possède du reste deux atouts majeurs, son attrait touristique et sa localisation géographique. Les touristes affluent en effet du monde entier pour visiter ce bourg libéré tragiquement dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 par la 82ème division aéroportée américaine. Le musée des troupes aéroportées est aujourd'hui le site le plus visité du Parc. Sainte-Mère-Eglise occupe par ailleurs une position géographique privilégiée. Le bourg se situe en effet le long de la RN 13 qui relie Caen à Cherbourg via Isigny-sur-Mer et Carentan et jouxte deux pôles d'activité secondaires, Picauville et Chef-du-Pont. Ces trois bourgs contigus représentent ensemble un potentiel de près de 2 000 emplois.

Contrairement aux autres pôles d'activité, l'attractivité de Baupte et de Chef-du-Pont est liée essentiellement à la présence d'une ou deux grosses entreprises dans la commune (l'exploitation des tourbières par " Systems bio-industrie " à Baupte et les entreprises agro-alimentaires " Nestlé France " et la " laiterie coopérative de Sainte-Mère " à Chef-du-Pont). Ces pôles d'activité " isolés " possèdent peu d'équipements sur leur territoire.

Trévières se situe dans une position intermédiaire et joue essentiellement le rôle de bourg de commerces et de services de proximité. La commune est en effet relativement bien équipée en commerces et services, mais possède peu d'entreprises sur son territoire. Trévières se tourne par contre de plus en plus vers Bayeux, risquant ainsi à terme de fragiliser son potentiel économique. Aujourd'hui, 20 % des actifs habitant le canton travaillent en effet dans la capitale du Bessin.

Une partie du Parc des marais tournée vers des pôles extérieurs

La vie économique du Parc ne se limite pourtant pas aux onze pôles d'activité décrits ci-dessus. En effet, une partie des habitants travaillent et font leurs courses dans des villes et des bourgs extérieurs au Parc des marais et, de ce fait, fréquentent peu les pôles économiques du Parc.

Saint-Lô attire de nombreux habitants : 36 % des habitants de l'actuelle communauté de communes de la Meauffe Pont-

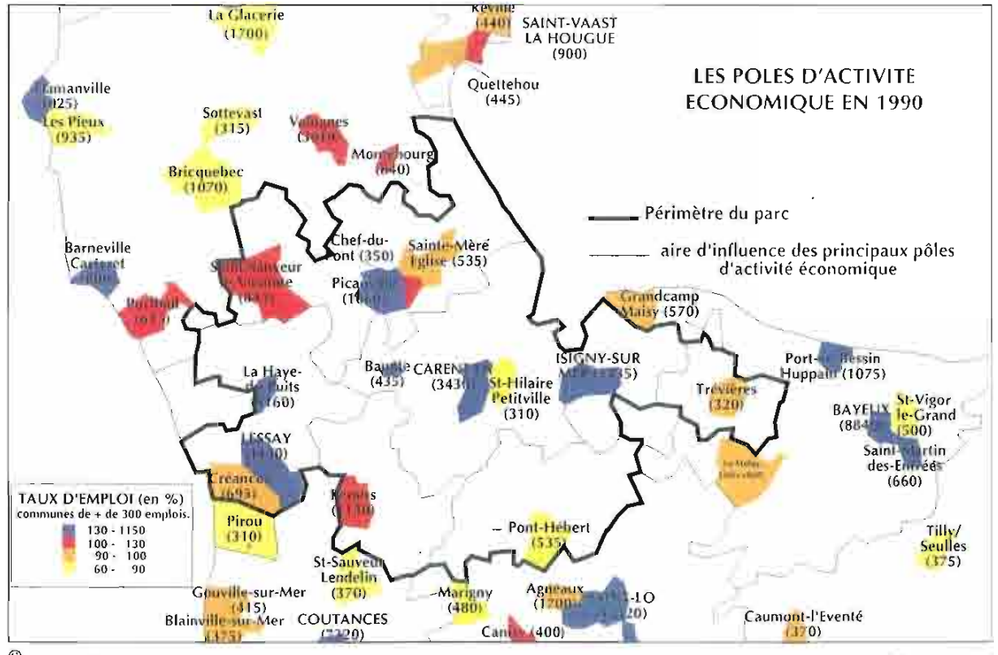

Les chiffres entre parenthèses donnent le nombre d'emplois en 1990

Hébert Rampan et 15 % de celle de la Région de Daye travaillent ainsi à Saint-Lô. De plus, la plupart de leurs habitants ont tendance à aller à Saint-Lô pour faire leurs courses et trouver les services publics et privés dont ils ont besoin.

La situation est analogue autour de Trévières et Périers, attirés respectivement par Bayeux et Coutances, mais l'attraction est ici moins marquée que celle de Saint-Lô. C'est aussi le cas dans le nord du Parc, plutôt tourné vers le Nord-Cotentin, mais seule l'influence de Montebourg (et accessoirement celle de Valognes) se fait véritablement sentir.

Un réseau de petits bourgs de services intermédiaires

D'autres communes du Parc des marais jouent un rôle économique important et contribuent au dynamisme du territoire. Ce sont pour la plupart des petits bourgs de services possédant sur leur territoire quelques commerces et services de base fréquentés par leurs habitants et ceux vivant dans les communes alentour. Les équipements sont toutefois restreints et les gens n'y trouveront que des commerces et des services de première nécessité. Pour trouver tous les équipements qui leur manquent, ils devront se rendre dans les pôles économiques voisins.

Le Parc des marais compte ainsi 26 petits bourgs dont les mieux équipés sont Pont-Hébert, Créances, Saint-Jean-de-Daye et la Cambe. Ils abritent le quart de la population du Parc mais, sur le plan économique, ne représentent pas plus d'un emploi sur cinq. La moitié de ces petits bourgs se situent dans le sud/sud-est et vivent surtout dans l'orbite de Saint-Lô. La périurbanisation du chef-lieu de la Manche, qui maintient les habitants, fait donc vivre les commerces de proximité. Tous les bourgs situés le long des axes Carentan/Saint-Lô et Isigny-sur-Mer/Saint-Lô sont concernés.

D'autres petits bourgs en bord ou à proximité de la mer vivent du tourisme, tels que Saint-Germain-sur-Ay autour du havre ou Sainte-Marie-du-Mont, Ravenoville et Saint-Marcouf qui bénéficient plus particulièrement de la notoriété du site d'Utah beach. Ce caractère balnéaire favorise le maintien des équipements existants et offre d'intéressants atouts de développement.

Un tissu économique fragile

Le tissu économique que constitue ce réseau intermédiaire de petits bourgs de services n'est pas homogène. La moitié d'entre-eux sont en effet dans une situation précaire sur le plan démographique et économique et ont de ce fait un avenir incertain. En 15 ans, de 1975 à 1990, ces petits bourgs de services " fragiles " ont perdu 6 % de leur population et 28 % de leurs emplois. Les petits bourgs les plus " solides " ont réussi à maintenir dans l'ensemble leur population, mais leur tissu économique n'a pas pour autant été épargné : un tiers des emplois ont aussi disparu en 15 ans.

L'exemple le plus frappant est celui de la Meauffe (1 150 habitants en 1990). Cette commune était un pôle d'activité secondaire de près de 800 emplois en 1975, mais le bourg a perdu les trois-quarts de ses emplois en 15 ans. Le tissu productif a pratiquement disparu fin 1995 suite à la fermeture de la laiterie Lactel exploitée par le groupe Besnier. La Meauffe, située en zone périurbaine proche de Saint-Lô, ressemble désormais davantage à une " commune-dortoir ".

La situation de la Cambe (600 habitants) est assez similaire. Pôle d'activité secondaire de 350 emplois en 1975, la Cambe a perdu la moitié de ses effectifs en 15 ans. Le tissu économique s'est totalement désagrégé notamment après le transfert de l'entreprise " Dupont d'Isigny " à Carentan en 1995. Le détournement de la Cambe suite à la mise à quatre-voies de la RN 13 risque malheureusement de fragiliser un peu plus l'activité économique de ce petit bourg.

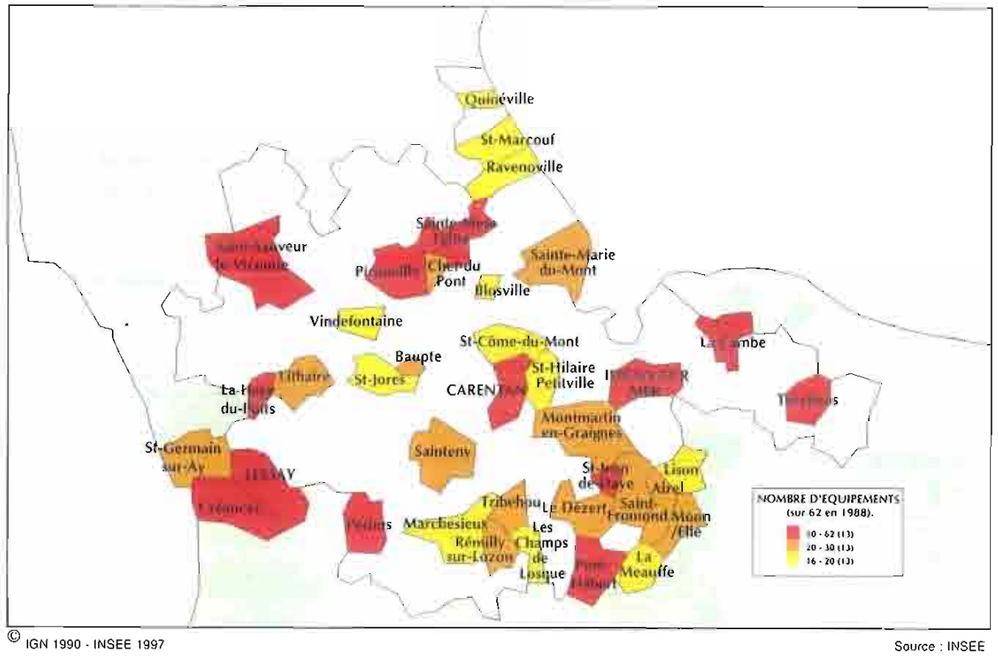

© IGN 1990 - INSEE 1997

Source : INSEE

Un quart de communes " périurbaines " solides

Un quart environ des communes du Parc des marais vivent dans le giron des pôles économiques et de quelques petits bourgs de services. Ces communes, dont la population est restée stable entre 1975 et 1990, sont " solides " sur le plan démographique. Elles n'échappent pas pour autant au déclin de l'emploi agricole et à la concentration des activités économiques au sein des principaux pôles qui fragilisent leur tissu productif : ces communes " périurbaines ", plus ou moins proches des pôles économiques, ont perdu plus du quart de leurs emplois en 15 ans.

Elles se situent pour la plupart en zone bocagère principalement le long des axes de communication reliant les principaux pôles économiques : Carentan/Isigny-sur-Mer/Bayeux, Périers/Carentan, La-Haye-du-Puits/Saint-Sauveur-le-Vicomte. Ces communes périurbaines sont donc moins enclavées et bénéficient de ce fait des flux d'échanges entre les pôles. Un habitant du Parc sur six vit aujourd'hui dans une de ces communes périurbaines, mais seulement un emploi sur neuf s'y exerce.

Toutes les autres communes du Parc des marais sont des communes rurales " fragiles " sur le plan démographique et économique. Celles-ci sont particulièrement touchées par la crise et les restructurations agricoles car l'agriculture est leur principale activité économique. Près de la moitié des communes du Parc sont dans cette situation. Ces communes rurales " fragiles " ont perdu 13% de leur habitants et plus d'un tiers de leurs emplois entre 1975 et 1990. Elles n'abritent plus aujourd'hui qu'un habitant du Parc sur cinq et moins d'un emploi sur sept.

Une moitié de communes rurales fragiles

Les communes qui se situent au coeur ou à proximité des marais sont souvent les plus menacées car leur population est peu nombreuse (leur densité de population est inférieure en moyenne à 30 habitants au km2). Une commune du Parc sur dix est même déjà engagée dans un processus de désertification rurale qui rend encore plus incertain son avenir. Les com-

LES PÔLES D'ACTIVITÉ PRINCIPAUX

Les " pôles d'activité principaux " sont eux aussi identifiés grâce aux déplacements quotidiens pour se rendre au lieu de travail. On recourt cette fois au logiciel ZONAGE développé par l'INSEE pour mesurer l'attraction exercée par un pôle économique. La méthode permet de délimiter l'aire d'influence maximale des principaux pôles d'emploi existants et s'affranchit des seuils de 20 % et 40 % imposés par le " zonage en aires urbaines " exposé ci-dessus. Les pôles urbains et les pôles ruraux apparaissent bien entendu comme " pôles d'activité principaux ", mais il existe d'autres pôles de moins de 2 000 emplois (en 1990) jouant localement un rôle économique important. Cette méthode permet de localiser de petits " bassins d'emploi " hors de l'influence des grandes villes.La vie économique du Parc des marais s'organise ainsi autour de trois pôles d'activité principaux : Carentan, Isigny-sur-Mer et Lessay. Il y a quinze ans, le Parc comptait deux autres pôles, Picauville, dont l'influence se fait beaucoup moins sentir aujourd'hui, et La Haye-du-Puits, supplanté depuis par Lessay.

LES PÔLES D'ACTIVITÉ SECONDAIRES

Les " pôles d'activité secondaires " sont des communes attractives sur le plan économique, mais situées dans l'aire d'influence d'un pôle d'activité principal plus important ou plus dynamique. L'attractivité est liée aux entreprises et à l'activité commerciale de la commune. S'il n'existe qu'une ou deux entreprises importantes dans la commune, ce pôle d'activité secondaire est alors considéré comme un pôle " isolé ".

Le Parc des marais compte huit pôles d'activité secondaires, La Haye-du-Puits, Périers, Sainte-Mère-Eglise, Picauville, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Trévières, Baupte et Chef-du-Pont. Ces deux derniers sont des pôles isolés.

Tous les pôles d'activité principaux et secondaires du Parc, à l'exception des pôles " isolés " qui possèdent peu de commerces et services sur leur territoire, sont pôles de " zones de petite chalandise ". Les " zones de petite chalandise " sont des territoires au sein desquels les habitants trouvent l'essentiel des commerces et services publics et privés de proximité dont ils ont besoin pour vivre chaque jour. Elles sont déterminées à partir de l'inventaire communal 1988 répertoriant tous les commerces et services existants et fréquentés dans les communes; 62 commerces et services de proximité, considérés comme essentiels pour la vie quotidienne des habitants, ont été sélectionnés pour les délimiter.

LES PETITS BOURGS DE SERVICES

Tous les pôles précédents constituent l'armature économique de base du territoire. D'autres bourgs ruraux jouent pourtant un rôle important du fait des équipements de proximité présents sur leur territoire. La plupart des " petits bourgs de services " ne possèdent que quelques commerces et services de première nécessité et sont bien moins pourvus que les pôles des " zones de petite chalandise ", mais le nombre d'équipements est suffisant pour que la commune soit quotidiennement fréquentée et affiche un certain dynamisme économique. Certains petits bourgs, comme Pont-Hébert, Créances, Saint-Jean-de-Daye ou La Cambe, sont même plutôt bien équipés.

L'inventaire communal 1988 permet là encore de les repérer. Il suffit de calculer le nombre d'équipements présents dans chaque commune et d'identifier ceux qui sont les mieux pourvus en se limitant à la liste des 62 commerces et services qui ont servi à la délimitation du périmètre des zones de petite chalandise.

Dans le Parc des marais, trois communes sur quatre ont moins de 16 équipements sur leur territoire. Ce seuil de 16 équipements est celui qui est retenu pour identifier les petits bourgs de services : il en existe 26 dans le Parc, dont la moitié seulement ont entre 16 et 20 équipements.

NOMBRE D'EQUIPEMENTS PAR COMMUNE
DU PARC DES MARAIS

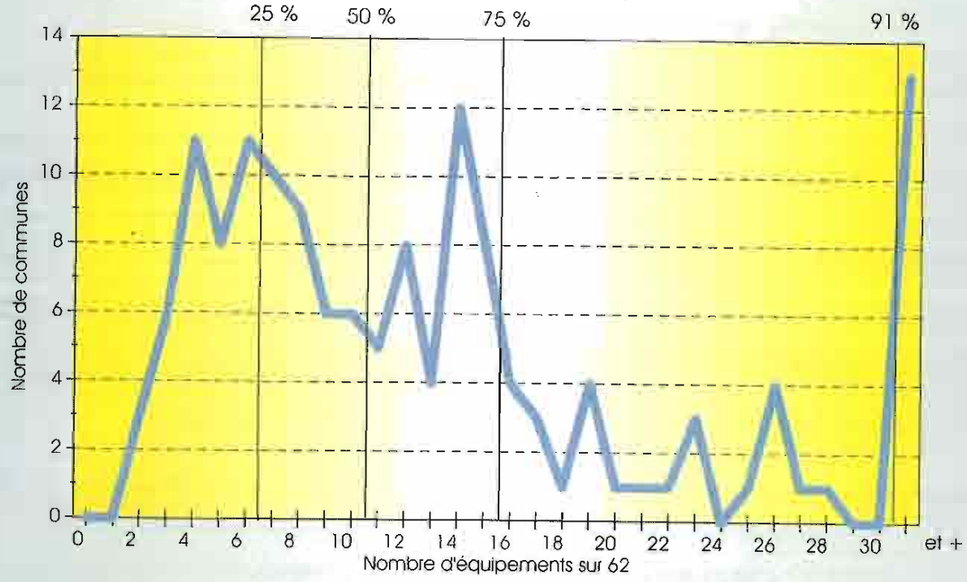

Lecture du graphique :
25 % des communes du parc des marais ont moins de 7 équipements sur leur territoire.
25 % des communes ont entre 7 et 10 équipements
25 % des communes ont entre 11 et 15 équipements
16 % des communes ont entre 16 et 30 équipements
9 % des communes ont plus de 30 équipements.

LES COMMUNES FRAGILES

Toutes les autres communes constituent ce que l'on pourrait qualifier de communes rurales " ordinaires ". Pour en apprécier la santé démographique et économique, l'INSEE de Basse-Normandie a effectué un diagnostic de toutes les communes de la région en se basant sur une trentaine d'indicateurs statistiques issus pour la plupart des recensements de la population.

Ce diagnostic gradue la " solidité " des différentes communes. Elles peuvent être des communes " centres " (on retrouve là en général tous les pôles économiques et quelques petits bourgs de services), se situer en zones " périurbaines proches " ou " éloignées ", avoir un caractère " touristique " (généralement en bord de mer) ou au contraire être " fragiles ". Attention, le caractère " périurbain " de ce diagnostic est ici plus large que celui du zonage en aires urbaines : les communes périurbaines peuvent en effet appartenir à la couronne périurbaine d'une grande ville ou se situer à proximité d'un pôle local d'activité économique.

Les communes " fragiles " sont en général " menacées " de désertification et même, dans certains cas, déjà " en voie de désertification ". Certaines communes semblent mieux " résister " que les autres et d'autres ont des atouts " touristiques " à développer. Les communes fragiles ne sont pas uniquement des communes rurales ordinaires; certains petits bourgs de services sont également dans une situation précaire et ont un avenir incertain.

LES INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES RETENUS POUR EFFECTUER LE DIAGNOSTIC

- *Démographie :* âge moyen, part des plus de 75 ans, densité de la population, déficit des jeunes femmes de 20 à 39 ans, évolution de la population entre 1982 et 1990 en distinguant migrations et évolution naturelle, taux de natalité et taux de mortalité.

- *Emploi-Economie* : évolution de l'emploi entre 1982 et 1990 (dans la commune et dans le canton), part de l'emploi salarié, taux de chômage, part des migrants alternants, distance moyenne des déplacements quotidiens, taux d'emploi, part de l'emploi dans l'agriculture, l'industrie et le tertiaire.

- *Richesse-Pauvreté* : part des foyers imposés, revenu moyen déclaré par les foyers non imposés, part des logements ayant tout le confort et part des ménages d'une personne ("solitude").

- *Services et commerces* : nombre d'équipements présents et distance moyenne aux équipements.

- *Attrait touristique* : part des résidences secondaires et capacité d'accueil.

LES 62 COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITE RETENUS POUR DEFINIR L'AIRE DES ZONES DE PETITE CHALANDISE

- Bureau de poste
- Pompiers
- Perception
- Gendarmerie
- Banque
- Caisse d'épargne
- Notaire
- Assurance
- Vétérinaire
- Lieu de culte
- Maçonnerie
- Electricité
- Plomberie-couverture
- Menuiserie-charpente
- Plâtre-peinture
- Garage automobile
- Réparation machines agricoles
- Supermarché
- Boulangerie
- Pâtisserie
- Boucherie-charcuterie
- Journaux
- Café
- Alimentation générale
- Electroménager
- Vêtements femmes
- Vêtements hommes
- Chaussures
- Mercerie
- Grande surface bricolage
- Meubles
- Fleuriste
- Droguerie-quincaillerie
- Librairie-papeterie
- Bureau de tabac
- Teinturerie
- Photographe
- Coiffure
- Approvisionnement agricole
- Marchés de détail
- Distributeur de carburants
- Distributeur de gaz
- Distributeur de gazole
- Station d'épuration
- Autocar quotidien
- Autocar non quotidien
- Taxi
- Ecole maternelle publique
- Ecole maternelle privée
- Ecole primaire publique
- Ecole primaire privée
- Collège public
- Collège privé
- Cinéma
- Ecole de musique
- Masseur-kinésithérapeute
- Pharmacie
- Infirmier
- Ambulance
- Dentiste
- Médecin généraliste
- Foyer de personnes âgées

LA POPULATION DU PARC DES MARAIS

Le Parc des marais du Cotentin et du Bessin compte plus de 64 000 habitants. Sa population diminue progressivement, surtout dans les communes rurales les plus fragiles. Les pôles économiques tirent mieux leur épingle du jeu car les hommes et les activités s'y concentrent. Le déclin démographique est surtout lié au départ des jeunes qui partent faire leurs études ou travailler ailleurs. Si les tendances démographiques actuelles se poursuivent, la population du Parc vieillira fortement et continuera de baisser au moins jusqu'à 2015. La diminution des bases fiscales d'imposition et la réduction du rythme de constructions neuves confirment la fragilisation de la situation démographique qui n'est pas pour autant inévitable.

Le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin compte 64 400 habitants en 1990, mais sa population diminue progressivement. Les communes du Parc des marais ont ainsi perdu 1 650 habitants entre 1975 et 1990, soit 2,5 % de leur population en 15 ans.

La situation est toutefois très variable sur l'ensemble du territoire. Globalement, la population augmente dans la plupart des pôles d'activité économique, dans les petits bourgs de services les plus dynamiques et dans les communes périphériques vivant dans leur giron. La population diminue partout ailleurs. Cette baisse concerne trois communes du Parc des marais sur cinq. Cette évolution démographique fragilise les communes et menace de désertification certaines d'entre-elles. Les communes rurales " fragiles " ont ainsi perdu 13 % de leur population entre 1975 et 1990 et les communes " en voie de désertification " plus du quart !

La population diminue progressivement

Cette évolution n'est pas du tout une spécificité locale, mais s'observe sur tout le territoire français, car les hommes et les activités ont tendance à se concentrer à l'intérieur et autour des villes. Bien qu'il n'y ait aucune grande ville dans le Parc des marais, ce sont ici Carentan et certains pôles économiques qui en bénéficient.

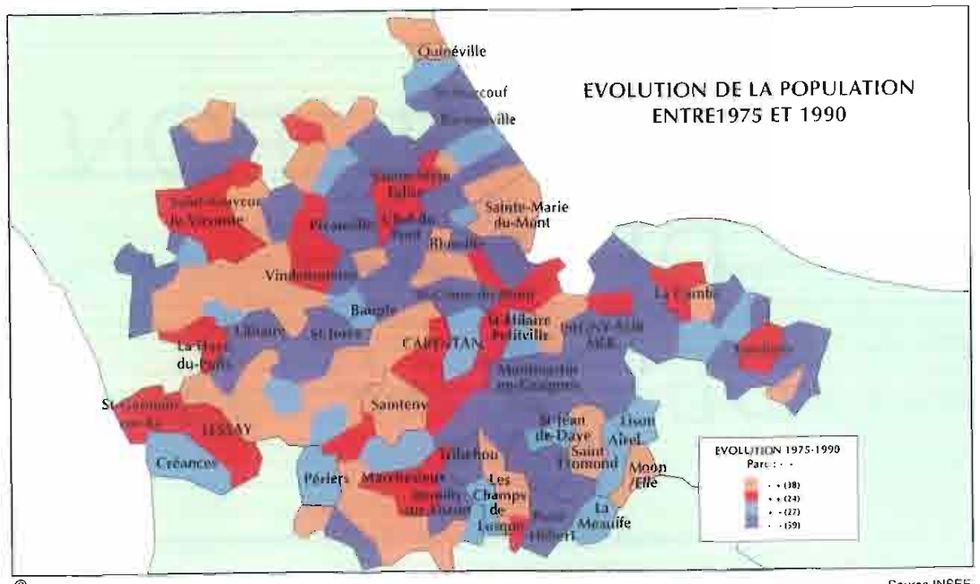

© IGN 1990 - INSEE 1997

Source INSEE

EVOLUTION DE LA POPULATION DU PARC DES MARAIS ENTRE 1975 ET 1990

DIAGNOSTIC DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE	Nb de commun.	POPULATION 1975	1982	1990	Part en 1990	EVOLUTION 1975-90	1975-90 (5)
Pôle rural (1)	2	6 906	7 467	7 519	11,7 %	8,9	+ +
Autres pôles d'activité principaux	2	4 502	4 471	4 737	7,4 %	5,2	- +
Total pôles d'activité principaux	4	11 408	11 938	12 256	19,0 %	7,4	+ +
Pôles d'activité secondaires (2)	6	11 526	11 646	11 387	17,7 %	- 1,2	+ -
Pôles secondaires isolés (3)	2	1 308	1 337	1 265	2,0 %	- 3,3	+ -
Total pôles d'activité secondaires	8	12 834	12 983	12 652	19,7 %	- 1,4	+ -
Total pôles économiques	12	24 242	24 921	24 908	38,7 %	2,7	+ -
Petits bourgs de services « solides »	13	8 708	8 524	8 742	13,6 %	0,4	- +
Petits bourgs de services « fragiles »	13	8 026	7 826	7 579	11,8 %	- 5,6	- -
Total petits bourgs de services	26	16 734	16 350	16 321	25,4 %	- 2,5	- -
Communes périurbaines	38	10 721	10 542	10 718	16,7 %	- 0,0	- +
Communes rurales « avec atouts »	8	2 422	2 255	2 175	3,4 %	- 10,2	- -
Communes rurales menacées	46	10 382	9 580	9 130	14,2 %	- 12,1	- -
Communes rurales en voie de désertification	15	1 564	1 276	1 162	1,8 %	- 25,7	- -
Total communes rurales fragiles	69	14 368	13 111	12 467	19,4 %	- 13,2	- -
TOTAL	145	66 065	64 924	64 414	100,0 %	- 2,5	- -
ESPACE A DOMINANTE RURALE (4)		609 828	610 898	610 723		0,1	+ -

Source : INSEE

(1) l'agglomération de Carentant comprend deux communes, Carentant et Saint-Hilaire-Petitville
(2) pôles d'une zone de petite chalandise
(3) non pôles d'une zone de petite chalandise
(4) bas-normand
(5) + + hausse depuis 1975
- + hausse depuis 1982
- - diminution depuis 1975
+ - diminution depuis 1982

L'agglomération de Carentan a ainsi gagné plus de 600 habitants en 15 ans (+ 9 %) au profit exclusif de Saint-Hilaire-Petitville dont la population a augmenté de près de 70 % entre 1975 et 1990. Une partie des habitants de Carentan quittent en effet le centre-ville pour s'installer dans la périphérie. Lessay enregistre aussi une forte croissance (+ 30 %), de même que La Haye-du-Puits (+12 %), Trévières (+ 10 %) ou Sainte-Mère-Eglise (+ 9 %). Dans les deux bourgs ruraux de Lessay et La Haye-du-Puits, la croissance démographique n'a toutefois démarré qu'au début des années 1980. Saint-Sauveur-le-Vicomte et Chef-du-Pont se sont aussi développés, mais plus modestement (+ 4 % en 15 ans).

En revanche, quatre pôles d'activité ont perdu des habitants. Isigny-sur-Mer et Périers enregistrent chacun une baisse de population de 5 %, mais, surtout, Picauville et Baupte ont vu partir près d'un habitant sur cinq en 15 ans.

La situation est donc contrastée entre les pôles, mais globalement, les gains des uns compensent les pertes des autres. La population des pôles économiques s'est en effet accrue de près de 3 % entre 1975 et 1982, puis s'est stabilisée. Aujourd'hui, deux habitants du Parc des marais sur cinq vivent dans l'un de ces onze bourgs.

Les jeunes partent

La baisse de la population du Parc est liée à deux facteurs : le départ des jeunes et la baisse de la natalité.

Les jeunes partent pour poursuivre leurs études ou trouver un emploi. Plus d'un quart des jeunes âgés de 16 à 21 ans ont ainsi quitté le Parc des marais entre 1982 et 1990, soit une perte nette de près de 1 900 jeunes en 8 ans. Cette émigra-

SOLDES MIGRATOIRES PAR AGE ENTRE 1982 ET 1990

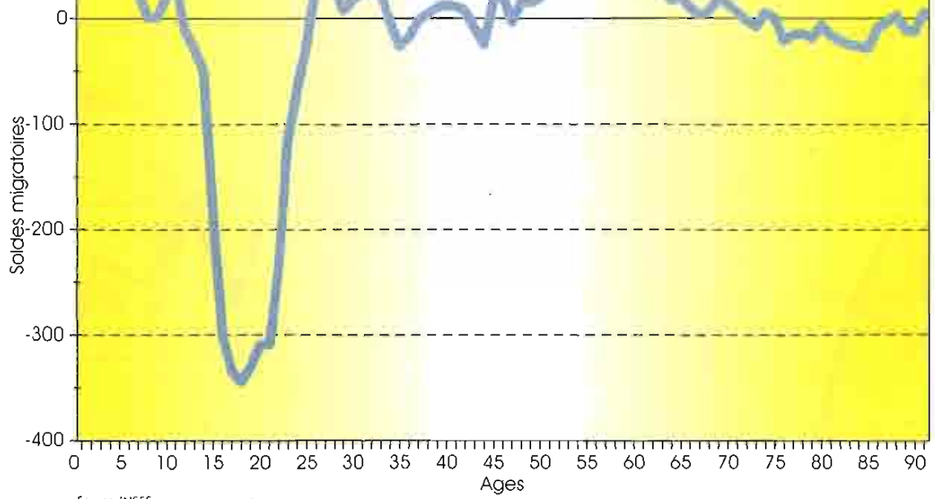

Source INSEE

tion juvénile risque de s'intensifier dans les années à venir, car les jeunes sont de plus en plus nombreux à obtenir leur bac et à poursuivre des études supérieures. Si le cap des 80 % de bacheliers par génération finit par être atteint, le Parc en ressentira nettement les conséquences car il n'existe pratiquement aucune filière supérieure ou universitaire sur son territoire (juste quelques BTS).

Les départs se poursuivent jusqu'à 24 ans. Au delà de cet âge, les gens qui s'installent dans le Parc des marais sont plus nombreux que ceux qui le quittent, notamment entre 25 et 32 ans (+ 210 personnes entre 1982 et 1990) et entre 45 et 65 ans (+ 1 000 environ), surtout à l'approche de la retraite. L'arrivée de jeunes ménages amène du coup des enfants dans les écoles maternelles et primaires (+ 400 entre 1982 et 1990).

La périurbanisation autour de Saint-Lô et de Bayeux est l'une des raisons qui poussent certains jeunes adultes à venir s'installer. Lorsqu'ils ont des enfants, les jeunes ménages préfèrent souvent quitter les centre-villes, pour trouver une maison. Certains choisissent alors le territoire du Parc des marais comme lieu d'habitation.

Le dynamisme économique d'un pôle comme Lessay, où se sont créés de nombreux emplois au cours des années 80, a aussi attiré des jeunes venus y trouver du travail. La volonté de " revenir au pays " après plusieurs années d'absence suscite aussi des retours, mais il est difficile localement d'en apprécier l'ampleur.

L'excédent naturel se réduit

Si les jeunes partent, leurs aînés ont plutôt tendance, par contre, à venir s'installer, notamment à l'approche de la retraite. L'excédent migratoire des personnes âgées de 50 à 60 ans en 1990 s'est ainsi élevé à plus de 800 personnes entre 1982 et 1990 et équivaut à peu près à une personne sur dix de cette classe d'âges. Les retraités semblent attirés par le Parc des marais et certains viennent y couler une retraite paisible, comme l'atteste le solde migratoire toujours positif jusqu'à 70 ans (+ 200 entre 1982 et 1990).

NAISSANCES ET DECES ENTRE 1975 ET 1994

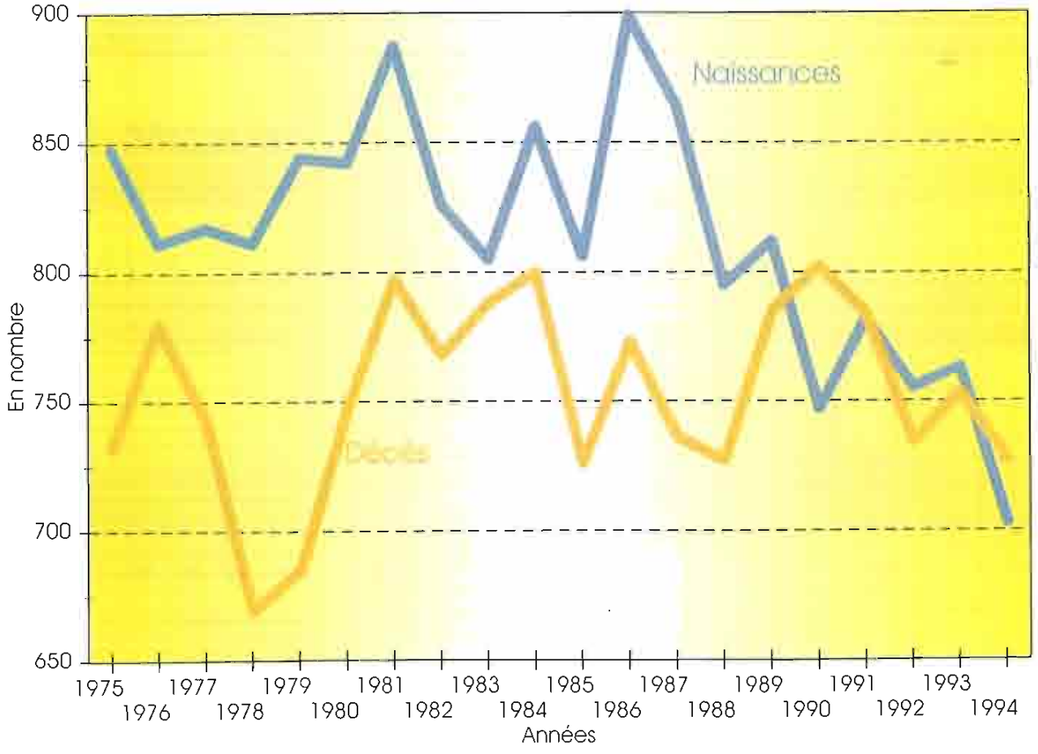

Source : INSEE

Malgré tout, l'installation de jeunes ménages et l'arrivée de personnes plus âgées ne compensent pas l'hémorragie provoquée par le départ des jeunes.

La baisse de la natalité, observée d'ailleurs nationalement, est la deuxième raison expliquant le déclin démographique. La natalité est restée relativement stable jusqu'en 1987 (environ 840 bébés par an), mais diminue régulièrement depuis. Le nombre de naissances est descendu à 700 bébés en 1994. La baisse de la natalité équivaut à peu près à une naissance sur cinq en moins en sept ans.

Parallèlement, du fait du vieillissement de la population, la mortalité augmente. Le nombre de décès est ainsi passé de 740 personnes entre 1975 et 1982 à 770 entre 1982 et 1990 (+ 4 %), mais la tendance récente est à la baisse (730 décès observés en 1994).

Jusqu'en 1990, les naissances sont toujours restées supérieures aux décès et ont pu limiter le déficit migratoire sans pour autant le compenser totalement. En 1990, pour la première fois en 15 ans, le solde naturel est devenu négatif (- 55), et depuis, bon an, mal an, il navigue autour de zéro.

56000 habitants en 2015 ?

La diminution régulière de l'excédent naturel, liée essentiellement à la baisse de la natalité, laissait présager cette évolution. L'excédent des naissances sur les décès oscillait autour de 100 entre 1975 et 1982, puis est tombé à 70 en moyenne entre 1982 et 1990 pour finalement devenir négatif depuis. L'effet conjoint du déficit migratoire et de ce solde naturel devenu négatif devrait accélérer la baisse de la population dans les années à venir.

Si les tendances démographiques observées entre 1975 et 1990 se poursuivent d'ici 2015, la population passera sous la

EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1975 A 2015
(PROJECTIONS)

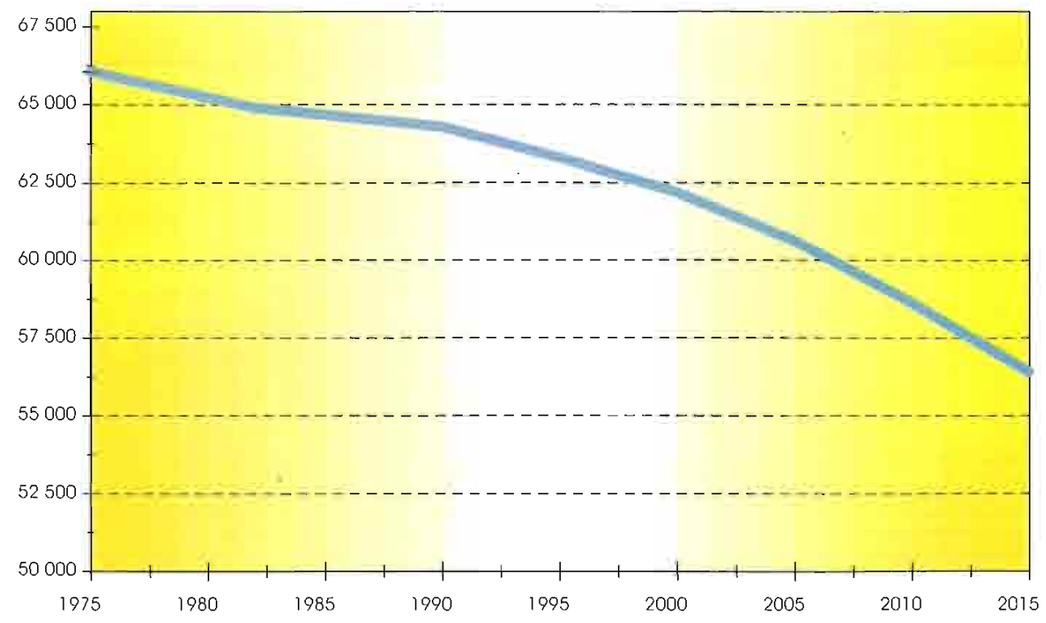

Source : INSEE - OMPHALE

barre des 60 000 habitants vers 2005 et pourrait descendre à 56.000 habitants en 2015, soit une baisse de 12 % en 25 ans. La population continuera de vieillir et le Parc des marais pourrait compter près d'un tiers de personnes âgées de plus de 60 ans à l'horizon 2015. Le Parc est déjà aujourd'hui un territoire relativement âgé puisqu'il compte 24 % de personnes âgées (20 % au niveau national).

Ce vieillissement de la population, dû à l'allongement de la durée de vie, est accéléré ici par l'arrivée de retraités, mais surtout par le départ des jeunes. Cette émigration de jeunes pèse aussi sur la natalité car leurs bébés naîtront ailleurs. Si les tendances démographiques se maintiennent d'ici 2015, la natalité continuera de diminuer et chutera de près de 40 % en 25 ans. Le vieillissement de la population affectera également la mortalité dans les années à venir, car l'espérance de vie a ses limites, mais l'augmentation du nombre de décès ne serait significative que vers 2005.

Ces perspectives, qui peuvent inquiéter, ne sont que des simples projections de population qui prolongent les tendances démographiques observées ces dernières années. Il ne s'agit en aucun cas de prévisions. L'avenir pourrait donc contredire ces projections.

Un espace à dominante rurale

Comment se situe le Parc par rapport aux autres territoires de nature équivalente ? Le Parc des marais du Cotentin et du Bessin est un espace presque totalement à dominante rurale. Il ne compte en effet aucune grande ville sur son territoire, juste un pôle rural (Carentan). Vingt-cinq communes sont directement sous son influence (17 % des communes du Parc), seize communes se situant dans la couronne périurbaine éloignée de Bayeux, Saint-Lô ou Coutances sont sous faible influence urbaine (11 %) et plus d'une centaine de communes rurales apparaissent isolées (70 %). Une seule commune, La Meauffe, appartient à la couronne périurbaine proche de Saint-Lô.

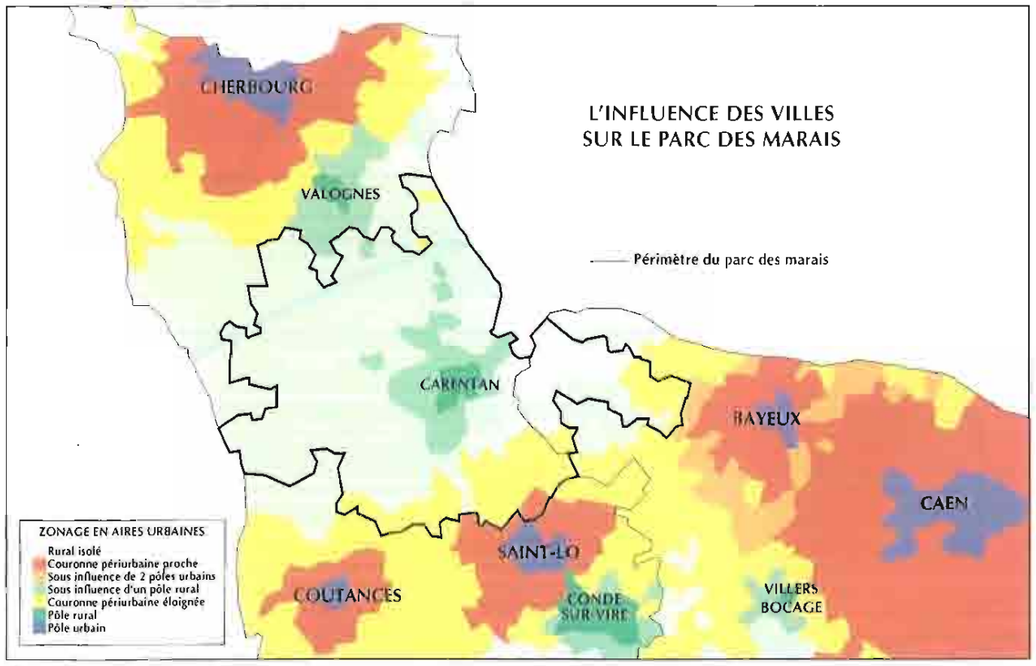

© IGN 1990 - INSEE 1997 Source : INSEE

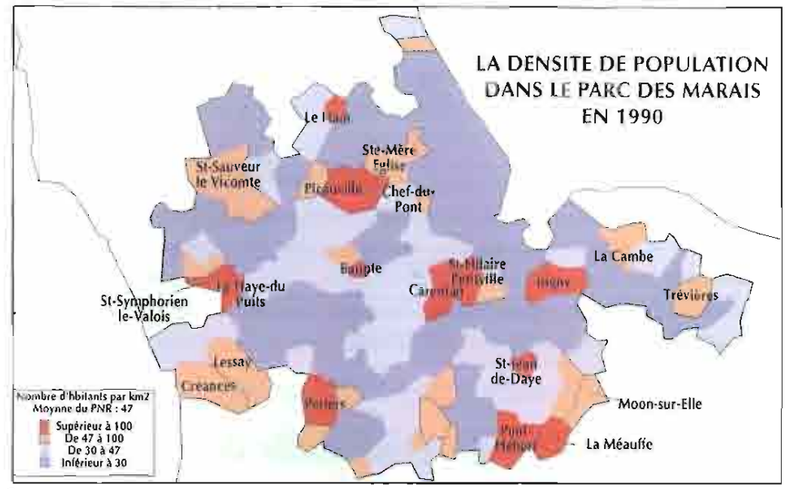

© IGN 1990 - INSEE 1997 Source : INSEE - fil 1990

EVOLUTION DE LA POPULATION DU PARC ENTRE 1975 ET 1990

DIAGNOSTIC DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE	Nb de commun.	POPULATION 1975	1982	1990	Part en 1990	EVOLUTION (***) 1975-90	1975-90
Pôle urbain	0	-	-	-	-	-	
Couronne périurbaine proche (*)	1	851	1 143	1 141	1,8 %	34,1	+ -
Espace à dominante urbaine	1	851	1 143	1 141	1,8 %	34,1	+ -
Couronne périurbaine éloignée	16	11 049	10 437	10 443	16,2 %	- 5,5	- +
Pôle rural (**)	2	6 906	7 467	7 519	11,7 %	8,9	+ +
Sous influence du pôle rural	25	4 459	4 360	4 336	6,7 %	- 2,8	- -
Rural isolé	101	42 800	41 517	40 975	63,6 %	- 4,3	- -
Espace à dominante urbaine	144	65 214	63 781	63 273	98,2 %	- 3,0	- -
TOTAL	145	66 065	64 924	64 414	100,0 %	- 2,5	- -

(*) La Meauffe
(**) l'agglomération de Carentan comprend deux communes, Carentan et Saint-Hilaire-Petitville

Source : INSEE

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA FRANCE ENTRE 1975 ET 1990

DIAGNOSTIC DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE	Nb de commun.	POPULATION 1975	1982	1990	Part en 1990	EVOLUTION (***) 1975-90	1975-90
Pôle urbain	2 830	32 906,2	33 393,0	34 420,2	60,8 %	4,6 %	++
Couronne périurbaine proche	10 055	6 038,3	7 179,6	8 274,7	14,6 %	37,0 %	+ -
Espace à dominante urbaine	12 885	38 944,5	40 572,6	42 694,9	75,4 %	9,6 %	+ +
Couronne périurbaine éloignée	9 410	5 234,3	5 412,7	5 667,6	10,0 %	8,3 %	+ +
Pôle rural	607	2 131,6	2 158,6	2 144,5	3,8 %	0,6 %	+ -
Sous influence du pôle rural	2 831	1 052,2	1 088,8	1 140,6	2,0 %	8,4 %	+ +
Rural isolé	10 837	5 229,1	5 102,3	4 967,4	8,8 %	- 5,0	- -
Espace à dominante urbaine	23 685	13 647,2	13 762,4	13 920,1	24,6 %	2,0 %	+ +
TOTAL	36 570	52 591,6	54 335,0	56 615,0	100,0 %	7,7 %	+ +

(***) ++ hausse depuis 1975
- + hausse depuis 1982
- - diminution depuis 1975
+ - diminution depuis 1982

Source : INSEE

Le Parc des marais est donc directement comparable à " l'espace à dominante rurale " français et bas-normand. Démographiquement, le Parc a perdu 2,5 % de ses habitants entre 1975 et 1990, alors qu'en France, la population habitant dans l'espace à dominante rurale a augmenté de 2 %. En Basse-Normandie, les communes rurales ont juste maintenu leurs effectifs et ont donc mieux résisté, semble-t-il, que celles du Parc des marais.

Si les tendances démographiques actuelles se prolongent dans les années à venir, la population de l'espace à dominante rurale bas-normand diminuera de 6,5 % d'ici 2015, mais cette baisse sera moins importante que dans le Parc des marais (- 12 %). Cet handicap est lié à la nature même du Parc qui correspond en fait à un vaste territoire naturel composé de marais et de bocage regroupant une majorité de communes rurales isolées à faible densité de population (la moitié ont moins de 30 habitants au km2). En France, les communes rurales isolées ont perdu 5 % de leur population entre 1975 et 1990, chiffre légèrement supérieur à celui du Parc (- 4,3 %). La situation n'est donc pas pire qu'ailleurs, mais les signes de fragilité sont ici peut être plus sensibles.

L'évolution des bases fiscales confirme le déclin démographique

Le dernier recensement datant de 1990 et le prochain étant programmé en 1999, il est difficile d'apprécier l'évolution récente de la population. Les données fiscales des communes permettent cependant de confirmer les tendances observées. Les deux tiers des communes du Parc des marais ont en effet enregistré une diminution de leur bases d'imposition de la taxe d'habitation exprimées en francs courants entre 1990 et 1994. Cette évolution défavorable reflète une situation démographique difficile, car ces bases correspondent à la valeur locative totale de toutes les résidences principales et secondaires des communes.

Cette diminution des bases d'imposition touche la plupart des pôles économiques qui possèdent globalement les bases exprimées en francs par habitant les plus élevées du Parc. Les communes littorales au dessus d'Utah-Beach (où se trouvent beaucoup de résidences secondaires), celles autour de Carentan et celles attirées par Bayeux et Saint-Lô observent dans l'ensemble une augmentation de leurs bases, signe manifeste d'une poursuite de la périurbanisation de ces villes. Les communes rurales les plus fragiles continuent par contre de se paupériser.

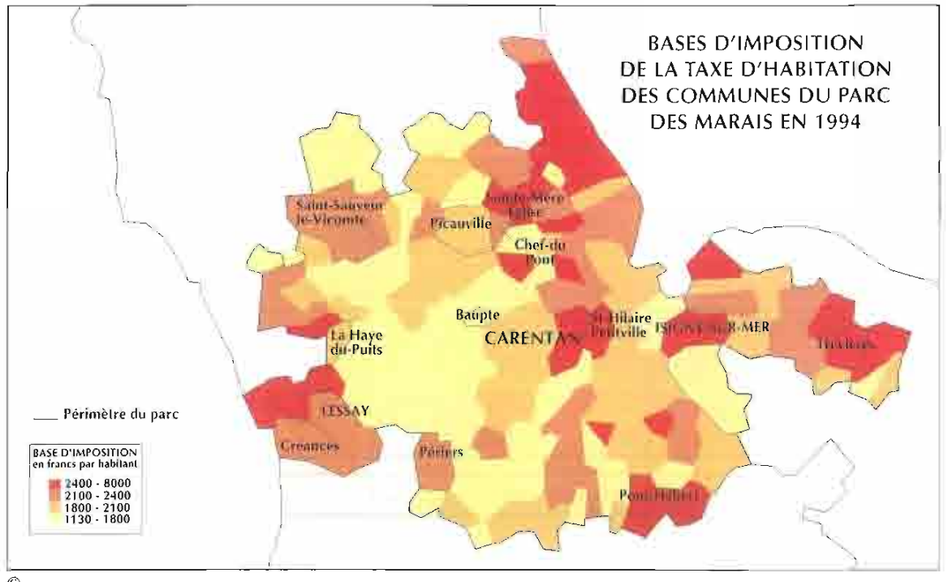

© IGN 1990 - INSEE 1997 Source : Trésorerie Générale

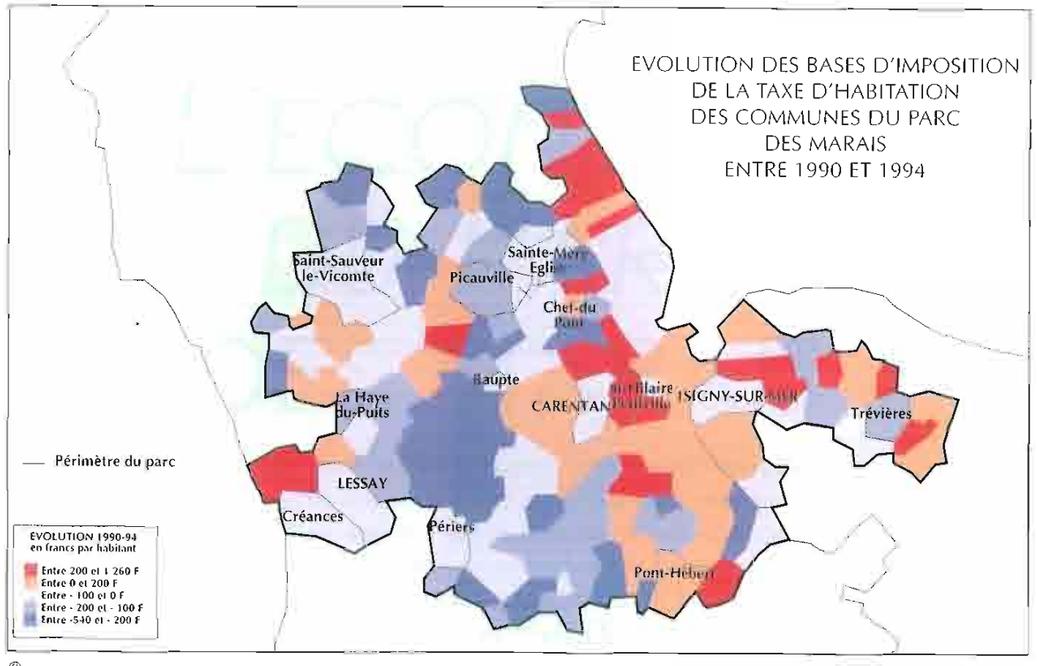

© IGN 1990 - INSEE 1997 Source : Trésorerie Générale

Coup de frein sur le logement

L'observation du rythme de construction des logements confirme aussi cette tendance. Il se construisait en effet 345 logements neufs par an sur l'ensemble du Parc entre 1982 et 1990, or ce nombre est tombé à 150 entre 1990 et 1994 (- 57 %). La moitié des chantiers sont par ailleurs concentrés dans les pôles économiques : 23 % des logements neufs construits entre 1990 et 1994 se situent dans l'agglomération de Carentan, 12 % à Lessay et Créances et 14 % dans les autres pôles.

Ces indicateurs démographiques montrent bien que la situation démographique du Parc des marais tend à se fragiliser et que la population continue manifestement de baisser. Cette évolution est-elle pour autant fatale et quelle sera le paysage démographique de demain ? L'évolution de l'économie locale, les restructurations agricoles, la maîtrise de l'environnement, les décisions des élus et des autres acteurs locaux seront autant d'éléments déterminants pour les générations futures ■

L'ÉCONOMIE DU PARC DES MARAIS

L'économie du Parc des marais repose essentiellement sur l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire. L'agriculture emploie encore un quart de la population active, mais la moitié des agriculteurs ont plus de 50 ans en 1990. Le lait et l'industrie des produits laitiers sont les deux principales activités. L'agro-alimentaire se diversifie toutefois et bénéficie de labels AOC prometteurs. L'économie se tertiarise lentement, mais montre des signes de faiblesses tout en se concentrant dans les pôles d'activité. Les aides européennes et d'autres liées à l'aménagement et au développement du territoire sont autant d'atouts à saisir pour redynamiser l'économie. L'intercommunalité se développe autour des pôles économiques et offre peut-être des possibilités de développement aux communes dont l'avenir est le plus incertain.

L'agriculture occupe une place prédominante dans l'économie du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin. Ce secteur, qui emploie 5.200 personnes en 1990, représente près du quart de la population active, soit quatre fois plus que la moyenne nationale. La crise agricole et les restructurations ont entraîné la disparition de près de 4 000 agriculteurs entre 1975 et 1990, provoquant la perte de 43 % des emplois agricoles en 15 ans. Cependant, la Basse-Normandie, région de tradition agricole, a subi la même hémorragie sur cette période en perdant 46 % de ses agriculteurs.

Le lait, au centre de l'économie du Parc

L'agriculture du Parc des marais est très fortement spécialisée dans la production laitière, comme en témoigne une enquête effectuée localement par l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) en 1993. Les deux tiers des exploitations agricoles se consacrent uniquement à la vache laitière (la moitié dans la Manche). L'élevage de bovins destinés à la viande est aussi une activité importante (une exploitation sur cinq), mais les agriculteurs spécialisés dans ce domaine maintiennent souvent une activité parallèle de production de lait qui ne fait que renforcer la spécialisation laitière de l'agriculture locale. L'existence de quotas laitiers européens, qui limite l'évolution de la production laitière, rend en revanche l'ensemble de l'activité agricole du Parc particulièrement dépendante.

Le nombre d'agriculteurs continuera inévitablement de diminuer d'ici l'an 2000, car près de la moitié des agriculteurs

avaient plus de 50 ans en 1990. Cette population âgée partira donc progressivement à la retraite au cours de la décennie en cours. Ces départs posent cependant un problème de succession, car l'enquête menée par l'INRA montre que trois agriculteurs sur cinq ayant dépassé le cap de la cinquantaine ignorent ce qu'allait devenir leur exploitation.

Agriculteurs cherchent successeurs

Une partie des terres agricoles actuelles risquent donc de se retrouver sans successeur, ni repreneur et ne seront peut-être même plus un jour exploitées, ni entretenues. Une telle évolution peut affecter à terme la préservation des marais et la réhabilitation du bocage, car les agriculteurs exploitants sont aujourd'hui les principaux acteurs de la gestion de ces espaces.

Les départs à la retraite offrent en contrepartie des opportunités pour ceux qui veulent s'installer et des possibilités d'agrandissement pour les agriculteurs déjà en activité. D'après l'enquête, un quart des exploitations des agriculteurs de plus de 50 ans seront rachetées par d'autres agriculteurs désireux d'accroître la taille de leurs exploitations individuelles.

Ce phénomène n'est pas nouveau et explique la part importante des grandes exploitations sur le territoire du Parc (un quart d'entre-elles ont plus de 50 hectares). Les agriculteurs les plus jeunes achètent ces terres à leurs aînés et exploitent de ce fait des terres presque deux fois plus étendues (44 ha contre 24 ha).

Cette prédominance de l'agriculture crée des synergies avec l'industrie agro-alimentaire qui est le deuxième secteur employeur après l'agriculture. L'agro-alimentaire emploie en 1990 près de 2 800 personnes, 13 % de la population active, soit trois fois plus qu'en Basse-Normandie. Le Parc représente à lui tout seul 12 % du potentiel économique agro-alimentaire de la région. L'industrie des produits laitiers est la spécialisation principale des entreprises agro-alimentaires et renforce le caractère stratégique de la filière " lait ".

Une industrie agro-alimentaire diversifiée

Trois entreprises sont les fers de lance de cette industrie. Tout d'abord, l'Union des coopératives laitières Isigny-Sainte-Mère (380 salariés en 1996) produit du Camembert, du beurre et de la crème en AOC, des bombes chantilly et des pâtes pressées sur deux sites, l'un à Isigny-sur-Mer, l'autre à Chef-du-Pont. Le groupe Besnier exploite lui aussi deux établissements, l'un à Isigny-sur-Mer (170 salariés) et l'autre sur la commune des Veys (75 salariés) spécialisés, sous la marque Lanquetot, dans la fabrication du Camembert et du Pont-l'évêque en AOC. Enfin, Nestlé France produit du lait concentré non sucré, des crèmes dessert de marque Mont Blanc et du lait en poudre à Chef-du-Pont (180 salariés).

Les trois usines exploitées par Besnier et Nestlé ne sont que de simples unités de production de deux groupes de dimension internationale qui organisent leur production à l'échelle de la planète. L'avenir de ces établissements dépend donc des décisions que prendront ces groupes à leur égard, ce qui est à la fois un atout (l'assise financière de ces groupes est énorme), mais aussi un handicap car les choix entrent dans une logique économique qui dépasse largement l'échelle du Parc. Les fermetures des deux laiteries Lactel à La Meauffe (groupe Besnier) et Gloria à Carentan (groupe Nestlé) en sont deux illustrations récentes.

L'industrie agro-alimentaire ne repose pas seulement sur ces trois grandes entreprises, mais aussi sur un réseau de PME dynamiques très diversifiées. Il en existe une vingtaine de plus de 10 salariés en 1996. Citons par exemple Cuisimer (220 salariés) qui fabrique à Carentan du surimi et des plats élaborés à base de produits de la mer et la SOLECO à Lessay (350 salariés) qui est le leader national du légume frais prêt à l'emploi. Ces deux activités montrent les potentialités offertes par la pêche, la conchyliculture et les produits maraîchers, notamment autour de Créances, l'une des capitales françaises de la carotte.

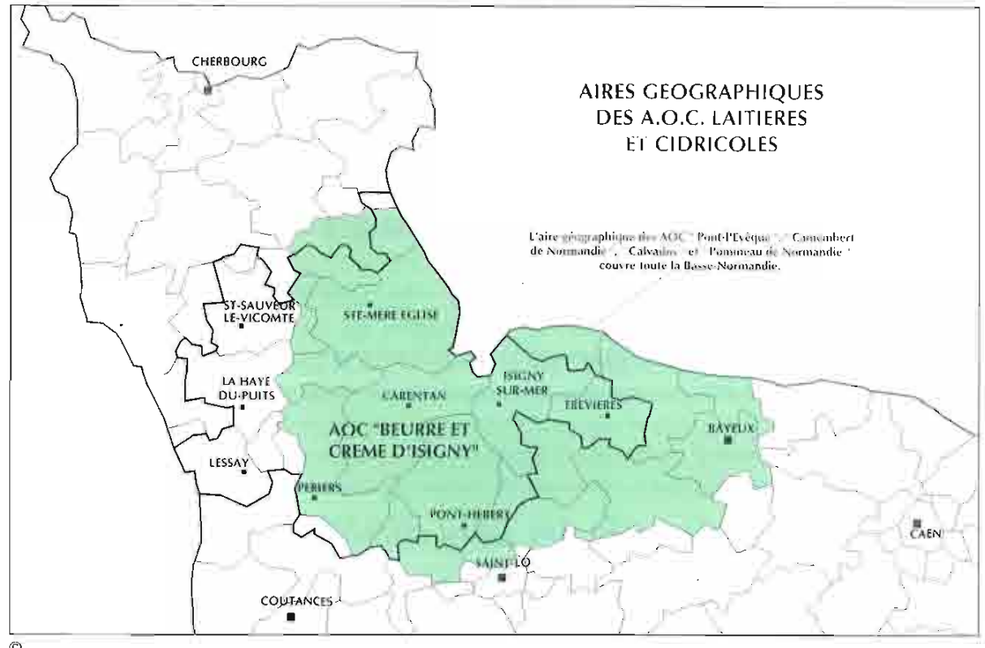

Les huîtres pour donner du sang neuf

Les huîtres ont même un bel avenir devant elles. Leur production est concentrée, d'une part dans la Baie des Veys sur deux sites principaux, Gefosse-Fontenay et Grandcamp-Maisy, et d'autre part le long du littoral est du Cotentin de Saint-Vaast-la-Hougue à Sainte-Marie-du-Mont. Ces deux zones, qui ne se situent pas entièrement dans l'aire du Parc des marais, ont produit 21 570 tonnes commercialisables en 1995, soit la moitié de la production régionale et alimentent environ 12 % du marché national. Une autre zone ostréicole de moindre importance se situe également au large du havre de Saint-Germain-sur-Ay.

La Baie des Veys et l'est du Cotentin produisent aussi des moules, environ 1 200 tonnes, mais la commercialisation représente moins de 10 % de la production régionale et à peine 2 % du marché national. La plupart des moules sont élevées du reste le long du littoral ouest du Cotentin, de Carteret à Granville. Il existe un site au large de Pirou, mais l'essentiel de la production est concentré entre Agon et Granville et sur les îles Chausey.

L'ostréiculture est donc une activité importante qui se développe et contribue aujourd'hui à faire de la Basse-Normandie la première région française dans ce domaine, alors que 25 ans plus tôt, cette activité était quasi inexistante. Aujourd'hui, 860 personnes environ vivent directement de l'ostréiculture de la Baie des Veys et de l'est du Cotentin et 50 de la mytiliculture. L'obtention d'un label " huîtres de la baie des Veys " ou de " l'est-Cotentin " favoriserait l'expansion de ces bassins de production. La pollution et l'envasement progressif menacent toutefois le potentiel de la Baie des Veys.

D'autres spécialités agro-alimentaires existent, notamment la confiserie avec Normandie Caramels à Isigny-sur-Mer et Dupont d'Isigny à Carentan, ou la biscuiterie avec Sylvain Rouger et la Société nouvelle Biscuiterie du Cotentin à La Haye-du-Puits.

Le territoire dispose de plus d'un atout de développement notamment grâce au classement des communes du Parc en

zones AOC. Certaines productions locales bénéficient en effet du label " Appellation d'Origine Contrôlée " qui met en valeur la qualité des produits commercialisés et le savoir-faire des hommes du Parc des marais. Le classement concerne la production de fromages, Pont-l'évêque et Camembert de Normandie, de produits cidricoles, Calvados et Pommeau du Calvados, mais aussi le beurre et la crème d'Isigny qui, contrairement aux autres produits précédents, ne couvrent qu'une partie du territoire (les cantons de Lessay, La Haye-du-Puits et Saint-Sauveur-le-Vicomte en sont exclus).

Le secteur agro-alimentaire perd malgré tout des emplois

Malgré cette diversité, les effectifs employés dans l'agro-alimentaire diminuent régulièrement. Le secteur a en effet perdu le quart de ses salariés entre 1975 et 1995. Les usines agro-alimentaires, qui employaient 3 000 personnes en 1975, ont en effet réduit leurs effectifs de 330 personnes entre 1975 et 1982 (- 11 %), et après un léger sursaut d'activité entre 1982 et 1990 (+ 3 %), se sont remises à licencier depuis (- 17 % entre 1990 et 1995). Cette récente réduction ne touche toutefois que les filiales des grandes entreprises et masquent le dynamisme des autres PME qui maintiennent, voire développent leur force de production.

Tirer profit des aides européennes

Les aides européennes et celles liées à l'aménagement du territoire sont aussi des opportunités à saisir pour redynamiser l'agriculture, les activités agro-alimentaires et d'une manière générale l'ensemble de l'économie. Tout le parc est en effet considéré par l'Etat comme un " territoire rural de développement prioritaire " et peut bénéficier de ce fait de certaines mesures spécifiques. L'ensemble du territoire est également classé en " zone d'aménagement du territoire " qui permet à

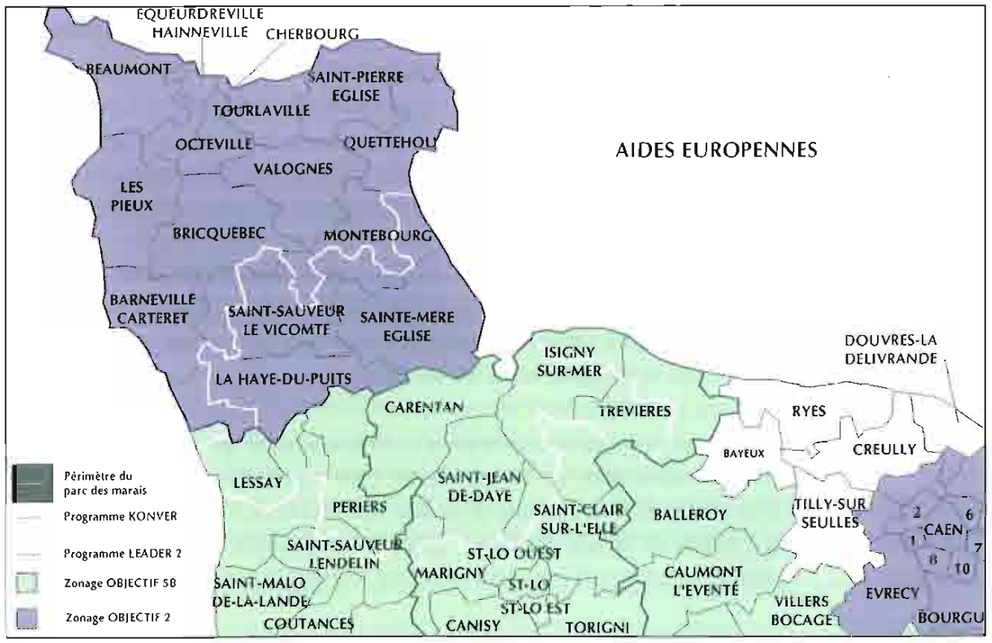

© IGN 1990 - INSEE 1997

Source : Préfecture de la région Basse-Normandie (SGAR)

l'Etat et aux collectivités territoriales de favoriser financièrement l'implantation d'entreprises dans le respect, toutefois, des règles de concurrence édictées par l'Europe. Le Parc des marais est donc considéré comme un territoire de faible niveau de développement économique caractérisé par un tissu industriel et tertiaire insuffisant. Tout le Parc est éligible à la Prime d'Aménagement du Territoire concernant les projets industriels (PAT A), les projets tertiaires et la recherche (PAT C).

La moitié sud est également classée en zone européenne " Objectif 5b " et peut bénéficier par conséquent du soutien financier des fonds structurels européens destinés à promouvoir la diversification économique du territoire concerné. Une partie de ce territoire classé " objectif 5b " est également éligible au programme européen " leader 2 " dont le but est de soutenir les projets locaux de développement rural innovants. Une potentialité supplémentaire...

Curieusement, la partie nord englobant Sainte-Mère-Eglise, La Haye-du-Puits et Saint-Sauveur-le-Vicomte n'est pas considérée par les fonctionnaires européens comme un territoire rural fragile pouvant bénéficier d'aides. Cette apparente anomalie tient au fait que cette partie du Parc des marais est tournée vers le Nord-Cotentin. Or, les difficultés économiques de Cherbourg font qu'elle est classée zone industrielle en déclin (" Objectif 2 ") dépendante du secteur de la défense (programme européen " Konver "). Ce classement permet de bénéficier d'aides substantielles pour le développement industriel que les acteurs locaux se doivent de saisir.

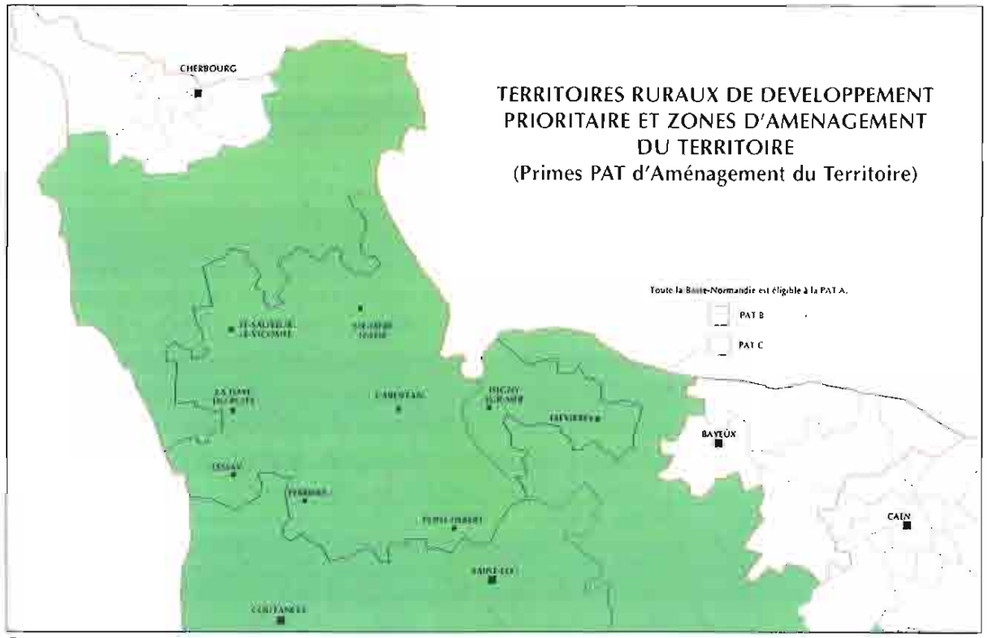

© IGN 1990 - INSEE 1997

Source : Préfecture de la région Basse-Normandie (SGAR)

Le dynamisme industriel profite à l'emploi

L'industrie emploie en 1990 près de 2 000 personnes, soit 17 % de la population active, chiffre légèrement inférieur à la Basse-Normandie (19 %). Les entreprises de ce secteur affichent un réel dynamisme que peut envier le reste de la région. Les entreprises industrielles locales ont en effet créé près de 400 emplois entre 1975 et 1990 (+ 23 % des effectifs employés) alors que dans le même temps, les entreprises bas-normandes perdaient 8 % de leurs salariés. La croissance s'est poursuivie jusqu'en 1992 (une centaine d'emplois supplémentaires créés, soit une hausse de 4 %), mais depuis la conjoncture s'est retournée. Les effectifs ont baissé de 6 % entre 1992 et 1995, l'industrie retrouvant son niveau de l'année 1990.

L'industrie des biens intermédiaires est le secteur le plus important. Il emploie 1 050 personnes en 1990 (la moitié des effectifs industriels du Parc) et a augmenté ses effectifs de près d'un tiers entre 1982 et 1990. L'industrie des biens de consommation est le deuxième secteur avec plus de 600 personnes employées en 1990 (un tiers des emplois industriels). Les entreprises de ce secteur ont accru leurs effectifs d'un quart entre 1982 et 1990.

L'entreprise " Système bio-industrie " (385 salariés en 1996) est la plus grosse entreprise du Parc. Implantée à Baupte où elle exploite les tourbières et produit des additifs alimentaires à partir d'algues marines, elle représente à elle seule 20 % des emplois industriels du Parc des marais.

L'industrie du Parc des marais est peu spécialisée. Les 38 PME de plus de 10 salariés existantes en 1996 sont même très diversifiées. Quelques activités se démarquent malgré tout, telles que le verre (3 établissements à Carentan, dont la verrerie Aurys qui fabrique des miroirs), l'imprimerie (4 établissements dans le Parc des marais, dont Cauchard à La Haye-du-Puits) et le bois (6 établissements de moins de 50 salariés dans le PNR). Il n'existe pas de filière à caractère dominant.

Le bâtiment-travaux publics qui emploie plus de 2 000 personnes en 1990 (9 % des actifs) et le commerce qui en fait travailler 2 600 (12 %) traversent eux-aussi une période difficile.

Le commerce souffre, les services démarrent

Le bâtiment n'échappe pas à la crise observée partout en Europe et souffre localement du ralentissement du rythme de constructions neuves. Ce secteur, qui avait déjà perdu 15 % de ses effectifs entre 1982 et 1990, a dû à nouveau supprimer 17 % de ses salariés entre 1990 et 1995.

La baisse d'activité dans le commerce est, quant à elle, liée directement à l'évolution démographique locale. La population diminue en effet régulièrement, affectant ainsi l'activité des commerçants, notamment en milieu rural où le déclin démographique est le plus fort. Ce secteur, qui avait pourtant créé 450 emplois entre 1975 et 1990 (+ 21 % en 15 ans), a réduit de 11 % ses effectifs salariés entre 1990 et 1995.

Le reste de l'économie repose sur des activités tertiaires marchandes (4 100 emplois en 1990) et non marchandes (2 900 emplois) qui représentent 26 % de la population active, chiffre très inférieur à la moyenne régionale. L'économie locale se tertiarise néanmoins (les effectifs ont augmenté de 13 % entre 1975 et 1990), mais le Parc n'a pas encore vécu le boom des services observé partout en France (+ 41 % en Basse-Normandie sur cette période), surtout en milieu urbain.

Le tertiaire a créé peu d'emplois entre 1990 et 1995 (+ 7 % de salariés dans les services marchands). Les effectifs salariés ont en fait chuté jusqu'en 1992 (- 10 % en 3 ans), mais la dynamique semble repartie depuis (+ 18 % entre 1992 et 1995). L'économie du Parc poursuit donc sa mutation, mais gardera sans doute encore longtemps son caractère agro-industriel.

Tous secteurs confondus, le Parc des marais a perdu plus de 2 700 emplois entre 1975 et 1990 (- 11 %) concentrés principalement dans l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire. Le Parc ne compte plus en 1990 que 21 600 emplois sur son territoire en 1990. La tendance actuelle est encore à la baisse.

Si l'on exclut l'agriculture et la sphère non marchande (administrations, collectivités locales, éducation, action sociale, nourrices et employés de maison), le Parc a perdu globalement 630 emplois salariés* entre 1990 et 1995, soit une baisse de 6,6 % en 6 ans. La baisse est régulière sur la période avec toutefois une petite pause en 1993.

Cette diminution de l'emploi a provoqué une poussée du chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE est en effet passé de 2 520 personnes fin 1990 à 3 020 fin 1995, soit une hausse de 20 % en 5 ans. L'augmentation a été plus importante en Basse-Normandie (+ 26 %). La progression du chômage (500 nouveaux inscrits à l'ANPE entre 1990 et 1995) est curieusement restée inférieure aux pertes d'emplois salariés enregistrées dans le Parc sur la même période (630 emplois). Une partie des actifs ayant perdu leur emploi a donc quitté le Parc des marais pour trouver un autre travail.

** y compris la Santé, qui appartient pourtant à la sphère non marchande, pour prendre en compte l'hôpital psychiatrique de Picauville qui est le premier employeur du PNR (580 salariés).*

EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LE PARC DES MARAIS ENTRE 1975 ET 1990

DIAGNOSTIC DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE	Nb de commun.	POPULATION 1975	1982	1990	Part en 1990	EVOLUTION (4) 1975-90	1975-90)
Pôle rural (1)	2	3 028	3 550	3 740	17,2 %	23,5	+ +
Autres pôles d'activité principaux	2	1 927	1 937	2 565	11,8 %	33,1	+ +
Total pôles d'activité principaux	4	4 955	5 487	6 305	29,1 %	27,2	+ +
Pôles d'activité secondaires (2)	6	4 916	5 275	5 066	23,4 %	3,1	+ -
Pôles secondaires isolés (3)	2	849	713	788	3,6 %	- 7,2	- +
Total pôles d'activité secondaires	8	5 765	5 988	5 854	27,0 %	1,5	+ -
Total pôles économiques	12	10 720	11 475	12 159	56,0 %	13,4	+ +
Petits bourgs de services « solides »	13	3 492	2 896	2 271	10,5 %	- 35,0	- -
Petits bourgs de services « fragiles »	13	2 754	2 453	1 987	9,2 %	- 27,9	- -
Total petits bourgs de services	26	6 246	5 349	4 258	19,6 %	- 31,8	- -
Communes périurbaines	38	3 289	2 901	2 436	11,2 %	- 25,9	- -
Communes rurales « avec atouts »	8	706	672	554	2,6 %	- 21,5	- -
Communes rurales menacées	46	3 307	2 809	2 019	9,3 %	- 38,9	- -
Communes rurales en voie de désertification	15	479	414	280	1,3 %	- 41,5	+ -
Total communes rurales fragiles	69	4 492	3 895	2 853	13,2 %	- 36,5	- -
TOTAL	145	24 747	23 620	21 706	100,0 %	- 12,3	- -
ESPACE A DOMINANTE RURALE BAS-NORMAND		231 205	230 032	214 581		- 7,2	- -

Source : INSEE

(1) l'agglomération de Carentan comprend deux communes, Carentan et Saint-Hilaire-Petitville
(2) pôles d'une zone de petite chalandise
(3) non pôles d'une zone de petite chalandise
(4) ++ augmentation depuis 1975
- + augmentation depuis 1982
- - diminution depuis 1975
+ - diminution depuis 1982

Emploi en baisse, chômage en hausse

Le chômage n'a pas progressé dans le parc en 1996, mais la durée du chômage s'est par contre allongée de 29 jours (401 jours en 1996 au lieu de 372 en 1995). Les demandeurs d'emplois restent en moyenne plus longtemps au chômage dans le parc des marais qu'en Basse-Normandie (372 jours dans la région en 1996) bien que la durée du chômage se soit aussi dégradée dans la région (23 jours de plus en un an).

Le taux de chômage du parc était légèrement inférieur à celui de la Basse-Normandie en 1990 (10,5 % au lieu de 10,8 %), mais la situation a dû s'inverser depuis. En effet, bien que le chômage augmente dans la région, l'économie bas-normande crée malgré tout des emplois alors que, dans le parc, l'emploi diminue. Le taux de chômage du parc des marais doit avoisiner aujourd'hui les 15 % (12 % en Basse-Normandie fin 1996).

La dégradation de la situation du marché du travail touche pratiquement toutes les communes du parc et n'épargne pas les pôles économiques. Isigny-sur-Mer, le plus touché, a perdu un emploi salarié sur cinq entre 1990 et 1995. Carentan n'échappe pas à la crise (- 15 %), de même que Trévières (- 9 %) ou la Haye-du-Puits (- 8 %). Lessay montre des signes d'essoufflement après la forte croissance enregistrée dans les années 80 (+ 0,1 % entre 1990 et 1995).

Les pôles principaux plus touchés que les pôles secondaires

Curieusement, les pôles d'activité secondaires semblent mieux résister que les pôles principaux, ce qui n'était pas le cas entre 1975 et 1990. L'emploi a ainsi augmenté de 9 % entre 1990 et 1995 à Saint-Sauveur-le-Vicomte, 5 % à Picauville et 3 % à Sainte-Mère-Eglise. Périers et Baupte maintiennent sensiblement leurs effectifs, alors que Chef-du-Pont, après quelques années de baisse, enregistre en 1995 une forte hausse (+ 41 %) liée à la fermeture et au redéploiement de l'usine Gloria à Carentan.

Partout ailleurs dans le Parc, l'emploi salarié diminue (- 16 % en 5 ans), mais cette évolution touche relativement peu de monde car les pôles économiques regroupent à eux seuls près de quatre emplois salariés marchands sur cinq. Entre 1975 et 1990, l'emploi n'augmentait que dans les pôles d'activité principaux alors en pleine croissance, alors que partout

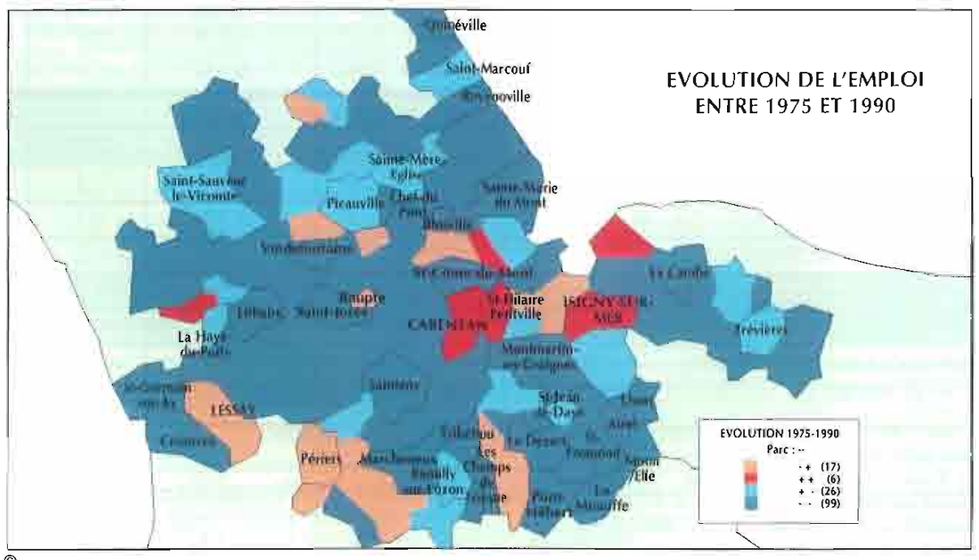

© IGN 1990 - INSEE 1997 Source : INSEE

ailleurs, il diminuait du fait de la chute des effectifs agricoles. Cette évolution déséquilibrée a eu pour effet de concentrer un peu plus la vie économique dans les pôles d'activité et donc de fragiliser davantage les communes rurales.

Deux autres indicateurs confirment cette forte concentration. D'une part, dans les pôles économiques, les bases d'imposition de la taxe professionnelle sont, à quelques exceptions près, les plus élevées et augmentent le plus. A l'opposé, un quart des communes du Parc enregistrent même une baisse de leurs bases d'imposition entre 1990 et 1994.

D'autre part, presque tous les pôles économiques possèdent au moins une zone industrielle ou une zone artisanale (sauf Trévières et les pôles d'activité secondaires " isolés "). Il n'en existe pratiquement aucune ailleurs. Les deux-tiers de la surface aménagée se trouvent même dans les trois principaux pôles d'activité, Carentan, Isigny-sur-Mer et Lessay.

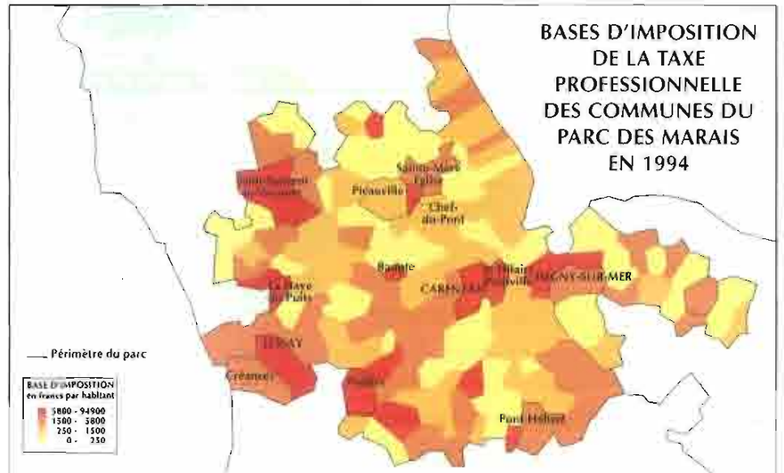

© IGN 1990 - INSEE 1997 Source : Trésorerie Générale

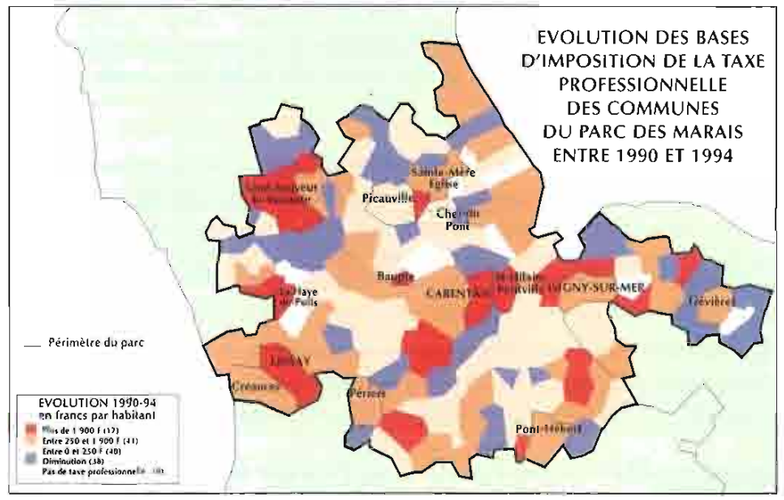

© IGN 1990 - INSEE 1997 Source : Trésorerie Générale

UNE ACTIVITE TERTIAIRE EN PLEIN DEVELOPPEMENT, LE TOURISME

Le tourisme est une activité qui se développe dans le Parc des marais et qui offre de nombreuses potentialités en raison de la qualité et de la diversité du patrimoine existant. La randonnée, la batellerie sur la Douve et la Taute (17 000 visiteurs en 1995), certains sites remarquables (la Tourbière de Mathon à Lessay, la Sangsurière à Doville...), les plages et le littoral, sont autant d'atouts à valoriser pour développer cette activité. Certains sites et musées attirent beaucoup de visiteurs, notamment Sainte-Marie-du-Mont avec sa réserve naturelle de Beauguillot (900 visiteurs en 1995), son observatoire de la baie des Veys (12 000 visiteurs) et surtout son musée du Débarquement (45 000 visiteurs). Le Débarquement est une valeur sûre de renommée internationale, comme en témoigne le " musée des troupes aéroportées " de Sainte-Mère-Eglise visité en 1995 par 140 000 personnes et qui en fait le premier site fréquenté du Parc.

D'autres sites méritent le détour, comme la " ferme du Cotentin " à Sainte-Mère-Eglise (10 000 visiteurs en 1995), la " maison des marais " à Marchésieux (6 500 visiteurs), la " maison de la brique " à Saint-Martin d'Aubigny, le " Musée Barbey " à Saint-Sauveur-le-Vicomte pour les nostalgiques du grand écrivain, ou encore le tout nouveau " musée du vélo " à Périers.

Le " tourisme vert " est l'un des atouts touristiques majeurs du Parc des marais. La capacité d'accueil ne cesse de croître et le Parc compte aujourd'hui 180 chambres d'hôtes (460 lits en 1995, soit une hausse de 57 % par rapport à 1992) et une centaine de gîtes ruraux de toutes natures (730 lits, + 55 % en 4 ans). Le Parc est en effet facilement accessible à une clientèle touristique désireuse de passer un week-end ou des vacances au vert. Le territoire ne se trouve qu'à 45 minutes de Caen et à 3 heures de Paris et son accès est grandement facilité par la mise a quatre-voies de la RN 13. Lorsque celle-ci sera achevée (il ne reste plus que quelques km et la déviation de Bayeux), le visiteur pourra se rendre de Paris à Carentan sans rencontrer le moindre feu rouge.

L'hôtellerie de plein air est également une activité qui se développe. Il existe en effet près de 2 000 emplacements de campings en 1996 dans le Parc des marais, situés pour la plupart en bord de mer. Saint-Germain-sur-Ay (580 emplacements) et Ravenoville (240) sont les deux communes les mieux équipées. Les campeurs trouveront 700 places autour du havre de Saint-Germain-sur-Ay (36 % de l'offre globale du Parc) et près de 600 places sur la côte Est de Quinéville à Sainte-Marie-du-Mont (30 %). Il n'existe quasiment aucun camping au coeur du Parc.

Le Parc dispose aussi d'environ 250 chambres d'hôtels, pratiquement toutes situées dans les bourgs les plus importants. Les deux tiers des chambres se trouvent même dans l'agglomération de Carentan St-Hilaire-Petitville (une centaine) et à Sainte-Mère-Eglise (une cinquantaine).

Si l'on inclut les 4 410 résidences secondaires recensées dans le Parc en 1990 (15 % du parc de logements), on estime à 32 000 personnes la capacité d'accueil du Parc des marais en saison.

Dix territoires ont été identifiés dans le Parc des Marais. Ils correspondent à des regroupements de communes à facilité propre existants (communautés de communes et districts) ou à des entités cantonales. Une communauté de communes est absente de ce vaste panorama, celle de la vallée de l'Ouve, créée trop tard pour que les informations la concernant figurent dans cette publication... Toutefois, la région de Saint-Sauveur le Vicomte fait l'objet d'une analyse spécifique.

Certains territoires dépassent le périmètre du parc des marais car les regroupements de communes englobent parfois des communes situées hors du parc naturel régional.

Un guide de lecture figure en page 85.

LE PARC DES MARAIS EN 10 TERRITOIRES

Région de Carentan

LE PRINCIPAL PÔLE ÉCONOMIQUE

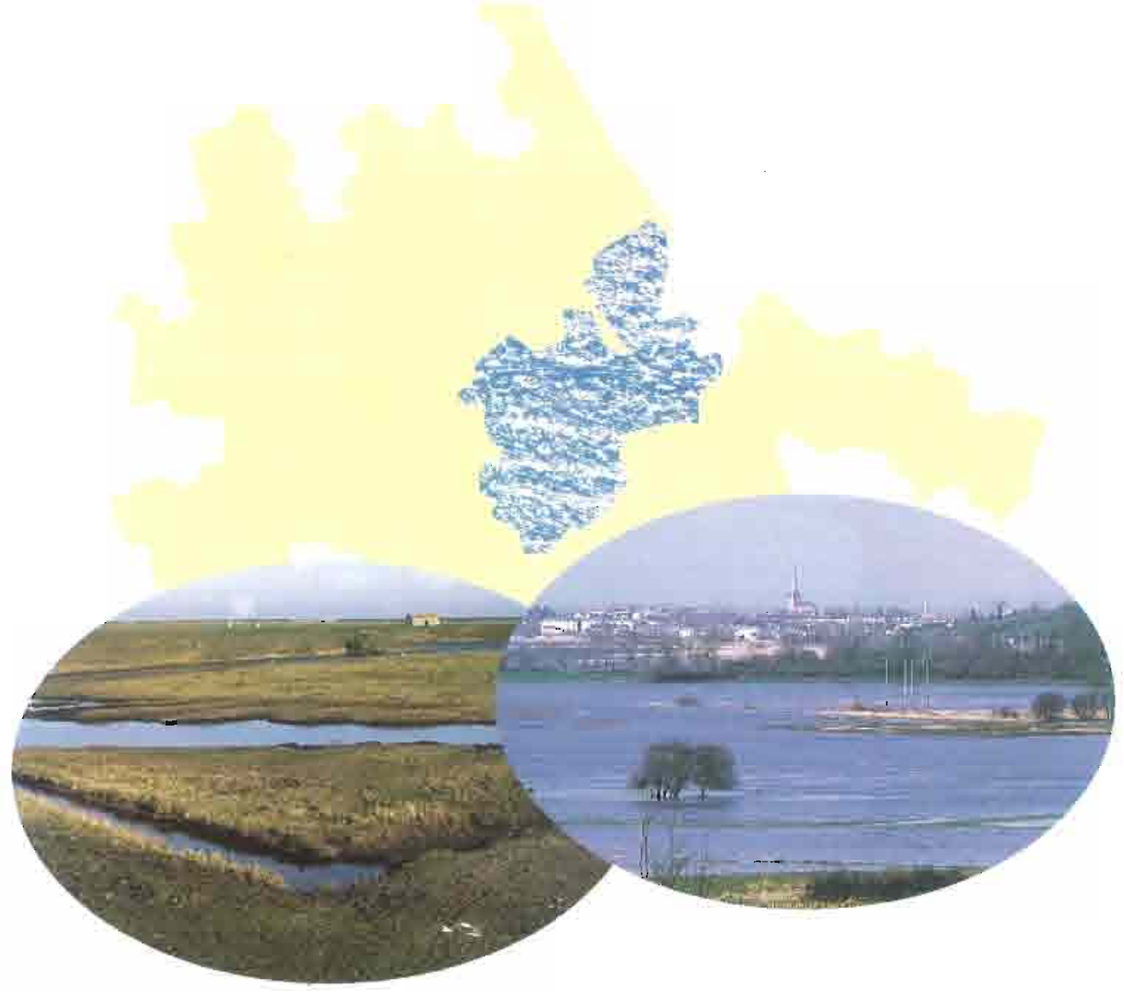

Avec un quart des emplois, ce territoire est le coeur économique du Parc des marais.
Le pôle d'activité de Carentan concentre à lui seul près des deux tiers de ces emplois.
La forte progression de l'emploi dans l'industrie jusqu'en 1990 explique
le dynamisme de cette région. Malgré l'érosion de l'emploi salarié des dernières
années, le pôle de Carentan rayonne au-delà des limites du territoire et attire
des actifs résidant pour la plupart dans le Parc des marais.
Cette bonne santé économique est toutefois insuffisante pour retenir les habitants.
En effet, la stabilité de la population masque un déficit migratoire
causé par une forte émigration de jeunes.

DEMOGRAPHIE

Population et structure par âge

Nombre de communes : 18

	1975	1982	1990
Population	12 867	13 353	13 298
Densité (habitants/km²)	57	59	59
Part des - 25 ans (%)	42,9	39,8	34,6
Part des + de 60 ans (%)	17,4	18,1	22,0

Solde migratoire par âge

Variation de population entre 1975 et 1990

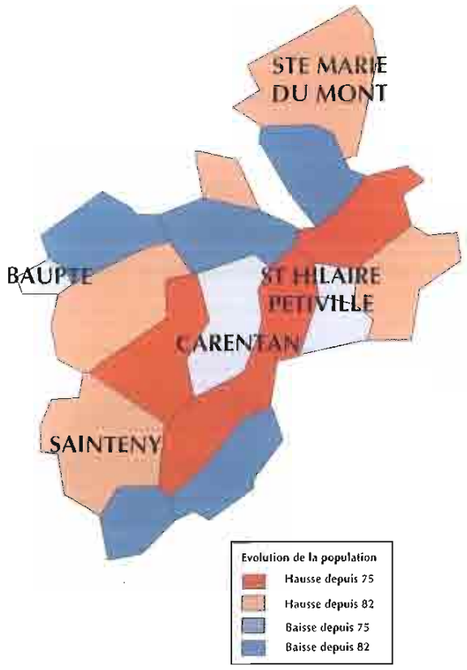

Evolution de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	75-89
Solde naturel (1)	52	36	43
Solde migratoire (2)	17	- 43	- 15
Evolution de la population (1) - (2)	69	- 7	28

Solde naturel entre 1975 et 1994

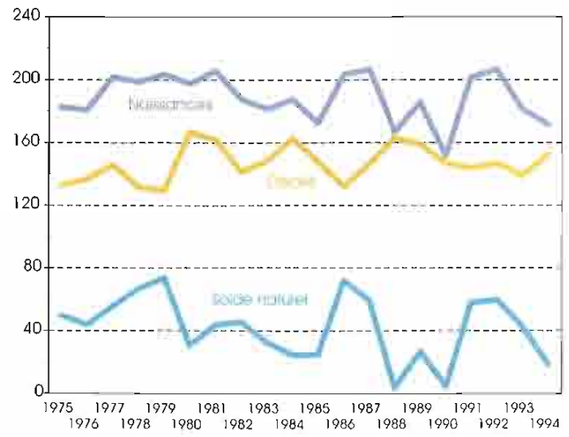

Mouvement naturel de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	90-94
Naissances (1)	197	187	183
Décès (2)	145	151	146
Solde naturel (1) - (2)	52	36	37

EMPLOI

Evolution et structure de l'emploi

Secteur	1982	1990	Evolution (%)	Part en 1990 (%)
Agriculture	1060	700	- 34,0	13,1
Industries agro-alimentaires	452	668	47,8	12,5
Industrie	804	1000	24,4	18,7
Construction	500	480	- 4,0	9,0
Commerce	776	824	6,2	15,4
Services Marchands	896	1068	19,2	19,9
Services non Marchands	532	616	15,8	11,5
TOTAL	5020	5356	6,7	100

En 1990, il y avait 604 agriculteurs dont 17,4 % avaient moins de 35 ans et 43 % avaient plus de 50 ans.

Localisation des établissements de plus de 10 salariés et aire d'influence des principaux pôles d'emploi

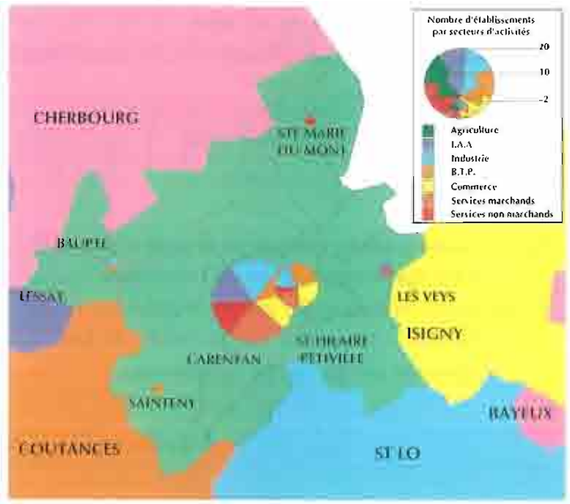

L'emploi par pôle d'activité

Pôles d'activité du territoire	Emplois 1982	Emplois 1990	Evolution (%) 1982-1990	Part en en 1990 (%)	Taux emploi en 1990 (%)	Evolution emploi salarié 90-95 (%)	Nb d'ets de + 10 salariés
Carentan	3240	3429	5,8	64,0	143,5	- 9,3	44
Baupte	319	437	37,0	8,3	258,6	- 4,6	2
Reste du territoire	1461	1490	2,0	27,8	58,0	4,5	17
TOTAL	5020	5356	6,7	100,0	104,9	-6,5	63

Les déplacements domicile-travail

Evolution de l'emploi salarié

(Base 100 en 1990)

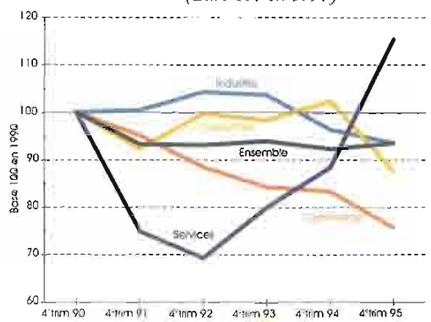

Le territoire de Carentan comptait 667 chômeurs le 31 décembre 1996, dont 30 % de moins de 25 ans et 36 % de chômeurs longue durée. La durée moyenne du chômage est de 416 jours.

VIE DES GENS

Nombre de résidences principales en 1994	5260
Nombre de constructions neuves	238
Nombre de résidences principales en 1990	4920
dont % construites avant 1949	39,8
% de propriétaires en 1990	54,9
Nombre de résidences secondaires en 1990	439
Capacité d'accueil global	3478

La commune la mieux équipée de la zone (Carentan) a 60 équipements, et les 10 communes les moins bien équipées en ont en moyenne 9. Les habitants parcourent en moyenne 2,91 km pour se rendre aux 62 équipements.

Zones de petite chalandise et localisation des écoles

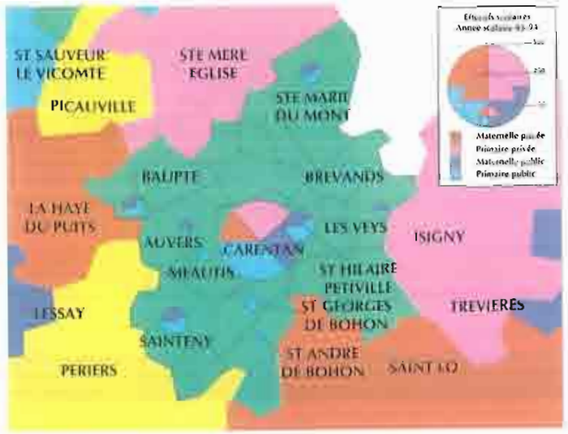

L'école et les élèves dans le territoire

	Maternelles		Primaires		Collège		Lycée
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public
Nombre d'écoles	7	1	12	1	1	1	1
Nombre de classes	19	4	37	11			
Nombre d'élèves	498	141	840	270	515	459	564
Total (public + privé)	639		1110		974		564

Diagnostic démographique et socio-économique des communes

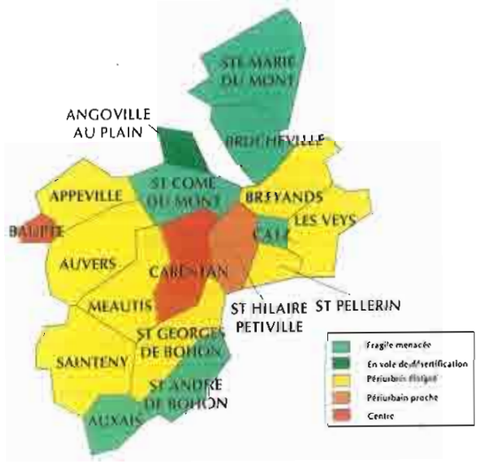

Niveau de diplôme

(Ecart à la moyenne de l'espace rural)

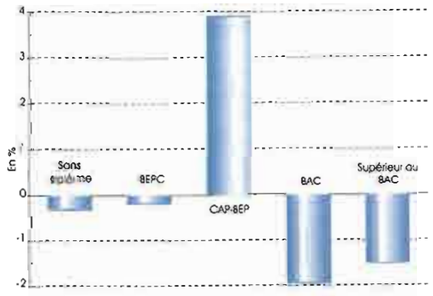

La région de Carentan est constituée des communes du canton de Carentan, auxquelles sont ajoutées les communes de Ste-Marie-du-Mont, Bruchéville, Angoville-au-Plain du canton de Ste-Mère-Eglise, d'Appeville du canton de La Haye-du-Puits, et de Baupte du canton de Périers. Ces communes ont été rajoutées au canton de Carentan parce qu'elles n'adhèrent pas à des regroupements de communes à fiscalité propre, à l'image des communes du canton de Carentan. De plus, elles se situent dans l'aire d'influence de Carentan.
Toutes ces communes sont comprises dans le périmètre du Parc des marais.
Avertissement : Pour bien comprendre les données ci-dessus, se reporter au guide de lecture page 85.

Canton d'Isigny sur Mer

DES EVOLUTIONS CONTRASTEES

Le pôle d'emploi d'Isigny qui forme avec Carentan, l'axe dynamique du Parc, semble en perte de vitesse. En effet, Isigny, où sont concentrés près de la moitié des emplois de la zone, a perdu 20% de ses salariés depuis 1990.
Cette baisse s'explique directement par les pertes de l'industrie, mais aussi par le fait que le secteur tertiaire ne crée pas d'emplois.
A l'inverse, le pôle secondaire de Grandcamp-Maisy est dynamique puisque l'emploi progresse régulièrement depuis 1982 du fait d'un nombre élevé de créations d'entreprises, mais surtout grâce à l'important développement de la production ostréicole. La croissance démographique des communes côtières confirme ce dynamisme. Partout ailleurs, la population décroît lentement depuis 1975 du fait d'un solde migratoire déficitaire non compensé par un excédent naturel qui se réduit.

DEMOGRAPHIE

Population et structure par âge

Nombre de communes :23

	1975	1982	1990
Population	10 821	10 642	10 368
Densité (habitants/km²)	48	47	46
Part des - 25 ans (%)	41,6	37,3	32,9
Part des + de 60 ans (%)	20,3	21,0	24,7

Solde migratoire par âge

Variation de population entre 1975 et 1990

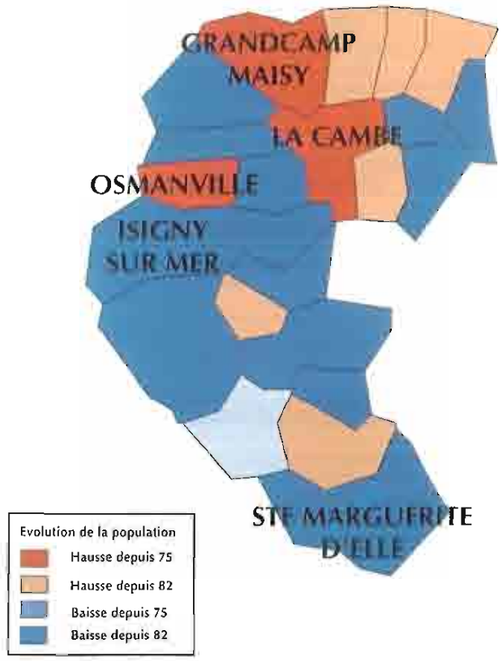

Evolution de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	75-90
Solde naturel (1)	33	20	26
Solde migratoire (2)	- 59	- 54	- 56
Evolution de la population (1) - (2)	- 26	- 34	- 30

Solde naturel entre 1975 et 1994

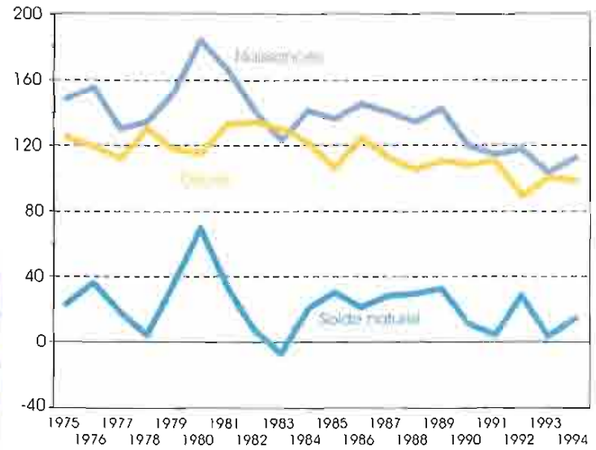

Mouvement naturel de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	90-94
Naissances (1)	156	139	113
Décès (2)	123	119	101
Solde naturel (1) - (2)	33	20	12

EMPLOI

Evolution et structure de l'emploi

Secteur	1982	1990	Evolution (%)	Part en 1990 (%)
Agriculture	1 304	1 148	- 12,0	34,1
Industries agro-alimentaires	728	712	- 2,2	21,2
Industrie	120	128	6,7	3,8
Construction	192	176	- 8,3	5,2
Commerce	440	356	- 19,1	10,6
Services Marchands	464	452	- 2,6	13,4
Services non Marchands	368	392	6,5	11,7
TOTAL	3 616	3 364	- 7,0	100,0

En 1990, il y avait 836 agriculteurs dont 27,3% avaient moins de 35 ans et 46,4 % avaient plus de 50 ans

Localisation des établissements de plus de 10 salariés et aire d'influence des principaux pôles d'emploi

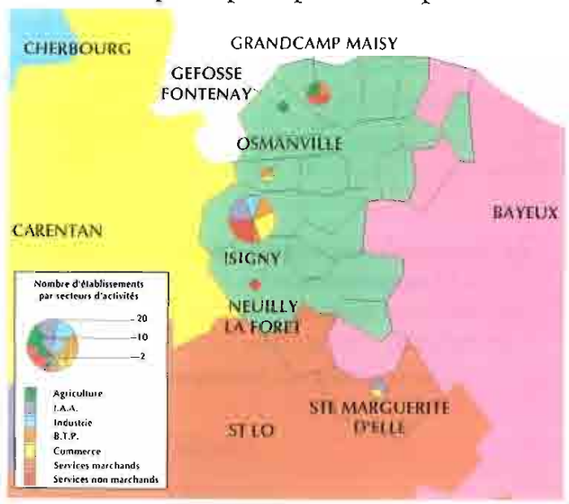

L'emploi par pôle d'activité

Pôles d'activité du territoire	Emplois 1982	Emplois 1990	Evolution (%) 1982-1990	Part en 1990 (%)	Taux emploi en 1990 (%)	Evolution emploi salarié 90-95 (%)	Nb d'ets de + 10 salariés
Isigny sur Mer	1 243	1 435	0,8	42,7	140,3	- 19,7	16
Grandcamp Maisy	509	569	11,8	16,9	83,1	5,1	4
Reste du territoire	1 684	1 360	- 19,2	40,4	75,3	- 13,9	7
Total	3 616	3 364	- 7,0	100,0	95,8	- 15,1	27

Les déplacements domicile-travail

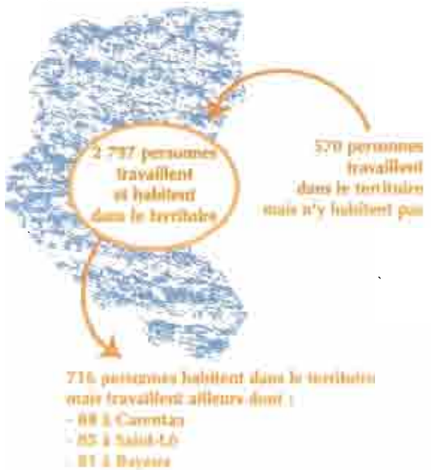

Evolution de l'emploi salarié

(Base 100 en 1990)

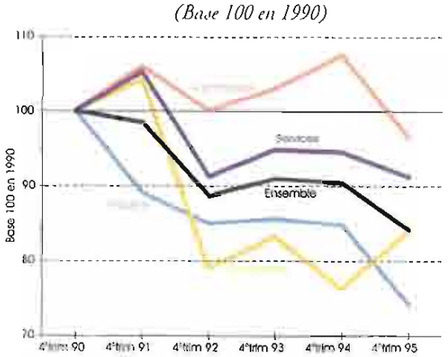

Le canton d'Isigny comptait 469 chômeurs le 31 décembre 1996, dont 32 % de moins de 25 ans et 29 % de chômeurs longue durée. La durée moyenne du chômage est de 307 jours.

VIE DES GENS

Nombre de résidences principales en 1994	3 832
Nombre de constructions neuves	90
Nombre de résidences principales en 1990	3 803
dont % construites avant 1949	56,8
% de propriétaires en 1990	59,7
Nombre de résidences secondaires en 1990	1 094
Capacité d'accueil global	8 281

La commune la mieux équipée de la zone (Isigny) a 61 équipements, et les 10 communes les moins bien équipées en ont en moyenne 5,4. Les habitants parcourent en moyenne 4,31 km pour se rendre aux 62équipements.

Zones de petite chalandise et localisation des écoles

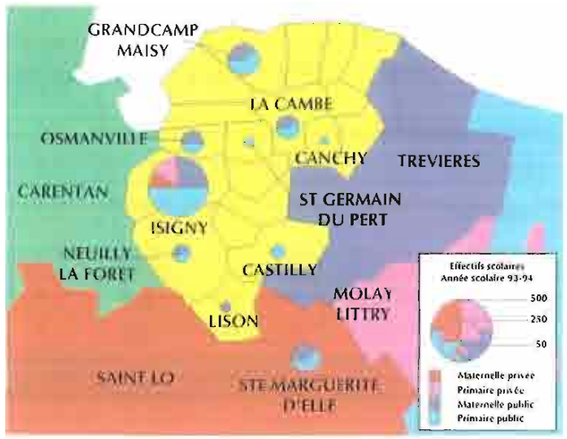

L'école et les élèves dans le territoire

	Maternelles		Primaires		Collège	Lycée
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Nombre d'écoles	7	1	10	1	1	1
Nombre de classes	16	1	29	4		
Nombre d'élèves	368	43	623	71	360	126
Total (public + privé)	411		3694		360	126

Diagnostic démographique et socio-économique des communes

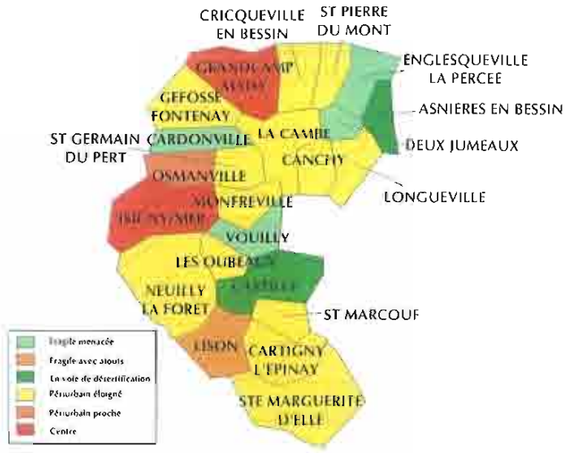

Niveau de diplôme

(Ecart à la moyenne de l'espace rural)

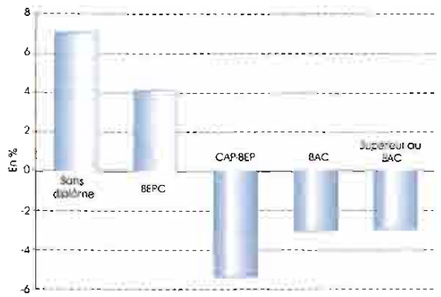

Les communes de Asnières-en-Bessin, Cartigny-l'Epinay, Castilly, Cricqueville-en-Bessin, Deux-Jumeaux, Englesqueville-la-Percée, Grandcamp-Maisy, Les Oubeaux, St-Marcouf, Ste-Marguerite-d'Elle et St-Pierre-du-Mont ne sont pas incluses dans le périmètre du parc des marais.

Avertissement : Pour bien comprendre les données ci-dessus, se reporter au guide de lecture page 85.

District de La Haye du Puits

UNE RÉGION EN MUTATION

Bien que formant avec Lessay un des trois principaux pôles d'emploi du Parc des marais, le district de La Haye-du-Puits semble s'essouffler économiquement. La crise agricole et le manque d'industrie expliquent la forte baisse de l'emploi entre 1982 et 1990. Depuis, des difficultés sont survenues dans la construction, secteur surreprésenté jusqu'alors. En fait, seul le secteur tertiaire se maintient dans le bourg de services de La Haye-du-Puits qui attire la population de la moitié ouest du canton alors que l'autre moitié est plus tourné vers les pôles d'activité de Picauville ou de Carentan. Les faibles nombres de créations d'entreprise et de constructions neuves confirment l'essoufflement d'une zone où la population vieillit plus rapidement que dans des zones rurales comparables.

DEMOGRAPHIE

Population et structure par âge

Nombre de communes : 21

	1975	1982	1990
Population	7 458	7 270	7 230
Densité (habitants/km²)	41	40	40
Part des - 25 ans (%)	40,4	36,5	32,3
Part des + de 60 ans (%)	20,3	21,7	26,5

Solde migratoire par âge

Variation de population entre 1975 et 1990

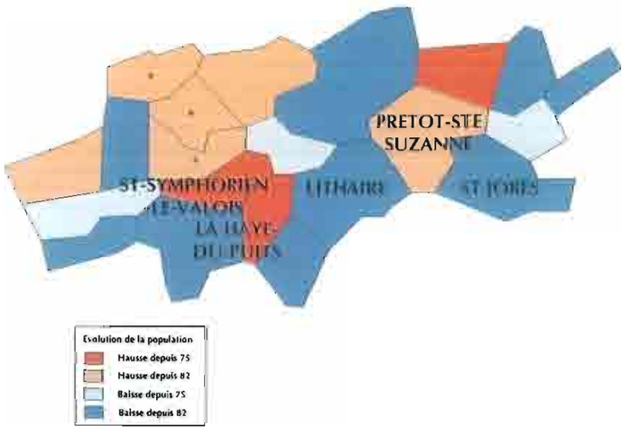

** Le 01/01/1983, Pierrepont-en-Cotentin se scinde en 3 communes (St-Nicolas-de-Pierrepont, St-Sauveur-de-Pierrepont et Belleville). Au total, la population de ces 3 communes a augmenté entre 1982 et 1990.*

Evolution de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	75-89
Solde naturel (1)	- 10	- 7	- 8
Solde migratoire (2)	- 17	2	- 7
Evolution de la population (1) - (2)	- 27	- 5	- 15

Solde naturel entre 1975 et 1994

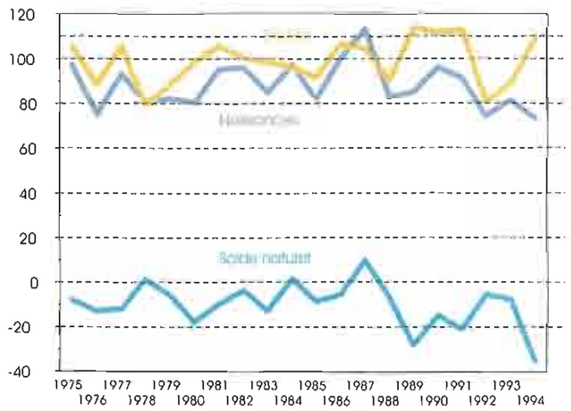

Mouvement naturel de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	90-94
Naissances (1)	86	93	83
Décès (2)	96	100	100
Solde naturel (1) - (2)	- 10	- 7	- 17

EMPLOI

Evolution et structure de l'emploi

Secteur	1982	1990	Evolution (%)	Part en 1990 (%)
Agriculture	972	552	- 43,2	24,6
Industries agro-alimentaires	176	144	- 18,2	6,4
Industrie	188	148	- 21,3	6,6
Construction	408	424	3,9	18,9
Commerce	308	360	16,9	16,1
Services Marchands	284	316	11,3	14,1
Services non Marchands	288	296	2,8	13,2
TOTAL	2 624	2 240	- 14,6	100,0

En 1990, il y avait 520 agriculteurs dont 16,2% avaient moins de 35 ans et 41,5 % avaient plus de 50 ans

Localisation des établissements de plus de 10 salariés et aire d'influence des principaux pôles d'emploi

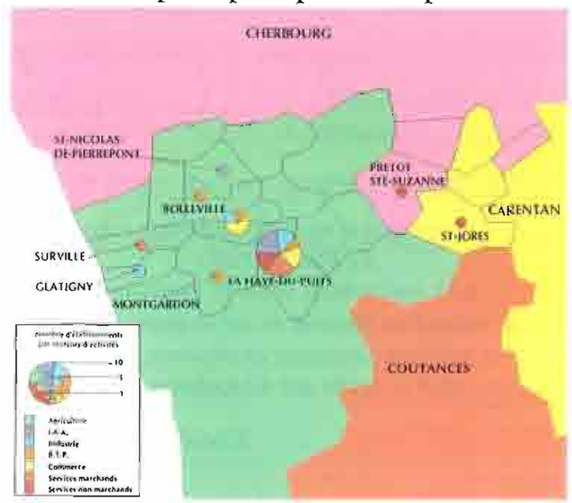

L'emploi par pôle d'activité

Pôles d'activité du territoire	Emplois 1982	Emplois 1990	Evolution (%) 1982-1990	Part en 1990 (%)	Taux emploi en 1990 (%)	Evolution emploi salarié 90-95 (%)	Nb d'ets de + 10 salariés
La Haye du Puits	1 216	1 158	- 4,8	51,7	154,4	- 6,3	14
St-Symphorien le valois	132	152	15,2	6,8	69,4	6,8	5
Reste du territoire	1 276	930	- 27,1	41,5	56,8	- 11,8	7
Total	2 624	2 240	- 14,6	100,0	86,1	- 5,8	26

Les déplacements domicile-travail

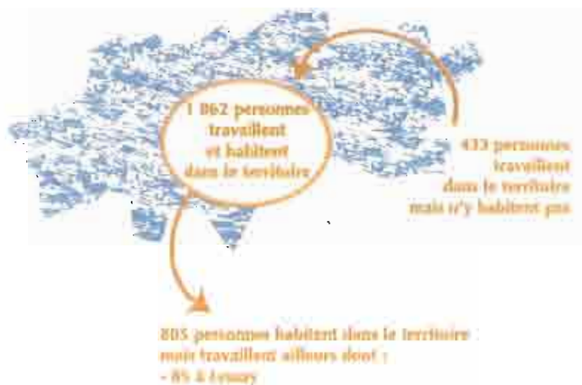

Evolution de l'emploi salarié

(Base 100 en 1990)

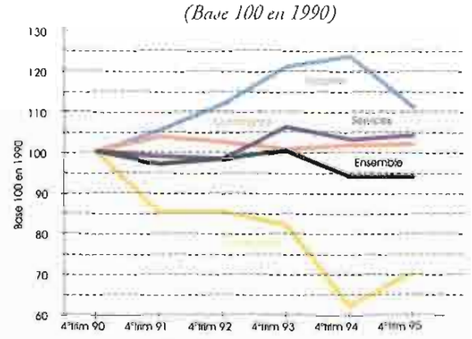

Le district de La Haye-du-Puits comptait 302 chômeurs le 31 décembre 1996, dont 30 % de moins de 25 ans et 36 % de chômeurs de longue durée. La durée moyenne du chômage est de 307 jours.

DEMOGRAPHIE

Population et structure par âge

Nombre de communes : 13

	1975	1982	1990
Population	7 842	7 817	8 340
Densité (habitants/km²)	41	41	44
Part des - 25 ans (%)	38,1	33,8	31,5
Part des + de 60 ans (%)	21,7	24,4	27,2

Solde migratoire par âge

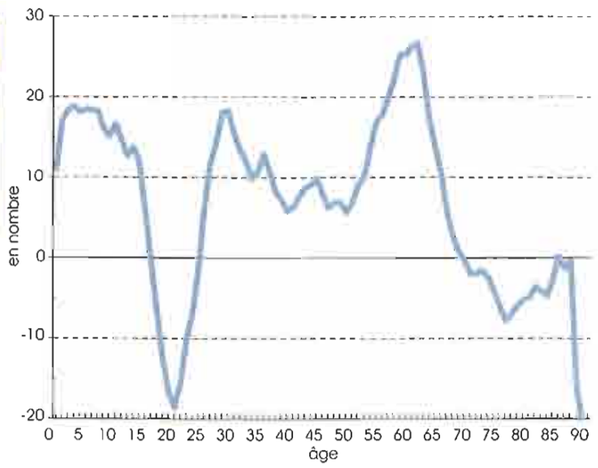

Variation de population entre 1975 et 1990

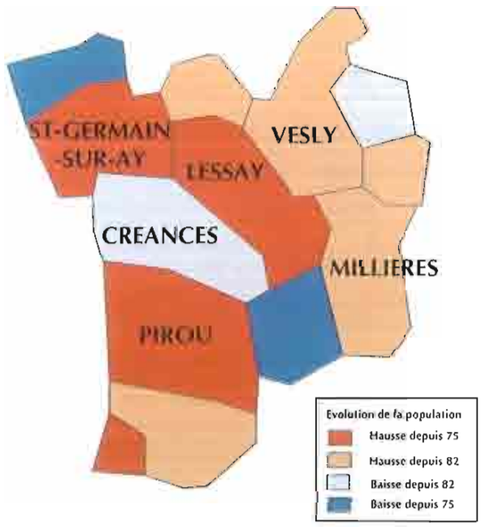

Evolution de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	75-89
Solde naturel (1)	- 2	- 12	- 7
Solde migratoire (2)	- 1	77	41
Evolution de la population (1) - (2)	- 4	65	33

Mouvement naturel de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	90-94
Naissances (1)	91	93	104
Décès (2)	93	105	101
Solde naturel (1) - (2)	- 2	- 12	3

Solde naturel entre 1975 et 1994

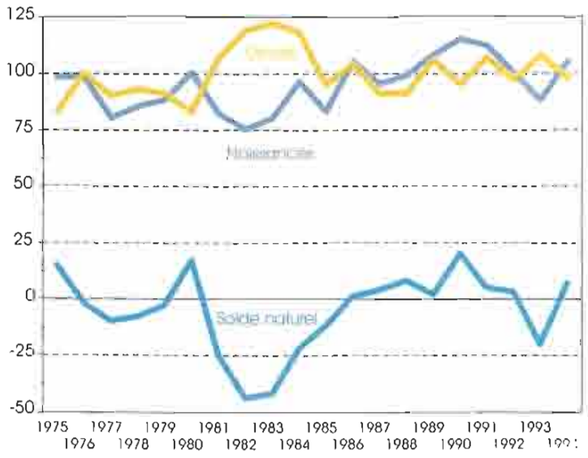

EMPLOI

Evolution et structure de l'emploi

Secteur	1982	1990	Evolution (%)	Part en 1990 (%)
Agriculture	1 496	968	- 35,3	32,2
Industries agro-alimentaires	76	640	742,1	21,3
Industrie	32	76	137,5	2,5
Construction	216	240	11,1	8,0
Commerce	384	444	15,6	14,8
Services Marchands	268	328	22,4	10,9
Services non Marchands	220	308	40,0	10,3
TOTAL	2 692	3 004	11,6	100,0

En 1990, il y avait 808 agriculteurs dont 14,4% avaient moins de 35 ans et 47 % avaient plus de 50 ans

Localisation des établissements de plus de 10 salariés et aire d'influence des principaux pôles d'emploi

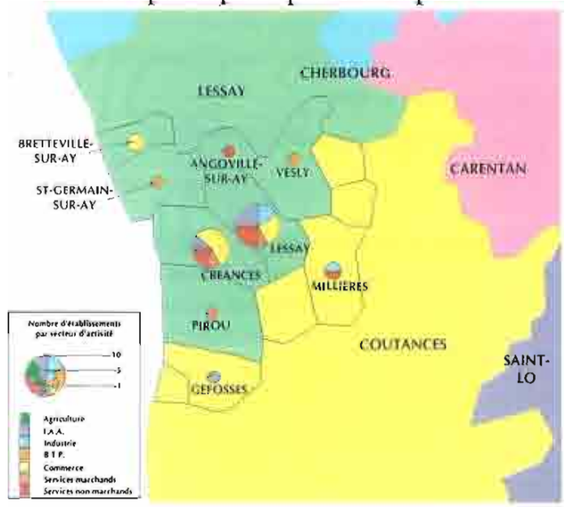

L'emploi par pôle d'activité

Pôles d'activité du territoire	Emplois 1982	Emplois 1990	Evolution (%) 1982-1990	Part en 1990 (%)	Taux emploi en 1990 (%)	Evolution emploi salarié 90-95 (%)	Nb d'ets de + 10 salariés
Lessay	514	1 130	119,84	37,6	171,2	144,7	12
Créances	787	697	- 11,4	23,2	91,1	- 11,6	9
Reste du territoire	1 391	1 177	- 15,4	39,2	67,9	- 65,8	9
Total	2 692	3 004	11,6	100	94,6	3,1	30

Les déplacements domicile-travail

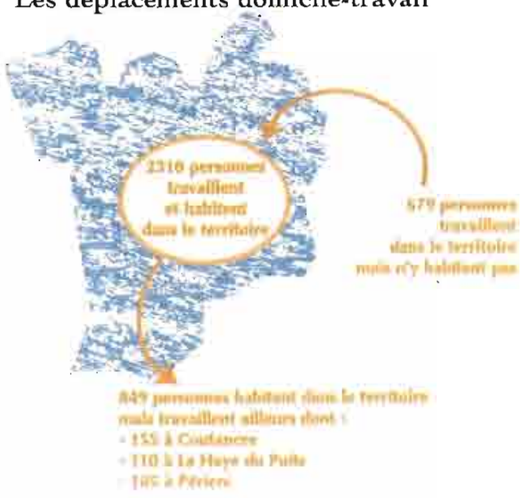

Evolution de l'emploi salarié

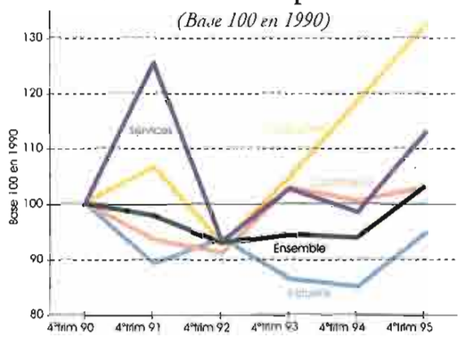

La communauté de communes de Lessay comptait 300 chômeurs le 31 décembre 1996, dont 28 % de moins de 25 ans et 28 % de chômeurs longue durée. La durée moyenne du chômage est de 356 jours.

VIE DES GENS

Nombre de résidences principales en 1994	3 393
Nombre de constructions neuves	157
Nombre de résidences principales en 1990	3 221
dont % construites avant 1949	46,4
% de propriétaires en 1990	68,2
Nombre de résidences secondaires en 1990	2 491
Capacité d'accueil global	17 318

La commune la mieux équipée de la zone (Lessay) a 54 équipements, et les 10 communes les moins bien équipées en ont en moyenne 11,8. Les habitants parcourent en moyenne 4,07 km pour se rendre aux 62 équipements.

Zones de petite chalandise et localisation des écoles

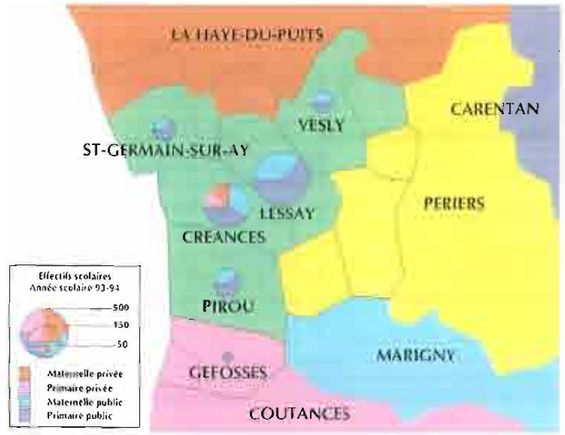

L'école et les élèves dans le territoire

	Maternelles		Primaires		Collège
	Public	Privé	Public	Privé	Public
Nombre d'écoles	5	1	6	1	1
Nombre de classes	11	1	22	3	
Nombre d'élèves	292	30	464	37	262
Total (public + privé)	322		501		262

Diagnostic démographique et socio-économique des communes

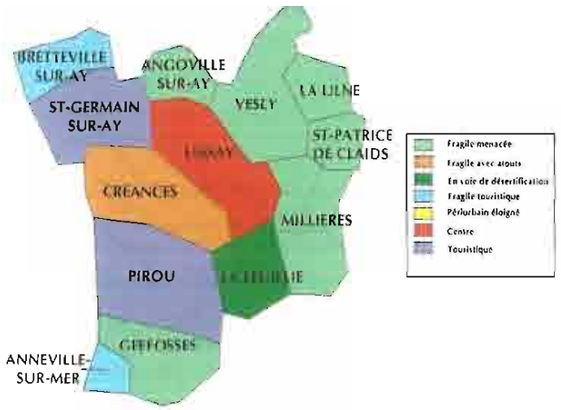

Niveau de diplôme

(Ecart à la moyenne de l'espace rural)

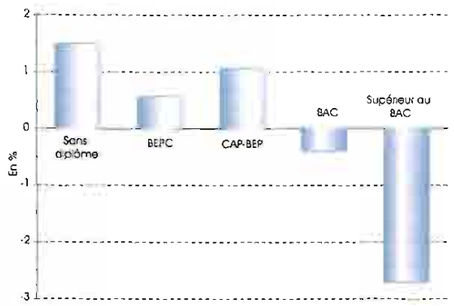

Les communes de Anneville-sur-mer, Bretteville-sur-Ay, La Feuillie, Geffosses, Milliéres, Pirou ne sont pas incluses dans le périmètre du Parc des marais.

Avertissement : Pour bien comprendre les données ci-dessus, se reporter au guide de lecture page 85.

Communauté de communes de Sèves et Taute

LES SERVICES AVANT TOUT

Malgré sa dépendance en termes d'emploi vis à vis de Coutances, la communauté de communes Sèves et Taute a réussi a gagner des emplois cette dernière décennie, principalement grâce à l'essor du secteur tertiaire à Périers. Cette commune, où se concentrent 60 % des emplois du territoire, est le pôle économique de la zone. Cette relative bonne santé économique est néanmoins insuffisante, puisqu'un tiers des actifs travaillent hors de la communauté de communes, principalement sur Coutances, Saint-Lô ou Lessay. Le déficit migratoire et l'ancienneté du parc de logement confirment le manque d'attractivité d'un territoire handicapé par la faiblesse de son tissu industriel.

VIE DES GENS

Nombre de résidences principales en 1994	2 086
Nombre de constructions neuves	37
Nombre de résidences principales en 1990	2 038
dont % construites avant 1949	53,2
% de propriétaires en 1990	63,7
Nombre de résidences secondaires en 1990	242
Capacité d'accueil global	1 397

La commune la mieux équipée de la zone (Périers) a 59 équipements, et les 10 communes les moins bien équipées en ont en moyenne 10,8. Les habitants parcourent en moyenne 4,21 km pour se rendre aux 62 équipements.

Zones de petite chalandise
et localisation des écoles

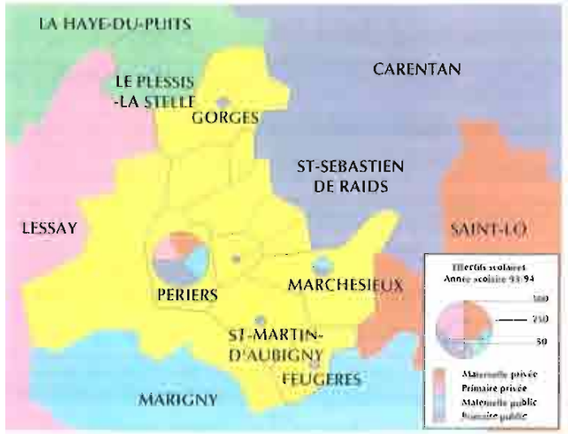

L'école et les élèves dans le territoire

	Maternelles		Primaires		Collège
	Public	Privé	Public	Privé	Public
Nombre d'écoles	3	1	6	1	1
Nombre de classes	8	3	15	5	
Nombre d'élèves	189	93	313	111	246
Total (public + privé)	282		424		246

Diagnostic démographique
et socio-économique des communes

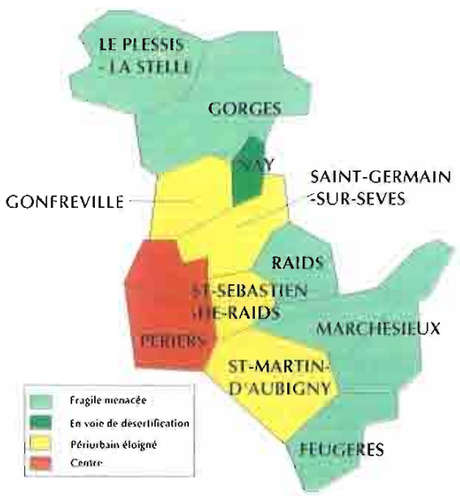

Niveau de diplôme
(Ecart à la moyenne de l'espace rural)

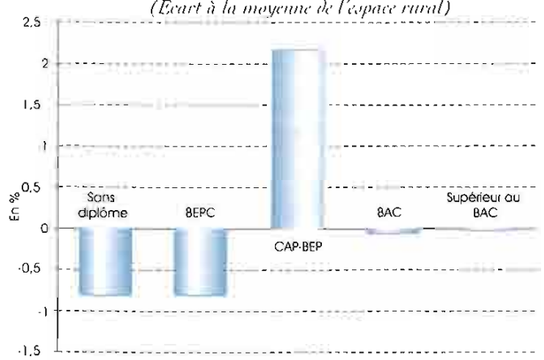

Toutes les communes de la zone sont incluses dans le périmètre du parc des marais.

Avertissement : Pour bien comprendre les données ci-dessus, se reporter au guide de lecture page 85.

Communauté de communes de Pont-Hébert La Meauffe Rampan

UN LIEU D'HABITATION POUR DES ACTIFS SAINT-LOIS

La situation de l'emploi s'est fortement détériorée dans cette communauté de communes depuis 1982. En effet, sur les 1 200 emplois recensés sur ce territoire en 1982, 500 ont été perdus entre 1982 et 1990, dont 400 dans l'agro-alimentaire, notamment en raison des difficultés de la laiterie LACTEL à La Meauffe. La fermeture définitive de cet établissement en 1995 a entraîné la suppression de 175 emplois supplémentaires. Ces difficultés économiques affectent la démographie.
Après avoir augmenté de 5% entre 1975 et 1982, la population a baissé d'autant entre 1982 et 1990 du fait d'une émigration qui s'est accélérée. L'excédent naturel n'arrive plus à compenser les départs. L'atout majeur du territoire est la proximité géographique de Saint-Lô où près de 40% des actifs se rendent déjà chaque jour pour travailler.

DEMOGRAPHIE

Population et structure par âge

Nombre de communes : 3

	1975	1982	1990
Population	3 192	3 353	3 159
Densité (habitants/km²)	109	114	108
Part des - 25 ans (%)	45,5	41,0	34,9
Part des + de 60 ans (%)	12,6	13,1	18,2

Solde migratoire par âge

Variation de population entre 1975 et 1990

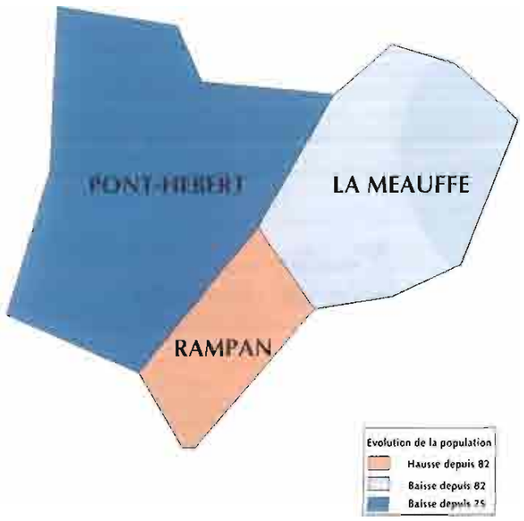

Evolution de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	75-89
Solde naturel (1)	31	13	21
Solde migratoire (2)	-9	- 37	- 24
Evolution de la population (1) - (2)	23	- 24	- 2

Solde naturel entre 1975 et 1994

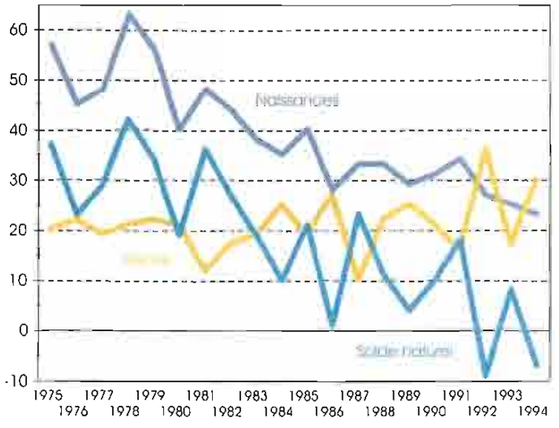

Mouvement naturel de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	90-94
Naissances (1)	51	34	28
Décès (2)	20	21	24
Solde naturel (1) - (2)	31	13	4

EMPLOI

Evolution et structure de l'emploi

Secteur	1982	1990	Evolution (%)	Part en 1990 (%)
Agriculture	152	104	- 31,6	14,9
Industries agro-alimentaires	596	164	- 72,5	23,6
Industrie	104	96	- 7,7	13,8
Construction	40	44	10,0	6,3
Commerce	68	96	41,2	13,8
Services Marchands	136	92	- 32,4	13,2
Services non Marchands	92	100	8,7	14,4
TOTAL	1 188	696	- 41,4	100,0

En 1990, il y avait 108 agriculteurs dont 7,4 % avaient moins de 35 ans et 74,1% avaient plus de 50 ans

Localisation des établissements de plus de 10 salariés et aire d'influence des principaux pôles d'emploi

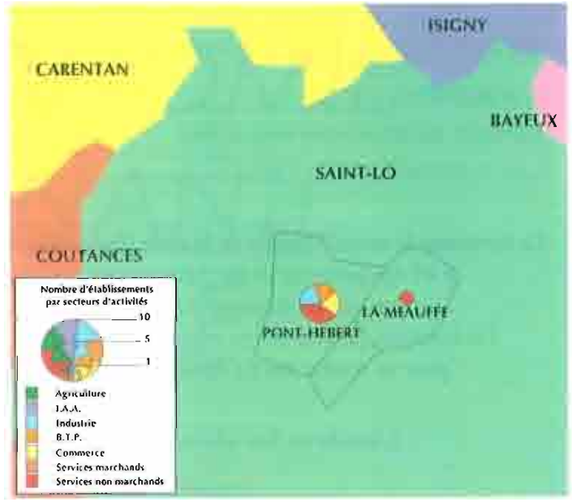

L'emploi par pôle d'activité

Pôles d'activité du territoire	Emplois 1982	Emplois 1990	Evolution (%) 1982-1990	Part en 1990 (%)	Taux emploi en 1990 (%)	Evolution emploi salarié 90-95 (%)	Nb d'ets de + 10 salariés
Pont Hébert	627	537	- 14,35	68,0	75,4	8,7	5
La Meauffe	532	215	- 59,6	27,2	44,2	- 71,7	2
Reste du territoire	29	38	31,0	4,8	33,9	NS	0
Total	1 188	790	- 33,5	100	60,3	- 27,2	7

Les déplacements domicile-travail

Evolution de l'emploi salarié

(Base 100 en 1990)

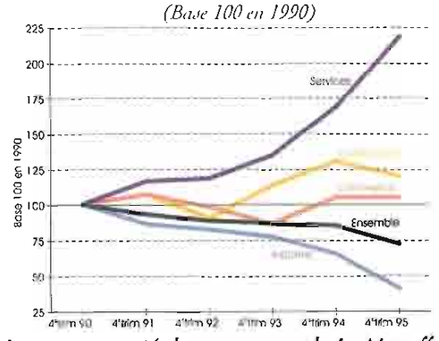

La communauté de communes de La Meauffe Pont-Hébert Rampan comptait 118 chômeurs le 31 décembre 1996 dont 32 % de moins de 25 ans et 24 % de chômeurs longue durée. La durée moyenne du chômage est de 365 jours

DEMOGRAPHIE

Population et structure par âge

Nombre de communes :13

	1975	1982	1990
Population	5 341	5 086	4 920
Densité (habitants/km²)	38	36	35
Part des - 25 ans (%)	41,2	36,4	33,1
Part des + de 60 ans (%)	19,9	20,6	24,7

Solde migratoire par âge

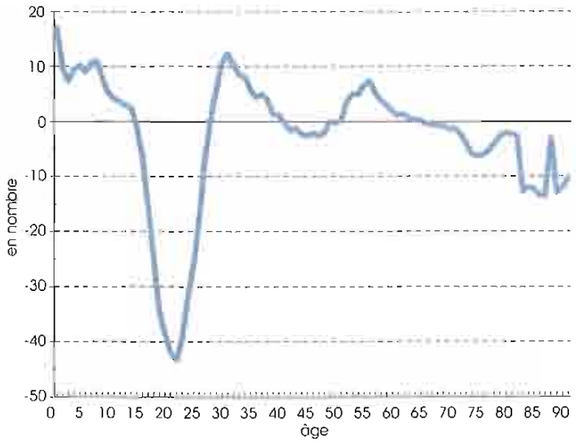

Variation de population entre 1975 et 1990

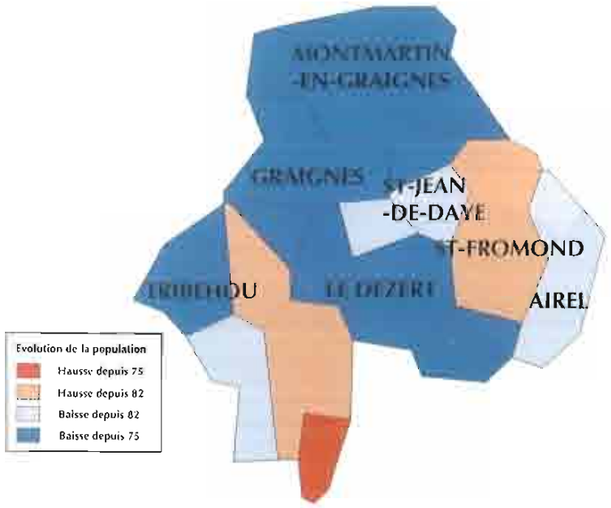

Evolution de la population

En moyenne annuelle	75-89	82-89	75-89
Solde naturel (1)	- 1	- 5	- 3
Solde migratoire (2)	- 35	- 16	- 25
Evolution de la population (1) - (2)	- 36	- 21	- 28

Solde naturel entre 1975 et 1994

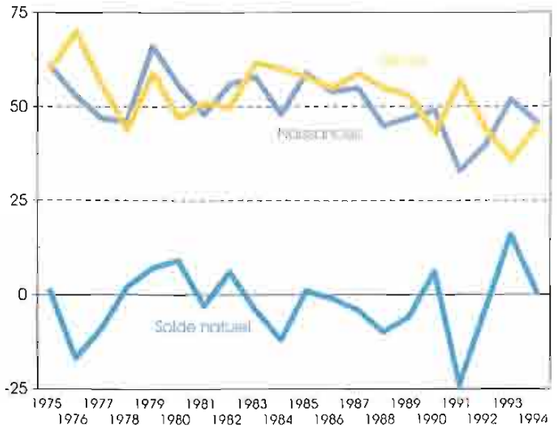

Mouvement naturel de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	90-94
Naissances (1)	54	53	44
Décès (2)	55	58	45
Solde naturel (1) - (2)	- 1	- 5	- 1

EMPLOI

Evolution et structure de l'emploi

Secteur	1982	1990	Evolution (%)	Part en 1990 (%)
Agriculture	892	504	- 43,5	37,4
Industries agro-alimentaires	56	92	64,3	6,8
Industrie	44	56	27,3	4,2
Construction	132	152	15,2	11,3
Commerce	52	52	0,0	3,9
Services Marchands	156	196	25,6	14,5
Services non Marchands	240	296	23,3	22,0
TOTAL	1 572	1 348	- 14,2	100,0

En 1990, il y avait 444 agriculteurs dont 18% avaient moins de 35 ans et 48,6 % avaient plus de 50 ans

Localisation des établissements de plus de 10 salariés et aire d'influence des principaux pôles d'emploi

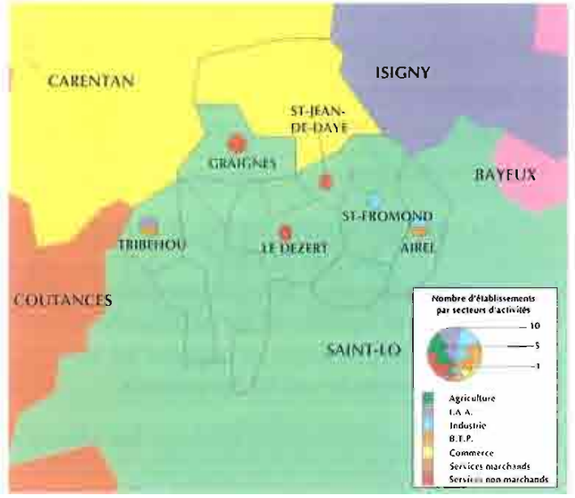

L'emploi par pôle d'activité

Pôles d'activité du territoire	Emplois 1982	Emplois 1990	Evolution (%) 1982-1990	Part en en 1990 (%)	Taux emploi en 1990 (%)	Evolution emploi salarié 90-95 (%)	Nb d'ets de + 10 salariés
Saint Jean de Daye	216	202	- 6,5	15,0	87,4	22,2	1
Airel	152	117	- 23,0	8,7	68,8	- 20,0	3
Reste du territoire	1 204	1 029	- 14,5	76,3	68,0	34,1	8
Total	1 572	1 348	- 14,2	100,00	69,0	25,8	12

Les déplacements domicile-travail

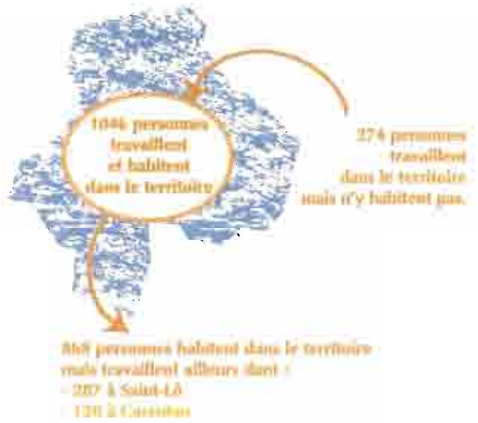

Evolution de l'emploi salarié

(Base 100 en 1990)

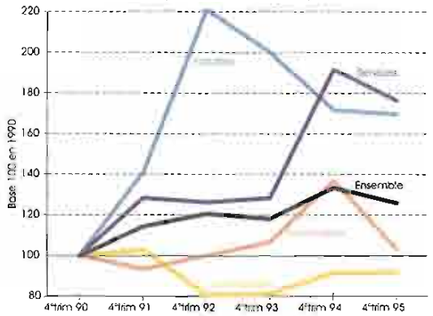

La communauté de communes de la région de Daye comptait 225 chômeurs le 31 décembre 1996, dont 28 % de moins de 25 ans et 39 % de chômeurs longue durée. La durée moyenne du chômage est de 453 jours.

VIE DES GENS

Nombre de résidences principales en 1994	1 827
Nombre de constructions neuves	46
Nombre de résidences principales en 1990	1 819
dont % construites avant 1949	53,7
% de propriétaires en 1990	69,5
Nombre de résidences secondaires en 1990	243
Capacité d'accueil global	1 400

La commune la mieux équipée de la zone (St Jean de Daye) a 39 équipements, et les 10 communes les moins bien équipées en ont en moyenne 15. Les habitants parcourent en moyenne 6,6 km pour se rendre aux 62 équipements.

Zones de petite chalandise et localisation des écoles

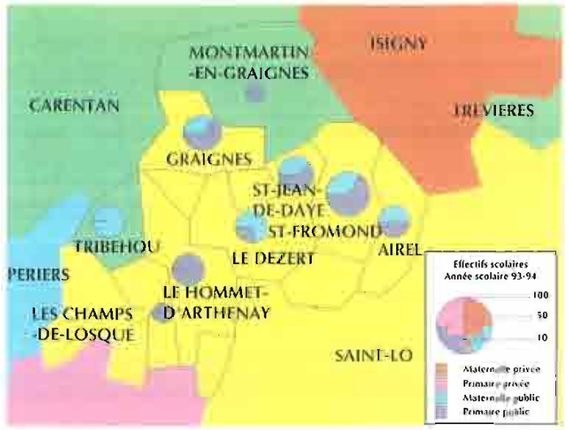

L'école et les élèves dans le territoire

	Maternelles		Primaires		Collège	Lycée
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Nombre d'écoles	6	0	8	0	1	1
Nombre de classes	7	0	12	0		
Nombre d'élèves	160	0	231	0	196	393
Total (public + privé)	160		231		196	393

Diagnostic démographique et socio-économique des communes

Niveau de diplôme

(Ecart à la moyenne de l'espace rural)

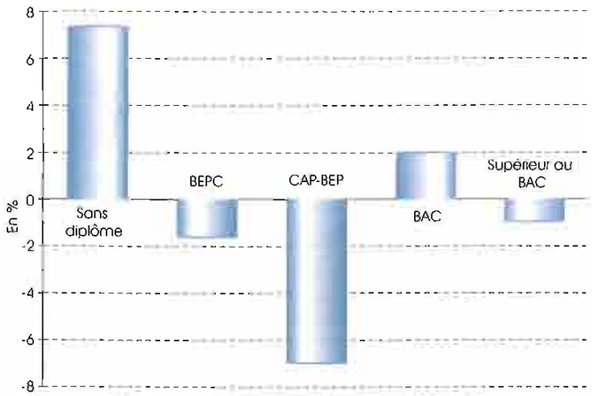

Toutes les communes de la zone sont incluses dans le périmètre du Parc des marais.
Avertissement : Pour bien comprendre les données ci-dessus, se reporter au guide de lecture page 85.

Région de Saint-Sauveur-le-Vicomte

SOUS L'INFLUENCE DE TROIS PÔLES ECONOMIQUES

Cette région n'est pas homogène économiquement, puisqu'elle englobe deux pôles d'activité secondaires, St-Sauveur-le-Vicomte et Picauville, et jouxte un pôle plus important, Valognes. De ce fait, les habitants du canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sont, au nord, sous l'influence de Valognes, et à l'est, sous celle de Picauville. Malgré son attraction en termes d'emploi, Picauville a tendance à perdre des habitants au profit des communes environnantes. A l'inverse, au sud-ouest du canton, les actifs qui travaillent à St-Sauveur auraient plutôt tendance à s'installer au plus près de leur lieu de travail. Plus globalement, si l'emploi résiste dans les deux pôles d'activité secondaires, le territoire perd régulièrement des emplois. L'émigration de jeunes n'est pas compensée par l'arrivée d'actifs plus agés, d'où l'aggravation récente du solde naturel.

DEMOGRAPHIE

Population et structure par âge

Nombre de communes : 21

	1975	1982	1990
Population	9 367	9 170	8 861
Densité (habitants/km²)	45	45	43
Part des - 25 ans (%)	36,3	34,1	31,6
Part des + de 60 ans (%)	23,6	24,4	25,5

Solde migratoire par âge

Variation de population entre 1975 et 1990

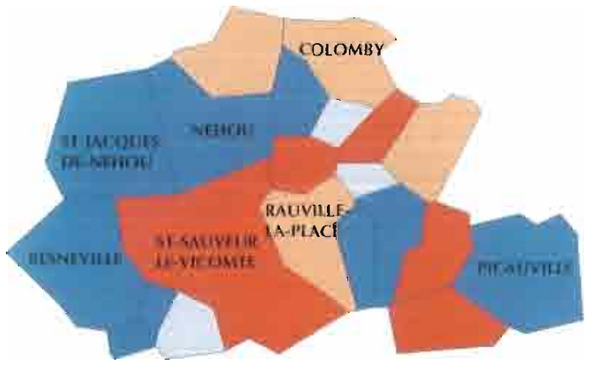

Evolution de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	75-89
Solde naturel (1)	- 8	- 1	- 4
Solde migratoire (2)	- 21	- 38	- 30
Evolution de la population (1) - (2)	- 28	- 39	- 34

Solde naturel entre 1975 et 1994

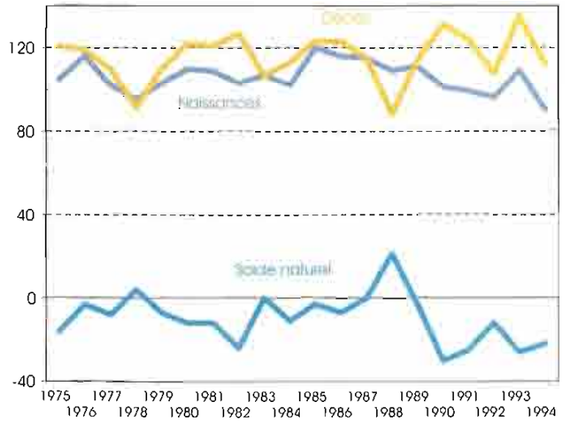

Mouvement naturel de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	90-94
Naissances (1)	106	113	99
Décès (2)	114	114	122
Solde naturel (1) - (2)	- 8	- 1	- 23

EMPLOI

Evolution et structure de l'emploi

Secteur	1982	1990	Evolution (%)	Part en 1990 (%)
Agriculture	1 164	880	- 24,4	29,9
Industries agro-alimentaires	84	44	- 47,6	1,5
Industrie	168	172	2,4	5,8
Construction	200	152	- 24,0	5,2
Commerce	260	292	12,3	9,9
Services Marchands	1 112	1 076	- 3,2	36,5
Services non Marchands	348	332	- 4,6	11,3
TOTAL	3 336	2 948	- 11,6	100,0

En 1990, il y avait 804 agriculteurs dont 20,4% avaient moins de 35 ans et 47,3 % avaient plus de 50 ans

Localisation des établissements de plus de 10 salariés et l'aire d'influence des principaux pôles d'emploi

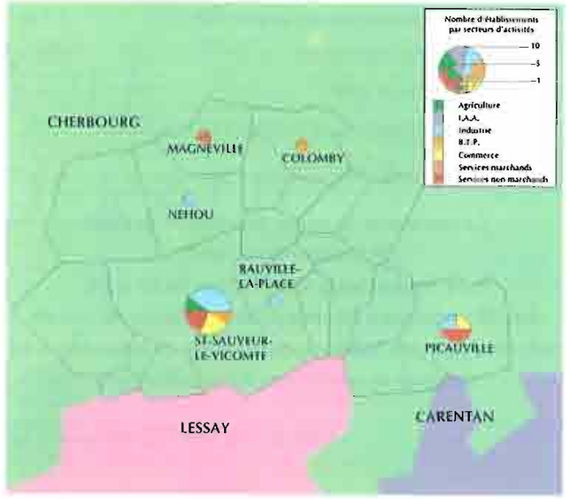

L'emploi par pôle d'activité

Pôles d'activité du territoire	Emplois 1982	Emplois 1990	Evolution (%) 1982-1990	Part en en 1990 (%)	Taux emploi en 1990 (%)	Evolution emploi salarié 90-95 (%)	Nb d'ets de + 10 salariés
St-Sauveur le Vicomte	863	844	- 2,20	28,6	102,9	6,2	10
Picauville	1 151	1 062	- 7,7	36,0	147,1	10,7	4
Reste du territoire	1 322	1 042	- 21,2	35,3	77,9	- 3,1	4
Total	3 336	2 948	- 11,6	100,0	87,6	8,6	18

Les déplacements domicile-travail

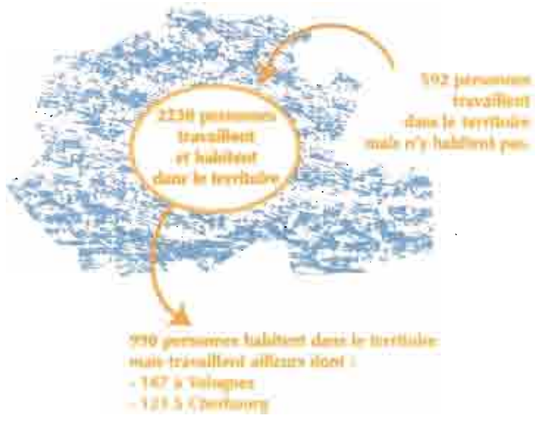

Evolution de l'emploi salarié

(Base 100 en 1990)

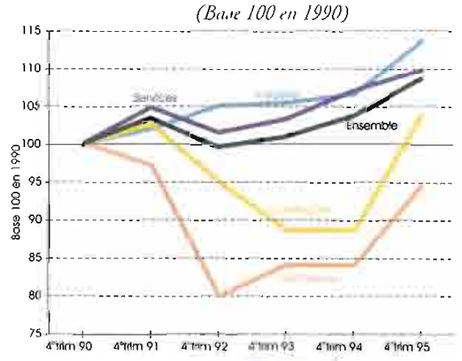

La région de St-Sauveur-le-Vicomte comptait 366 chômeurs le 31 décembre 1996, dont 29 % de moins de 25 ans et 37 % de chômeurs de longue durée. La durée moyenne du chômage est de 411 jours

VIE DES GENS

Nombre de résidences principales en 1994	3 165
Nombre de constructions neuves	68
Nombre de résidences principales en 1990	3 153
dont % construites avant 1949	50,0
% de propriétaires en 1990	66,3
Nombre de résidences secondaires en 1990	453
Capacité d'accueil global	2 685

La commune la mieux équipée de la zone (St Sauveur-le-Vicomte) a 54 équipements mais Picauville en a 51. Les 10 communes les moins bien équipées en ont en moyenne 3,3. Les habitants parcourent en moyenne 4,48 km pour se rendre aux 62 équipements.

Zones de petite chalandise et localisation des écoles

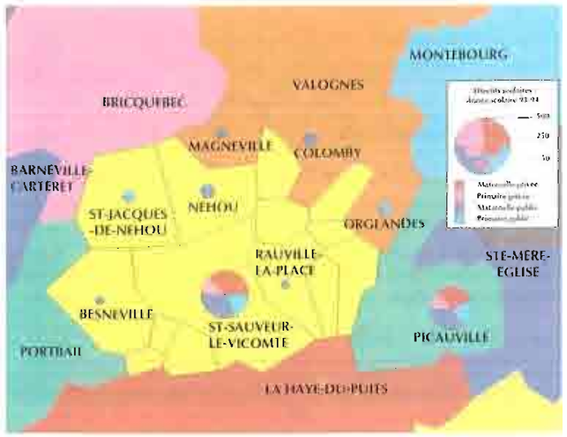

L'école et les élèves dans le territoire

	Maternelles		Primaires		Collèges	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Nombre d'écoles	4	2	8	2	1	1
Nombre de classes	8	4	20	11		
Nombre d'élèves	229	111	421	254	222	273
Total (public + privé)	340		675		495	

Diagnostic démographique et socio-économique des communes

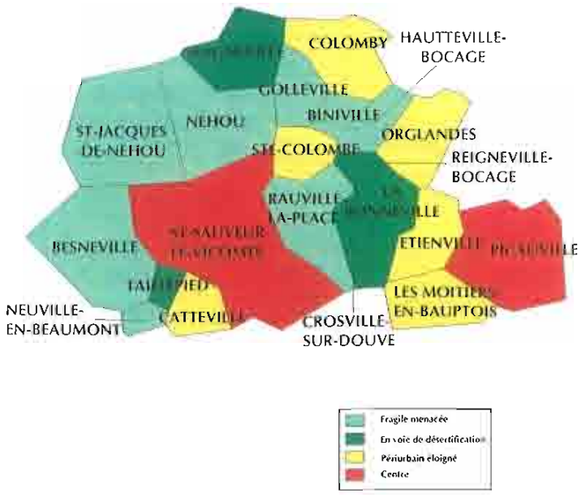

Niveau de diplôme

(Ecart à la moyenne de l'espace rural)

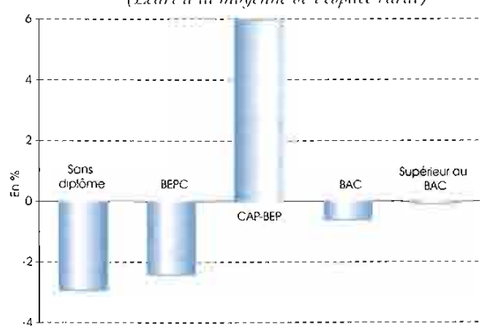

La région de Saint-Sauveur-le-Vicomte, est composée des communes du canton de Saint-Sauveur le-Vicomte et des communes de Magneville (canton de Bricquebec) et de Picauville (canton de Sainte-Mère-Eglise). Ces communes incluses dans le territoire du Parc des marais, n'étaient pas regroupées en communauté de communes lors de la définition des planches de la publication. La création de la communauté de communes de la vallée de la Douve le 01/01/1997, n'a pu ainsi être prise en compte.
Avertissement : Pour bien comprendre les données ci-dessus, se reporter au guide de lecture page 85.

Communauté de communes de Sainte-Mère-Eglise

UN PÔLE PRÉPONDÉRANT

Malgré un solde naturel quasi-équilibré, la communauté de communes de Sainte-Mère-Eglise a perdu 10% de ses habitants depuis 1975.
Avec une augmentation de 7 % sur la même période, seul, le pôle formé par Sainte-Mère Chef-du-Pont, où vit la moitié de la population, résiste au phénomène d'exode rural.
La concentration des emplois sur ces deux communes (60% des emplois du territoire) et la proximité des services expliquent ce phénomène d'aspiration.
Cependant, l'emploi de ce pôle a diminué de 10 % entre 1982 et 1990 et, aujourd'hui, deux actifs sur cinq travaillent hors du territoire, essentiellement à Carentan et à Picauville.
Dans ce contexte, le redéploiement d'une partie des salariés de l'usine Nestlé de Carentan (suite à sa fermeture) vers l'établissement de Chef-du-Pont en 1995, n'a pu que renforcer la prépondérance du pôle Ste-Mère/Chef-du-Pont sur la communauté de communes.

DEMOGRAPHIE

Population et structure par âge

Nombre de communes : 22

	1975	1982	1990
Population	5 572	5 206	5 096
Densité (habitants/km²)	42	39	38
Part des - 25 ans (%)	40,5	38,1	31,3
Part des + de 60 ans (%)	20,4	22,1	26,5

Solde migratoire par âge

Variation de population entre 1975 et 1990

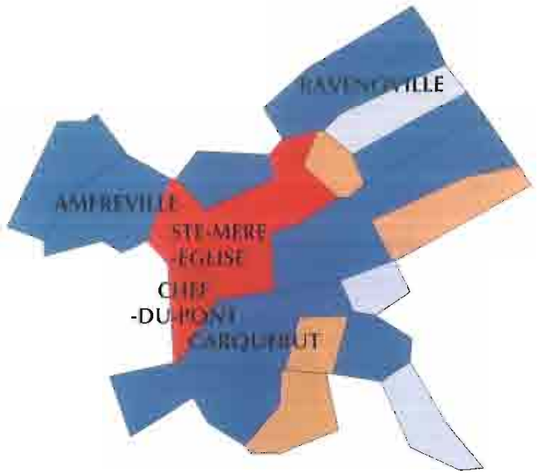

Evolution de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	75-89
Solde naturel (1)	- 4	- 1	- 2
Solde migratoire (2)	- 48	- 13	- 29
Evolution de la population (1) - (2)	- 52	- 14	- 32

Solde naturel entre 1975 et 1994

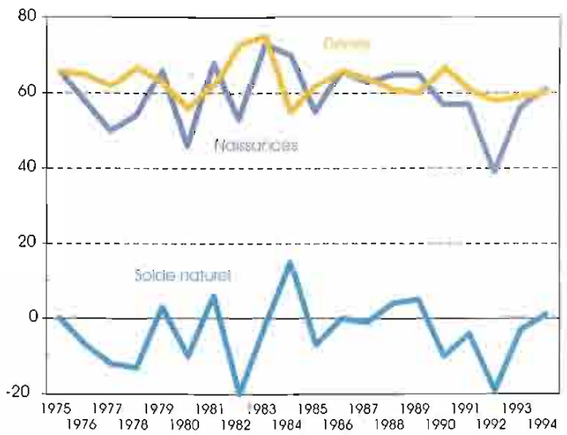

Mouvement naturel de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	90-94
Naissances (1)	59	64	54
Décès (2)	63	65	61
Solde naturel (1) - (2)	- 4	- 1	- 7

EMPLOI

Evolution et structure de l'emploi

Secteur	1982	1990	Evolution (%)	Part en 1990 (%)
Agriculture	652	476	- 27,0	32,8
Industries agro-alimentaires	404	296	- 26,7	20,4
Industrie	44	56	27,3	3,9
Construction	304	84	- 72,4	5,8
Commerce	136	116	- 14,7	8,0
Services Marchands	200	156	- 22,0	10,7
Services non Marchands	136	268	97,1	18,5
TOTAL	1 876	1 452	- 22,6	100,0

En 1990, il y avait 388 agriculteurs dont 21,6% avaient moins de 35 ans et 47,4 % avaient plus de 50 ans

Localisation des établissements de plus de 10 salariés et aire d'influence des principaux pôles d'emploi

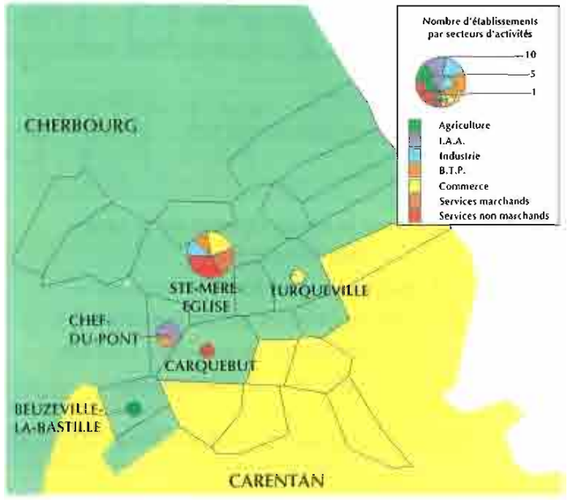

L'emploi par pôle d'activité

Pôles d'activité du territoire	Emplois 1982	Emplois 1990	Evolution (%) 1982-1990	Part en en 1990 (%)	Taux emploi en 1990 (%)	Evolution emploi salarié 90-95 (%)	Nb d'ets de + 10 salariés
Ste-Mère Eglise	634	535	- 15,62	36,8	95,2	4,5	9
Chef du Pont	394	351	- 10,9	24,2	109,0	24,5	4
Reste du territoire	848	566	- 33,3	39,0	61,2	- 2,5	3
Total	1 876	1 452	- 22,6	100,0	79,4	10,5	16

Les déplacements domicile-travail

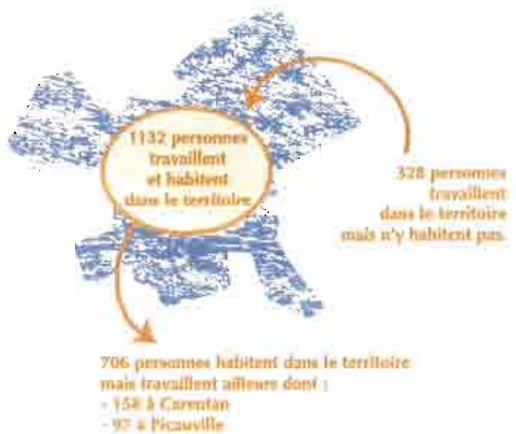

Evolution de l'emploi salarié

(Base 100 en 1990)

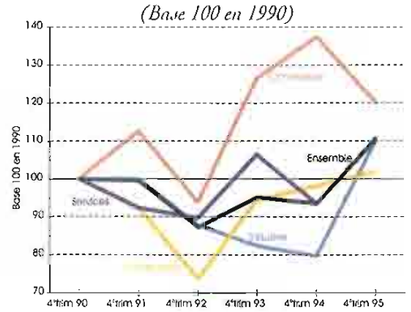

La communauté de communes de Ste-Mère-Eglise comptait 255 chômeurs le 31 décembre 1996, dont 28 % de moins de 25 ans et 35 % de chômeurs longue durée. La durée moyenne du chômage est de 421 jours.

VIE DES GENS

Nombre de résidences principales en 1994	1 935
Nombre de constructions neuves	44
Nombre de résidences principales en 1990	1 888
dont % construites avant 1949	57,8
% de propriétaires en 1990	63,9
Nombre de résidences secondaires en 1990	587
Capacité d'accueil global	4 501

La commune la mieux équipée de la zone (Ste-Mère-Eglise) a 54 équipements, et les 10 communes les moins bien équipées en ont en moyenne 5,7. Les habitants parcourent en moyenne 5,08 km pour se rendre aux 62 équipements.

Zones de petite chalandise et localisation des écoles

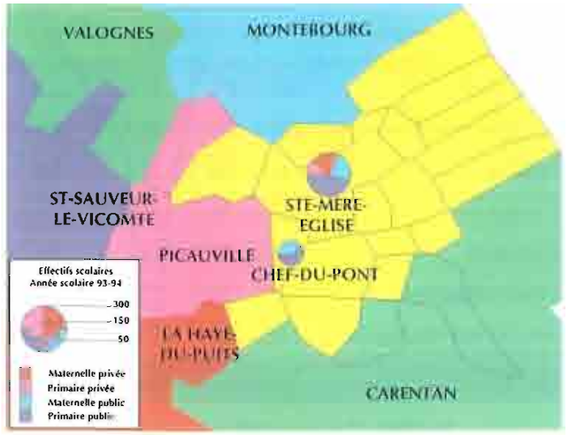

L'école et les élèves dans le territoire

	Maternelles		Primaires		Collège
	Public	Privé	Public	Privé	Public
Nombre d'écoles	2	0	2	0	1
Nombre de classes	5	0	9	0	
Nombre d'élèves	117	0	209	0	324
Total (public + privé)	117		209		324

Diagnostic démographique et socio-économique des communes

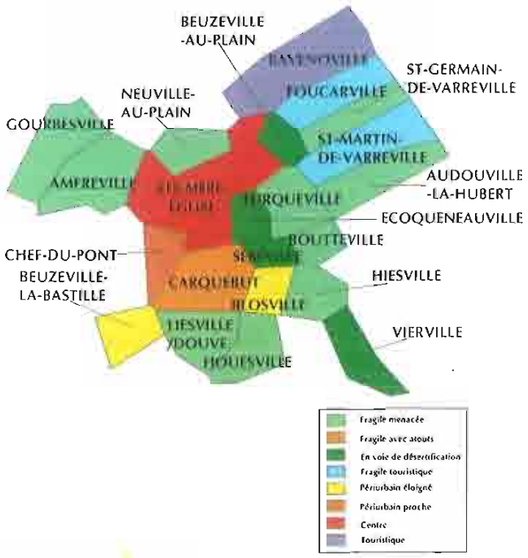

Niveau de diplôme

(Ecart à la moyenne de l'espace rural)

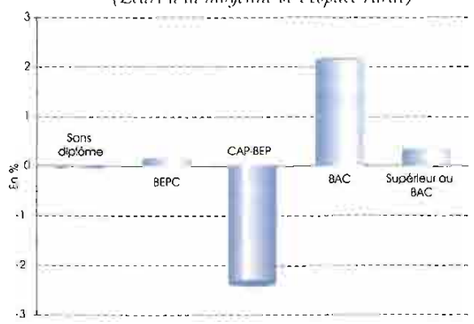

Toutes les communes de la zone sont dans le périmètre du Parc des marais.

Avertissement : Pour bien comprendre les données ci-dessus, se reporter au guide de lecture page 85.

Canton de Trévières

SOUS L'INFLUENCE DE BAYEUX

Le canton de Trévières est de plus en plus une zone résidentielle.
En effet, un actif sur deux travaille hors de ce territoire, principalement dans l'agglomération de Bayeux, où se rendent chaque jour 500 actifs.
La périurbanisation de la capitale du Bessin explique aussi que la population du canton augmente malgré la fragilité du tissu économique et la forte diminution de l'emploi entre 1982 et 1990.
Mais ces installations de familles ne profitent qu'à la moitié est du canton.
Dans l'autre moitié du territoire, qui forme à elle seule une zone de petite chalandise, seule Trévières, qui profite de sa fonction de bourg de services, résiste aussi bien en termes de population que d'emploi.

DEMOGRAPHIE

Population et structure par âge

Nombre de communes : 25

	1975	1982	1990
Population	6 086	6 133	6 203
Densité (habitants/km²)	36	37	37
Part des - 25 ans (%)	40,9	36,2	34,0
Part des + de 60 ans (%)	20,5	21,0	22,8

Solde migratoire par âge

Variation de population entre 1975 et 1990

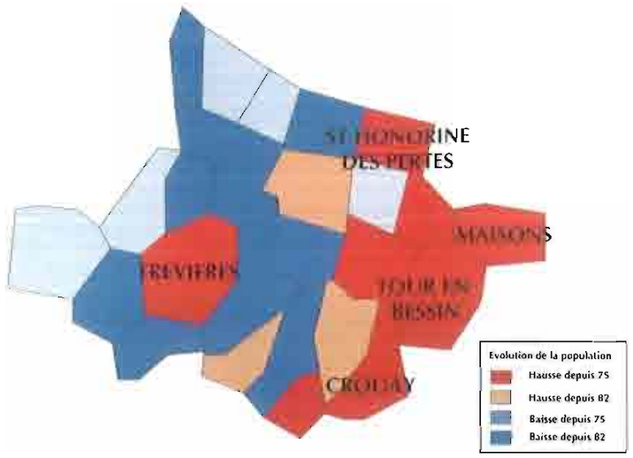

Evolution de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	75-89
Solde naturel (1)	3	6	5
Solde migratoire (2)	4	3	3
Evolution de la population (1) - (2)	7	9	8

Solde naturel entre 1975 et 1994

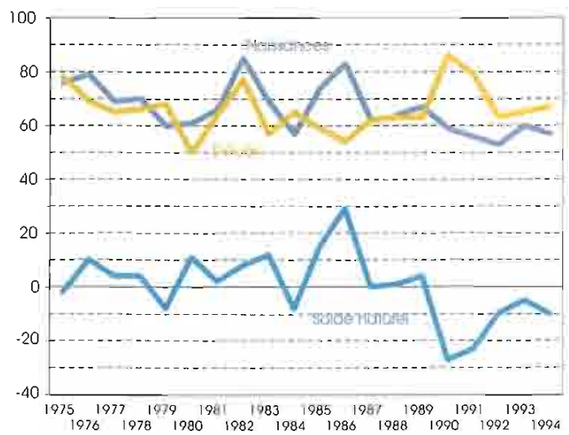

Mouvement naturel de la population

En moyenne annuelle	75-81	82-89	90-94
Naissances (1)	69	70	57
Décès (2)	66	64	72
Solde naturel (1) - (2)	3	6	- 15

EMPLOI

Evolution et structure de l'emploi

Secteur	1982	1990	Evolution (%)	Part en 1990 (%)
Agriculture	1 016	608	- 40,2	41,4
Industries agro-alimentaires	24	28	16,7	1,9
Industrie	48	40	- 16,7	2,7
Construction	124	116	- 6,5	7,9
Commerce	76	108	42,1	7,4
Services Marchands	324	332	2,5	22,6
Services non Marchands	256	236	- 7,8	16,1
TOTAL	1 868	1 468	- 21,4	100,0

En 1990, il y avait 520 agriculteurs dont 21,5 % avaient moins de 35 ans et 45,4 % avaient plus de 50 ans

Localisation des établissements de plus de 10 salariés et aire d'influence des principaux pôles d'emploi

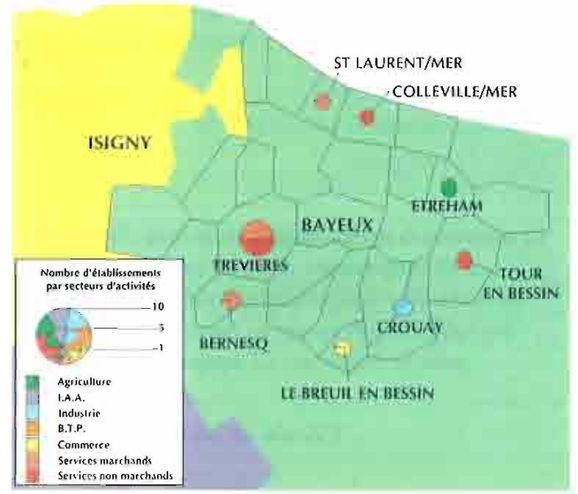

L'emploi par pôle d'activité

Pôles d'activité du territoire	Emplois 1982	Emplois 1990	Evolution (%) 1982-1990	Part en en 1990 (%)	Taux emploi en 1990 (%)	Evolution emploi salarié 90-95 (%)	Nb d'ets de + 10 salariés
Trévières	337	318	- 5,6	21,7	99,1	- 3,7	4
Reste de la zone	1 531	1 150	- 24,9	78,3	37,8	3,7	7
Reste du territoire	1 868	1 468	- 21,4	100,0	43,2	1,5	11

Les déplacements domicile-travail

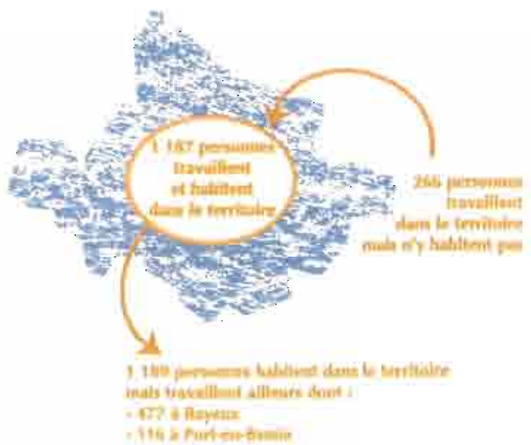

Evolution de l'emploi salarié

(Base 100 en 1990)

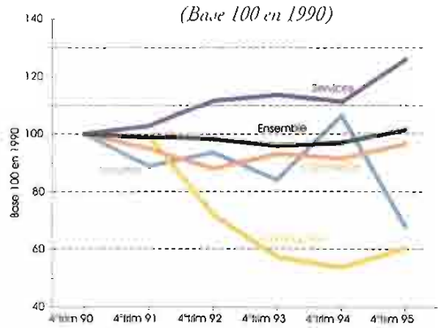

Le territoire de Trévières comptait 302 chômeurs le 31 décembre 1996, dont 29 % de moins de 25 ans et 31 % de chômeurs longue durée. La durée moyenne du chômage est de 360 jours.

VIE DES GENS

Nombre de résidences principales en 1994	2 187
Nombre de constructions neuves	80
Nombre de résidences principales en 1990	2 179
dont % construites avant 1949	66,6
% de propriétaires en 1990	71,5
Nombre de résidences secondaires en 1990	1 010
Capacité d'accueil global	8 901

La commune la mieux équipée de la zone (Trévières) a 48 équipements, et les 10 communes les moins bien équipées en ont en moyenne 5,3. Les habitants parcourent en moyenne 6,04 km pour se rendre aux 62 équipements.

Zones de petite chalandise et localisation des écoles

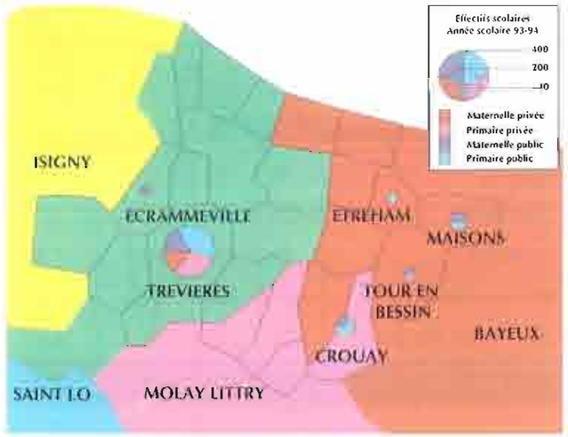

L'école et les élèves dans le territoire

	Maternelles		Primaires		Collège
	Public	Privé	Public	Privé	Public
Nombre d'écoles	4	1	5	1	1
Nombre de classes	6	2	12	4	
Nombre d'élèves	146	60	254	117	208
Total (public + privé)	206		371		208

Diagnostic démographique et socio-économique des communes

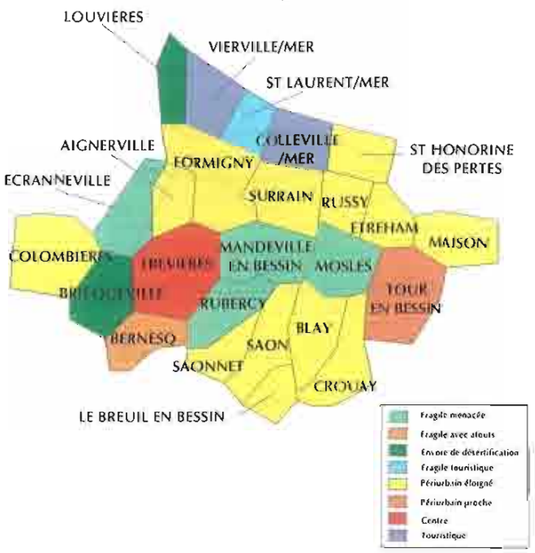

Niveau de diplôme

(Ecart à la moyenne de l'espace rural)

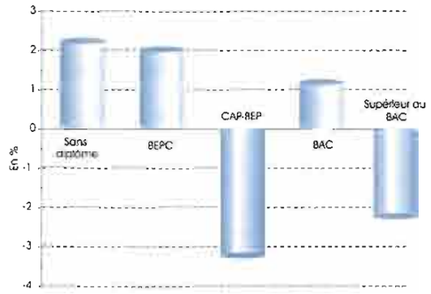

Les communes de Blay, Le-Breuil-en-Bessin, Colleville-sur-mer, Crouay, Etreham, Formigny, Louviéres, Maisons, Mosles, Russy, Surrain, Ste-Honorine-des-pertes, St-Laurent-sur-mer, Tour-en-Bessin et Vierville-sur-mer ne sont pas incluses dans le périmètre du parc des marais.
Avertissement : Pour bien comprendre les données ci-dessus, se reporter au guide de lecture page 85.

DEMOGRAPHIE

⇨Tableau « Population et structure par âge »

Source : Recensements de la population de 1975, 1982 et 1990

Données comparatives : recensement 1990

	Parc des marais	Communes rurales bas-normandes
Population	64 459	610 723
Densité(habitants/Km²)	47	45
Part des moins de 25 ans	33,1 %	33,0 %
Part des plus de 60 ans	24,4 %	24,4 %

⇨Graphique « le solde migratoire par âge »

Source : Recensements de la population de 1982 et 1990

Le solde migratoire par âge se calcule par différence entre les deux recensements, en tenant compte des mouvements naturels. L'âge considéré est celui de 1990. Par exemple, un solde migratoire à 20 ans égal à - 50 signifie que le nombre d'habitants de la zone âgés de 20 ans en 1990 est inférieur de 50 unités au nombre d'habitants de la zone âgés de 12 ans en 1982 et toujours en vie en 1990.

⇨Carte « Variation de la population entre 1975 et 1990 »

Source : Recensements de la population de 1975, 1982 et 1990

Signification de la légende

↗↗ : hausse continue entre 1975 et 1990

↗↘ : hausse entre 1975 et 1982 puis baisse entre 1982 et 1990

↘↗ : baisse entre 1975 et 1982 puis hausse entre 1982 et 1990

↘↘ : baisse continue entre 1975 et 1990

⇨Tableau « Evolution de la population »

Source : Recensements de la population de 1975, 1982 et 1990 - Etat civil de 1975 à 1994

Données comparatives sur le Parc des marais

En moyenne annuelle	*1975-1981*	*1982-1989*	*1975-1989*
Solde naturel (1)	101	70	84
Solde migratoire (2)	- 263	- 131	- 193
Evolution de la population (1)-(2)	- 162	- 61	- 108

⇨Tableau « Mouvement naturel de population » et graphique « solde naturel entre 1975 et 1994 »

Source : Fichiers annuels de l'état civil de 1975 à 1994

Données comparatives sur le Parc des marais

En moyenne annuelle	*1975-1981*	*1982-1989*	*1990-1994*
Naissances (1)	831	829	750
Décès (2)	730	759	760
Solde Naturel (1)-(2)	101	70	- 10

EMPLOI

➪ Tableau « Evolution et structure de l'emploi » et commentaire sur les agriculteurs

Source : Recensements de la population de 1982 et 1990 au lieu de travail ; sondage au quart

Données comparatives

	Parc des marais			Communes rurales bas-normandes		
Secteur	Emploi 1990	Part 1990 en %	Evolution 82/90 (en %)	Emploi 1990	Part 1990 en %	Evolution 82/90 (en %)
Agriculture	5 196	24,1	- 32,9	51 796	24,1	- 33,2
IAA	2 788	12,9	+ 3,4	14 000	6,5	+ 5,7
Industrie	1 976	9,1	+ 17,1	38 597	18	+ 5,9
Construction	2 040	9,4	- 15,8	17 500	8,2	- 18,5
Commerce	2 616	12,1	+ 3,8	20 812	9,7	+ 2,3
Services marchands	4 084	18,9	+ 6,9	44 656	20,8	+ 23,7
Services non marchands	2 896	13,4	+ 19,1	27 220	12,7	+ 9,4
Total	**21 596**	100	**- 7,4**	**214 581**	100	**- 7,2**

➪ Carte « Localisation des établissements de plus de 10 salariés et aire d'influence des principaux pôles d'emploi »

Source : - répertoire Sirene au 01/01/1996 pour les établissements
- recensement de la population de 1990 au lieu de travail ; sondage au quart, pour l'aire d'influence des pôles d'emploi

➪ Tableau « L'emploi par pôle d'activité »

Source : Recensement de la population de 1982 et 1990
URSSAF - Estimations d'emploi salarié de 1990 à 1995
Répertoire SIRENE

Le *taux d'emploi* est le rapport entre le nombre d'emplois offerts sur la zone et la population active ayant un emploi vivant dans la zone. Selon qu'il est inférieur ou supérieur à 100, il signifie que la zone offre moins ou plus d'emplois qu'elle n'abrite d'actifs employés.
Le taux d'emploi du Parc des marais est de 90,2 %.

L'évolution de l'emploi entre 1990 et 1995 ne concerne que l'emploi salarié des secteurs marchands (y compris la santé) non agricoles. Elle est estimée à partir des données de l'URSSAF au 31 décembre.
L'évolution de l'emploi du Parc des marais est de + 1,6 %.

Le nombre d'établissements de plus de 10 salariés est issu du répertoire Sirene au 01/01/1996. Dans le Parc des marais, 214 établissements de plus de 10 salariés ont été recensés à cette date.

➪ Graphique « Evolution de l'emploi salarié »

Source : URSSAF. Estimations d'emploi au 31/12

Ces estimations ne concernent que l'emploi salarié des secteurs marchands (y compris la santé) non agricoles. La base 100 correspond à l'année 1990.

➪ Graphique « Déplacements domicile-travail »

Source : Recensement de la population de 1990 au lieu de résidence

24 059 actifs ayant un emploi résident dans le Parc des marais
Parmi eux, **20 207 travaillent** dans le Parc des marais et
3 852 travaillent ailleurs dont :
- 1 208 à Saint-Lô
- 402 à Coutances
- 324 à Cherbourg
- 305 à Valognes
- 186 à Bayeux

21 706 actifs ayant un emploi **travaillent** dans le Parc des marais
Parmi eux **20 539 résident** dans le Parc des marais et
1 167 résident ailleurs dont
- 231 à Saint-Lô
- 123 à Coutances
- 98 à Valognes

➪ Commentaire sur le chômage

Source : Fichier ANPE au 31/12/1995.

Sont ici pris en compte, les demandeurs d'emploi à temps plein et à durée indéterminée ayant travaillé moins de 78 heures dans le mois (DEFM Catégorie 1).
Dans le Parc des marais, il y avait 2 838 chômeurs au 31 mars 1996. 30 % avaient moins de 25 ans, et 34 % recherchaient un emploi depuis plus d'un an. La durée moyenne du chômage était de 401 jours.
Dans les communes rurales bas-normandes, il y avait 26 428 chômeurs au 31 mars 1996. 29 % avaient moins de 25 ans et 30 % recherchaient un emploi depuis plus d'un an. La durée moyenne du chômage était de 356 jours.

VIE DES GENS

➪ Données sur les logements

Source : Direction régionale des impôts, Fichier des taxes d'habitation pour le nombre de résidences principales en 1994
Direction régionale de l'équipement pour le nombre de constructions neuves
Inventaire communal et recensement de la population de 1990 pour les autres données.

En 1994, il y avait 24 401 **résidences principales** dans le parc des marais.
Entre 1990 et 1994, il y a eu 750 **constructions neuves** dans le parc des marais.
La capacité d'accueil globale est estimée à partir de l'inventaire communal de 1988 et du recensement de la population de 1990. Dans le Parc des marais, la capacité d'accueil est de 32 212.
Dans le Parc des marais, il y avait 23 996 résidences prinipales en 1990, dont 49,3 % construites avant 1949. Le taux de propriétaire était de 62,6 %. Il y avait 4 410 résidences secondaires.

➪ Carte « Zone de petite chalandise et localisation des écoles »

Source : - INSEE pour les zones de petite chalandise
- Rectorat, rentrée 1993/1994 pour les écoles

➪ Tableau « L'école et les élèves dans le territoire »

Source : Rectorat, rentrée scolaire 1993/1994 pour les écoles maternelles et primaires, rentrée 1995/1996 pour les collèges et les lycées.

Données comparatives sur le Parc des Marais

	Maternelles		Primaires		Collège		Lycée	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Nombre d'écoles	44	8	61	9	9	2	2	1
Nombre de classes	88	19	168	47				
Nombre d'élèves	2 212	603	3 664	1 045	2 481	732	957	126
Total élèves (public + privé)	2815		4 709		3 213		1 083	

➪ Carte « Diagnostic démographique et économique »

Source : INSEE - Se référer page 19

➪ Graphique « Niveaux de diplôme »

Source : Recensement de la population de 1990

➪ Commentaires sur les équipements

Source : Inventaire communal de 1988

Soixante-deux équipements ont été sélectionnés à partir de l'inventaire communal pour déterminer un niveau d'équipement des communes. Pour connaître la liste des 62 équipements, se référer page 20.

UNE ÉCONOMIE GRANDEUR NATURE

Les marais du Cotentin et du Bessin

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

INSEE
BASSE NORMANDIE

ISSN : 1272-8462
ISBN : 2-11-060990-7

Dépôt légal : avril 1997
© INSEE - Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin - 1997

Prix : **** 120 F
Code SAGE : MARAIS97